

2025

Rapport d'activité

TABLE DES MATIÈRES

1. DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT	6
2. ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025	13
3. DONNÉES GÉNÉRALES DE L'ACTIVITÉ	16
4. PÔLE INTRA HOSPITALIER	24
4.1. Le Pôle	25
4.2. Missions principales	25
4.3. 3 questions à ...	27
4.4. Organigrammes	28
4.5. Effectif global du pôle	28
4.6. Chiffres clés du pôle	28
4.7. Faits marquants 2025	29
4.8. Perspectives 2026	29
4.9. Les unités du pôle Intra	29
5. LE PÔLE EXTRA HOSPITALIER	42
5.1. Le Pôle	43
5.2. Missions principales	43
5.3. 3 questions à ...	45
5.4. Organigrammes	46
5.5. Effectif global du pôle	46
5.6. Chiffres clés du pôle	46
5.7. Faits marquants 2025	47
5.8. Perspectives 2026	47
5.9. Les unités du pôle Extra	48
6. PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DEL'ADOLESCENT	60
6.1. Le Pôle	61
6.2. Missions principales	61
6.3. 3 questions à ...	63
6.4. Organigramme du Pôle	64
6.5. Effectif global du pôle	64
6.6. Chiffres clés du pôle	64
6.7. Faits marquants 2025	65
6.8. Perspectives 2026	65
6.9. Les unités du pôle PEA	65

7. PÔLE DE RÉHABILITATION	80
7.1. Missions principales	81
7.2. 3 questions à...	83
7.3. Organigramme du pôle	84
7.4. Effectif global du pôle	84
7.5. Chiffres clés du pôle	85
7.6. Faits marquants 2025	86
7.7. Perspectives 2026	86
7.8. Les unités du pôle Réhabilitation	87
8. PÔLE DES ACTIVITÉS MÉDICALES TRANSVERSALES	96
8.1. Le Pôle	97
8.2. Missions principales	97
8.3. 3 questions à...	99
8.4. Organigrammes	100
8.5. Effectif global du pôle	100
8.6. Chiffres clés du pôle	101
8.7. Faits marquants 2025	101
8.8. Perspectives 2026	101
8.9. Les unités du pôle AMT	102
9. PÔLE DE MANAGEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES	110
9.1. Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue du personnel médical et non médical	111
9.2. Direction des Affaires Financières et des Services Numériques	118
9.3. Direction des Affaires générales (DAG)	123
9.4. Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques	130
9.5. Direction Qualité Gestion des Risques (DQGR)	135
9.6. Direction des Services économiques et Techniques	145
10. INDEX	152

ÉDITO



L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de l'engagement du CH La Chartreuse au service de la santé mentale des habitants de la Côte-d'Or. Dans un contexte où les besoins de soins psychiatriques demeurent soutenus et où les attentes de la population évoluent, l'établissement a poursuivi sa mission avec détermination, en s'appuyant sur l'expertise et l'investissement de l'ensemble de ses professionnels. Les chiffres présentés dans ce rapport témoignent de cette mobilisation. Avec plus de 13 400 patients suivis en psychiatrie et une progression de la file active globale, le CH La Chartreuse confirme son rôle d'établissement public de santé mentale de référence sur le territoire.

Les équipes ont su répondre à une demande croissante tout en poursuivant l'adaptation de l'offre de soins aux besoins des patients, des résidents et de leurs proches.

L'année 2025 a également été marquée par de nombreuses avancées. L'ouverture de la nouvelle unité Esper'Ado, dédiée à l'accompagnement des adolescents, le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) au sein de nombreux services, la mise en place du programme SKILLS destiné aux personnes présentant des difficultés de régulation émotionnelle, ainsi que le renforcement des médiations thérapeutiques illustrent la volonté constante du CH La Chartreuse de proposer des soins toujours plus adaptés aux besoins des patients et de favoriser leur rétablissement. L'établissement a également poursuivi son engagement en faveur de la qualité, de la sécurité et de l'innovation en santé mentale. L'obtention de l'accréditation SFRMS pour le Centre du sommeil vient reconnaître l'expertise des équipes dans la prise en charge des troubles du sommeil. La réalisation de travaux de mise en conformité ayant permis le renouvellement de l'autorisation de la Pharmacie à Usage Intérieur illustre quant à elle l'attention portée à la sécurisation du circuit du médicament. Le déploiement d'un numéro unique d'appel d'urgence en partenariat avec le CHU Dijon Bourgogne témoignent également de la volonté constante de renforcer la qualité et la sécurité des prises en charge.

Parallèlement, les équipes ont poursuivi un travail remarquable en faveur d'une psychiatrie toujours plus respectueuse des droits et de la dignité des personnes accompagnées. Le développement des formations aux techniques de désescalade OMEGA, le renforcement des alternatives thérapeutiques à l'isolement et à la contention, ainsi que les réflexions institutionnelles autour de la prévention du suicide, de l'accompagnement des personnes détenues et de la gestion des situations de crise illustrent cette dynamique. La reconnaissance de ces travaux au niveau national témoigne de l'engagement du CH La Chartreuse dans l'évolution des pratiques en santé mentale.

Le CH La Chartreuse a également poursuivi sa transformation à travers des projets structurants pour l'avenir. La finalisation des travaux de la Maison d'Accueil Spécialisée des Sources, la préparation de nouveaux projets immobiliers et l'amélioration continue des conditions d'accueil, de soins et de travail traduisent une ambition forte : offrir aux patients, aux résidents, aux familles et aux professionnels un environnement toujours plus adapté à leurs besoins.

Arrivée à la direction du CH La Chartreuse au mois d'août 2025, j'ai pu mesurer dès mes premiers mois la qualité du travail accompli et la richesse des projets portés par les équipes. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des professionnels, les représentants des usagers, les partenaires institutionnels, associatifs et territoriaux ainsi que les membres des instances pour leur engagement au service des personnes accompagnées.

L'année 2026 ouvrira une nouvelle étape avec l'élaboration du projet d'établissement 2026-2030. Ensemble, nous poursuivrons notre ambition : proposer une psychiatrie publique accessible, innovante, humaine et ancrée dans son territoire, au service du rétablissement, de l'inclusion, de la qualité de vie et de la citoyenneté des personnes accompagnées.

Emmanuelle JUAN

Directrice du Centre Hospitalier La Chartreuse

1. DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ JURIDIQUE

Le Centre Hospitalier La Chartreuse est l'Établissement Public de Santé Mentale de référence du département de la Côte-d'Or regroupant 5 secteurs de psychiatrie de l'adulte (secteurs 2, 4, 5, 6 et 7) et un Intersecteur de pédopsychiatrie au sein du Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Il exerce une activité sanitaire de prise en charge de patients souffrant de pathologies psychiatriques et/ou de handicap psychique, en ambulatoire sur le territoire (CMP / CATTP / Hôpital de Jour, équipes mobiles) ainsi qu'une activité d'hospitalisation à temps complet et à temps partiel.

Il exerce également une activité de prise en charge et d'accompagnement dans des structures médico-sociales : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) adossé à une Unité de Soins Longue Durée (USLD), Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Il comporte des unités spécialisées : unité du sommeil, unité d'ECT (électro-convulsivothérapie), unité d'addictologie de niveau 2, ainsi qu'un plateau technique somatique et médico technique.

Sa capacité d'accueil en 2025 est de 708 lits et places :

- 288 lits et 189 places de psychiatrie adulte.
- 5 lits et 78 places de pédopsychiatrie.
- 21 lits de médecine.
- 75 lits personnes âgées Unité de Soins Longue Durée (USLD) et Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).
- 20 lits et places FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé).
- 74 places SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).

DIRECTRICE : Mme Emmanuelle JUAN

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT : Dr Pierre BESSE

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE : Mme Emmanuelle COINT

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION

- Mme Emmanuelle JUAN, Directrice (depuis le 7 août)
- Mme Michelle BICHON, Directrice des Soins Infirmiers et Médico-Techniques, Directrice de la Qualité et de la Gestion des Risques.
- Mme Julie MAILLARD, Directrice des Affaires Générales.
- Mme Anne TAILLARD, Directrice des Ressources Humaines, de la Formation Continue et des Affaires Médicales.
- M. Bernard WENISCH, Directeur des Affaires Financières et du Système d'Information.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le Centre Hospitalier La Chartreuse est composé de 6 Pôles suite à l'adoption du Projet d'Établissement 2021-2025 par le Conseil de Surveillance du 22 octobre 2020 :

- Le Pôle Intra hospitalier.
- Le Pôle Extra hospitalier.
- Le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.
- Le Pôle de Réhabilitation.
- Le Pôle des Activités Médicales Transversales.
- Le Pôle Management et Gestion des Ressources.

- Tous les pôles cliniques et médico-techniques ont signé en 2021 des contrats de pôle qui seront renouvelés en 2025.
- Des délégations de gestion ont été données aux responsables des pôles cliniques et médico-techniques.

1.2. PLACE DE L'ÉTABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

1.2.1. Groupement Hospitalier de Territoire 21-52 (GHT 21-52) : l'alliance hospitalière Côte-d'Or-Haute-Marne

Depuis le 1^{er} juillet 2016, date de signature de la convention constitutive, le CHLC est membre du GHT 21-52 de 9 établissements sanitaires, dont le CHU Dijon Bourgogne est l'établissement support. Le GHT 21-52 a élaboré un Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) validé en 2023.

1.2.2. Projet Territorial de Santé Mentale Côte-d'Or (PTSM21)

L'établissement assure la coordination du PTSM 21. L'enjeu du PTSM est la coordination intersectorielle et multi partenariale des projets de santé mentale, à l'échelle du territoire, pour favoriser la prise en charge des patients dans une logique de parcours sans rupture (décret du 27 juillet 2017). Le PTSM favorise la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social et médico-social de la personne dans son milieu de vie ordinaire.

Le PTSM 21 décline 10 fiches actions, représentant 10 axes prioritaires. Le PTSM et le CTSM (Contrat Territorial de Santé Mentale) ont été signés le 11 octobre 2019.

De nombreuses fiches action du PTSM ont été intégrées au Projet d'Établissement 2021-2025, dans sa phase d'élaboration en 2020 afin d'inclure cette démarche dans l'ensemble des projets de l'établissement.

La Direction des Affaires Générales (DAG) est chargée de suivre les actions du PTSM21.

1.3. LES CHIFFRES CLÉS DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

	Effectifs en Equivalent Temps Plein 2024	Effectifs en Equivalent Temps Plein 2025
Personnel non médical	1036,64	1051,17
Personnel administratif	100,69	104,02
Personnel services de soins et socio-éducatifs	823,13	836,67
Personnel médico-technique	8	7,18
Personnel technique	104,77	103,3
Personnel médical (y compris interne)	73,93	76,9
dont praticiens hospitaliers	47,62	47,6
TOTAL	1110,57	1128,07

1.4. LES CHIFFRES CLÉS DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES

Domaine du Centre Hospitalier : 83 963 m².

- Surfaces intrahospitalières : 74 179 m².
- Surfaces extrahospitalières : 9 784 m².

Restauration : 366 296 repas servis.

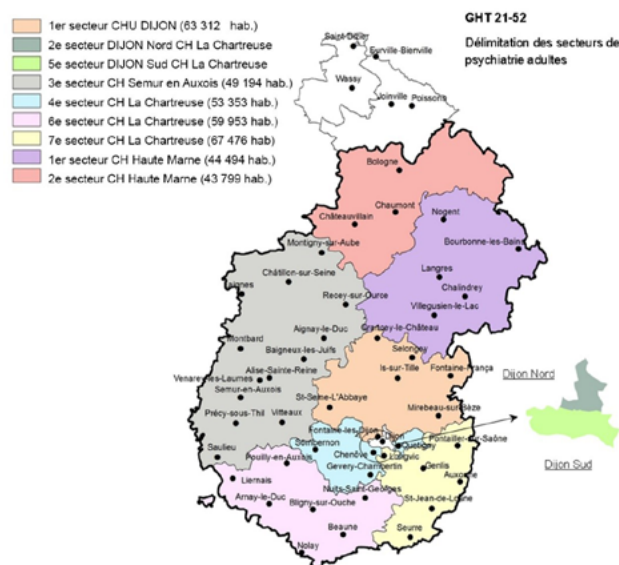
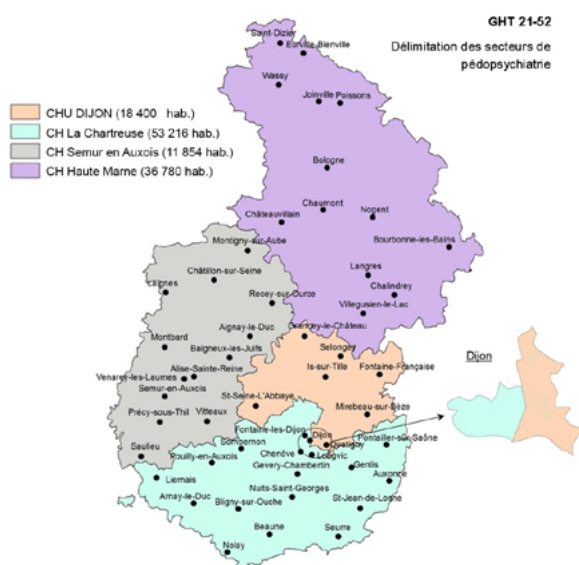
Blanchisserie : 89 265 Kg de linge entretenus en interne à la laverie, 567 432 articles de linge par un prestataire.

SCNH : 9 790 m² entretenus.

Parc automobile : 105 véhicules

Abyla : 3 731 bons d'intervention

1.5. ORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE AU SEIN DU GHT 21-52



La Côte-d'Or (territoire du PTSM 21) compte 535 078 habitants (chiffre INSEE 2020) répartis sur un territoire de 8 763 km², soit une densité de 61,1 hab/km².

Le taux annuel de variation de la population en Côte-d'Or est de + 0,1 % (entre 2014 et 2020).

La ville de Dijon compte 159 346 habitants avec une densité de 3 937 hab/km². On note une progression du nombre d'habitants de + 0,6 % par an (source INSEE 2021).

Le département est divisé en plusieurs secteurs géographiques :

- Le CH La Chartreuse, Établissement Public de Santé Mentale de référence en Côte-d'Or gère cinq secteurs géographiques (secteurs 2, 4, 5, 6, 7) pour la prise en charge des adultes.
- Le CHU gère le secteur 1.
- Le CH de Semur-en-Auxois gère le secteur 3.

Certains dispositifs sont gérés de manière intersectorielle, départementale ou régionale par les établissements.

1.6. LES PRISES EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENTS EN 2025 (SOURCE DIM – 2025)

Psychiatrie		Nombre de patients	
		Adultes	Enfants et adolescents
Temps complet		1 869	104
Temps partiel	HJ	596	338
	HN		
Ambulatoire		10 789	2049
Total		11 478	2 059

13 402 patients ont été suivis en psychiatrie en 2025 dont 639 en soins sans consentement soit 5 %.

Hébergement	Nombre de patients	
	Adultes	
FAM	22	
EHPAD	45	
USLD	54	
Total	121	

Addictologie	Nombre de patients	
	Adultes	
ÉOLE	289	

Sommeil T2A (Tarification A l'Activité)	Nombre de patients	
	Adultes	
Médecine du sommeil	317	

Sismothérapie	
Nombre ECT	859
File active	73

1.7. LES LITS ET PLACES EN 2025 (SOURCE : DAG - 2025)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nb de lits autorisés en psychiatrie adulte	244	264	254	246	246	236	288
Nb de places en psychiatrie adulte	105	138	122	134	166	163	189
Nb lits en médecine	2	20	21	21	21	21	21
Nb places en médecine	0	0	0	0	0	0	0
Nb lits et places en psychiatrie adulte et médecine	351	422	397	401	433	420	498
Nb de lits en pédopsychiatrie	0	5	5	5	5	5	5
Nb de places en pédopsychiatrie	68	68	74	76	76	78	78
Nb lits et places en pédopsychiatrie	68	73	79	81	81	83	83
Nb de lits personnes âgées (USLD / EHPAD)	75	75	75	75	75	75	75
Nb de lits et places FAM	20	20	20	20	20	20	20
Nb de places SAMSAH	54	54	54	54	74	74	74
Nb total lits et places	568	644	625	631	683	672	708

2. ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

Janvier



Cérémonie des vœux : un moment de partage et de reconnaissance

Mon Espace Santé : un outil pour mieux coordonner sa santé

Février

Atelier poterie, escalade : un grand merci à l'association Les Blouses Roses !

Mars



Journée du Sommeil : le CH La Chartreuse, un centre expert au service de la santé mentale

Faire de la recherche au CH La Chartreuse : un Caf&Doc' pour mieux comprendre l'URC

Mai



10^e édition des Olympiades : mouvements et émotions au CH La Chartreuse

Care Island, un jeu mobile pour promouvoir la santé mentale des adolescents



Juin

Fête de la Musique à l'ombre des platanes avec le groupe Flyin Pen



Journée départementale du PTSM 21 : une mobilisation collective en faveur de la santé mentale

Aoû



Mois Sans Tabac :
un mois d'actions pour
arrêter de fumer !

**Le CHLC ouvre un groupe de paroles
pour hommes victimes de violences sexuelles**

Décembre

Novembre



Visite de Yaël BRAUN-PIVET,
Présidente de l'Assemblée nationale.



Fin des travaux
de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
des Sources

**3^e journée des psychologues
au CH La Chartreuse**



Les Foulées Douces 2025 :
1000 participants et un parrain
inspirant : Vincent MACHET

**36^e édition des Semaines d'Information
sur la Santé Mentale (SISM)**

**Table ronde
sur la crise suicidaire :**
penser et accompagner la crise

Octobre



Arrivée de Mme Emmanuelle JUAN,
nouvelle directrice du CHLC



**Journées Européennes
du Patrimoine**

Septembre

3. DONNÉES GÉNÉRALES DE L'ACTIVITÉ

3.1. ACTIVITÉS

3.1.1. Total de l'activité du CHLC adultes/enfants & CSAPA (source DIM – 2025)

Indicateurs	2024	2025	Taux d'évolution 2024/2025
File active globale (psy + Médecine Chirurgie Obstétrique MCO)	12 953	13 494	4,19%
File active psy (dont Elipses / CSAPA)	12 865	13 402	4,18%
File active MCO	582	605	3,95%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (adultes)	77 421	76 698	-0,93%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (FAM)	7 307	7 231	-1,04%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (Vergers)	27 328	27 246	-0,30%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (enfants)	1 531	1 047	-31,61%
Nombre de journées en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN) (adultes)	11 283	11 489	1,83%
Nombre de journées en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN) (enfants)	3 605	3 277	-9,10%
Nombre d'actes EDGAR dont séances CATTP (adultes)	117 003	119 748	2,29%
Nombre d'actes EDGAR dont séances CATTP (enfants)	27 361	27 687	1,18%
Nombre de journées MCO	5 860	5 769	-1,55%
Nombre de séjours (psy adultes)	2 714	2 800	3,17%
Nombre de séjours (enfants)	74	38	-48,65%
Nombre de patients (Vergers)	80	81	1,25%
Durée moyenne d'hospitalisation (psy)	42	41	-2,38%
Nombre de nouveaux patients (adultes + enfants) (psy + MCO)	4 275	4 463	4,40%
Pourcentage de nouveaux patients	33%	33%	0,00%
Nombre de patients dans les unités de court séjour hospitalisés depuis + de 3 mois au 31/12	33	24	-27,27%
Pourcentage de patients hospitalisés depuis +3 mois	28%	18%	
Parmi les hospitalisations complètes, les pathologies ci-dessous ont représenté les pourcentages suivants :			
F2 – Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	37%	35%	
F3 – Troubles de l'humeur	30%	30%	
F4 – Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	7%	9%	
F1 – Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives	6%	6%	
La file active (MCO et psy), de 13 494 patients est composée de 47% d'hommes et 58 % de femmes			

3.1.2. Occupation des lits en psychiatrie (unités d'entrées) en 2025

3.1.2.1. *Occupation des lits*

3.1.2.2. **Taux d'occupation**

Taux d'occupation par service

Unité	Taux d'occupation
Mandela	76,06 %
Camile Claudel	93,35 %
POP	33,21 %
Altaïr	88,01 %
Cassiopée	79,62 %
Unité de la Dépression	86,64 %
Unité de psychiatrie générale	107,17 %
Total	82,77 %

3.1.2.3. **Dépassement de capacité**

Nombre de journées où le nombre de présents est supérieur ou égal à la capacité, par service

Unité	Total		Hors week-end	
	Nb de Jours	%	Nb de Jours	%
Mandela	88	24,11 %	76	29,19 %
Camile Claudel	144	39,45 %	139	53,26 %
POP	1	0,27 %	1	0,38 %
Altaïr	26	7,12 %	20	7,66 %
Cassiopée	28	7,67 %	28	10,73 %
Unité de la Dépression	100	27,40 %	100	38,31 %
Unité de psychiatrie générale	314	86,03 %	228	87,36 %
Unité Buffon	1	0,27 %	1	0,38 %
Total	2	0,27 %	2	0,76 %
Total Hors POP	12	3,29 %	12	4,60 %

Nombre de journées de l'année où le nombre de présents dépasse la capacité

Unité	Total		Hors week-end	
	Nb de Jours	%	Nb de Jours	%
Mandela	0	0,00 %	0	0,00 %
Camile Claudel	71	19,45 %	69	26,44 %
POP	1	0,27 %	1	0,38 %
Altaïr	9	2,47 %	7	2,68 %
Cassiopée	10	2,74 %	10	3,83 %
Unité de la Dépression	24	6,58 %	24	9,20 %
Unité de psychiatrie générale	255	69,86 %	184	70,50 %
Unité Buffon	0	0,00 %	0	0,00 %
Total	1	0,27 %	1	0,38 %
Total Hors POP	7	2,68 %	7	1,92 %

3.1.2.4. Chambres d'isolement

3.1.2.5. **Taux d'occupation**

Durée cumulée des isolements (catégorie A et B) sur l'année, en heures : 38887.
Soit un taux d'occupation de 55,49 %

3.1.2.6. **Dépassement de capacité**

Répartition du temps par nombre de patients isolés simultanément

Nombre de patients isolés	% de temps
1	4,11 %
2	9,96 %
3	20,19 %
4	17,37 %
5	22,28 %
6	13,01 %
7	7,47 %
8	3,35 %
9	1,63 %
10	0,63 %
11	0,03 %

3.2. SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT 2025 (SOURCE BSSC – AU 31/12/2025)

Statistique des SDDE-SDRE - Années 2021 à 2025								
Libellés	2021	2022	2023	2024	2025	Moy. sur la période	Var. 2025-2024	Var 2025-2024 (%)
SDDE (Décision du Directeur)								
Nbre admissions en SDDE	643	699	705	651	665	673	14	2,15%
Nbre SDDE Normale	243	200	177	104	97	164	-7	-6,73%
Nbre SDDE Urgence	102	184	198	247	260	198	13	5,26%
Nbre SDDE PI	298	315	330	300	308	310	8	2,67%
Nbre saisine du JLD	367	402	384	371	371	379	0	0,00%
Nbre audiences JLD	334	374	357	349	342	351	-7	-2,01%
Nbre annulation audience	33	28	27	22	29	28	7	31,82%
Nbre PSP	52	38	43	35	54	44	19	54,29%
Nbre mainlevées JLD	13	19	5	10	8	11	-2	-20,00%
Nbre levées médecins	491	568	592	554	538	549	-16	-2,89%
Nbre levées tiers	32	21	29	16	16	23	0	0,00%
SDRE (Décision du Représentant de l'Etat)								
Nbre admissions en SDRE	63	65	78	78	82	73	4	5,13%
Nbre SDRE PREFET	22	24	37	35	32	30	-3	-8,57%
Nbre SDRE MAIRIE	7	2	2	0	2	3	2	-
Nbre SDRE R 6111-40-5 (détenus)	28	36	37	42	46	38	4	FAUX
Nbre SDRE 122-1 (Irresp. Pénale)	6	3	2	1	2	3	1	100,00%
Nbre saisine du JLD	26	26	46	41	39	36	-2	-4,88%
Nbre audiences JLD	25	24	44	41	37	34	-4	-9,76%
Nbre annulation audience	1	2	2	0	2	1	2	-
Nbre PSP	4	8	17	21	12	12	-9	-42,86%
Nbre mainlevées JLD	3	7	3	4	2	4	-2	-50,00%
Nbre levées PREFET	29	30	38	38	55	38	17	44,74%
Nbre transfert UHSA	11	8	10	5	5	8	0	0,00%
SDDE + SDRE								
Nbre de SDDE + SDRE	706	764	783	729	747	746	18	2,47%
Nbre saisine du JLD	393	428	430	412	410	415	-2	-0,47%
Nbre audiences JLD	359	398	401	390	379	385	-11	-2,74%
Nbre annulation audience	34	30	29	22	31	29	9	31,03%
Nbre PSP	56	46	60	56	66	57	10	16,67%
Nbre mainlevées JLD	16	26	8	14	10	15	-4	-50,00%

Statistique des SDDE-SDRE - Années 2021 à 2025

Libellés	2021	2022	2023	2024	2025	Moy. sur la période	Var. 2025-2024	Var 2025-2024 (%)
REPARTITION PAR UNITE (SDDE + SDRE)								
ALTAIR	166	236	243	241	231	223	-10	-4,15%
MANDELA	48	17	11	0	0	15	0	-
UPG	183	183	178	201	206	190	5	2,49%
BUFFON	192	153	164	115	141	153	26	22,61%
POP Accueil	90	141	155	146	150	136	4	2,74%
GERONTO	23	27	32	25	18	25	-7	-28,00%
ARC EN CIEL	0	0	0	1	0	0	-1	-75,00%
UD SARI	4	7	0	0	0	2	0	-

ISOLEMENTS THÉRAPEUTIQUES DE 2020 À 2025 (SOURCE DIM – AU 31/12/2025)

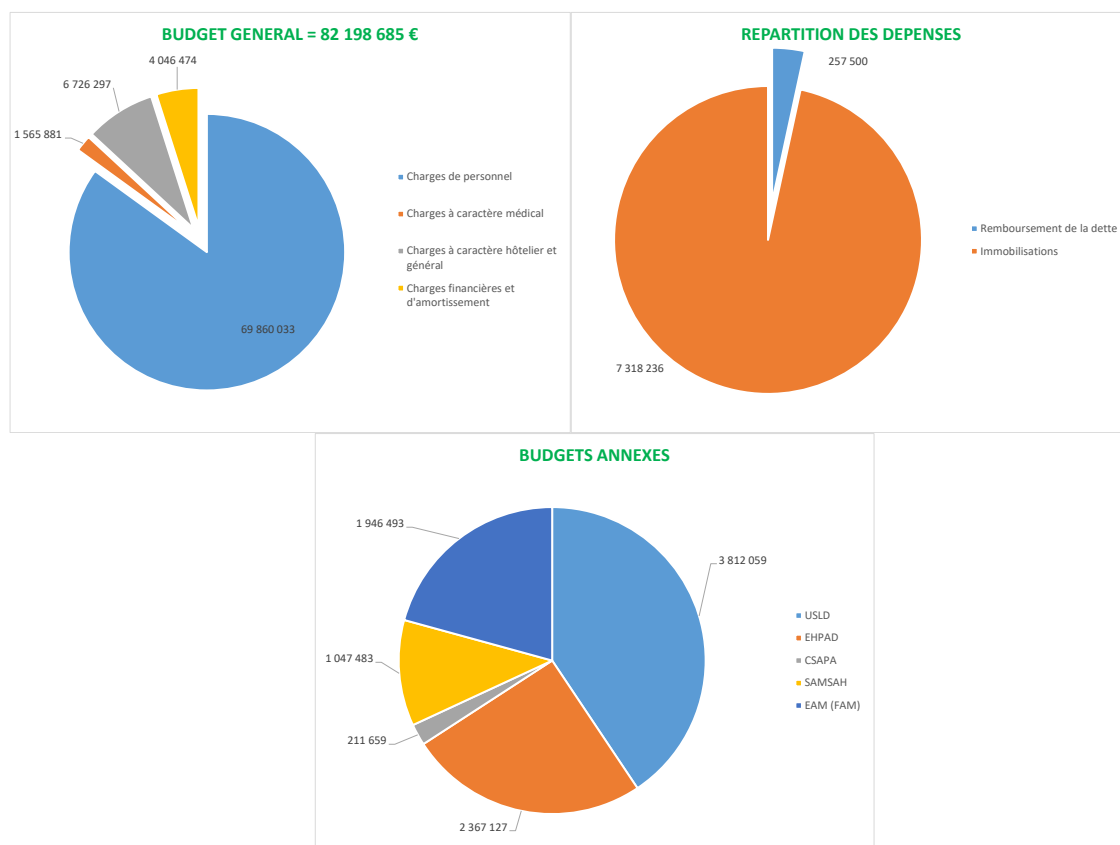
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pôle de Réhabilitation	2 868	2 777	339	30	278	363
Pôle Extra hospitalier	335	206	222	286	292	243
Pôle Intra hospitalier	7 140	3 226	1 904	1 533	1410	1 245
TOTAL	10 343	6 209	2 465	1 849	1980	1 851

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Arc-en-Ciel	1 208	1 209	9	20	252	354
Camille claudel	73	0	1	0	1	1
Géronto psychiatrie	1 115	233	8	3	2	5
Mandela	1 053	309	34	7		
Oasis						
Pop accueil	307	206	221	284	292	241
Pop court séjour	28	0	1	2		2
Saint Exupéry				2	1	1
Unité altaïr	1 988	874	564	392	549	473
Unité Buffon	1 289	939	547	400	274	247
Unité cassiopée	115	4	0	0		3
Unité de la dépression	241	72	45	1		
Unité de psychiatrie générale	1 266	795	705	730	584	516
Usalp	1 660	1 568	330	8	25	8
TOTAL	10 343	6 209	2 465	1 849	1 980	1 851

3.3. LE BUDGET GÉNÉRAL ET LES BUDGETS ANNEXES EN 2025 (SOURCE DAF – AU 31/12/2025)

Compte Financier du Budget général H - Année 2025				
PRODUITS				
Libellés	Prévisions	Réalisations	Réa - Prév	Écart en %
T1 Produits versés par l'Assurance maladie	71 660 421	72 806 913	1 146 492	1,60%
T2 Produits hospitaliers	4 960 000	5 302 567	342 567	6,91%
T3 Autres produits	5 825 000	7 630 261	1 805 261	30,99%
Total produits	82 445 421	85 739 741	3 294 320	4,00%
CHARGES				
Libellés	Prévisions	Réalisations	Réa - Prév	Écart en %
T1 Charges de personnel	69 500 000	69 860 033	360 033	0,52%
T2 Charges à caractère médical	1 650 000	1 565 881	-84 119	-5,10%
T3 Charges à caractère hôtelier et général	6 976 000	6 726 297	-249 703	-3,58%
T4 Charges financières et d'amortissement	3 057 000	4 046 474	989 474	32,37%
Total charges	81 183 000	82 198 685	1 015 685	1,25%
Excédent	1 262 421	3 541 056	2 278 635	180,50%

Résultats d'exploitation 2025 du CH La Chartreuse								
Libellés	"Budget H général"	"Budget B USLD"	"Budget E EHPAD"	"Budget P0 CSAPA"	"Budget P1 SAMSAH"	"Budget P2 FAM"	Total des 6 budgets	Total des 7 budgets
Résultats d'exploitation excédent (+) et déficit (-)	3 541 056,58	-319 570,28	-439 949,95	30 874,27	89 922,06	-71 623,38	0,00	2 830 709,30
Total des produits réalisés	85 739 740,86	3 492 488,37	1 927 176,89	242 533,71	1 137 405,28	1 874 869,47	40 035,06	94 454 249,64
Résultat en %	4,13%	-9,15%	-22,83%	12,73%	7,91%	-3,82%	0,00%	3,00%
Section Hébergement		-30 306,06	-81 359,38					
Section Dépendance		-100 145,08	-62 897,92					
Section Soins		-189 119,14	-295 692,65		77 182,08	-41 957,15		
Section Sociale					12 739,98	-29 266,23		
Résultat d'exploitation 2024	4 222 558,44	-331 403,87	-370 350,31	23 546,01	109 194,96	-90 762,97	0,00	3 562 782,26
Écarts 2025 - 2024 en %	-16,14%	3,57%	-18,79%	31,12%	-17,65%	21,09%	0,00%	-20,55%



3.4. COMPTE FINANCIER 2025 (SOURCE DAF – AU 31/12/2025)

BUDGET GENERAL : 82 198 685 €		
T1	Charges de personnel	69 860 033 €
T2	Charges à caractère médical	1 565 881 €
T3	Charges à caractère hôtelier et général	6 726 297 €
T4	Charges financières et d'amortissement	4 046 474 €

BUDGET ANNEXES 9 384 821 €	
USLD	3 812 059 €
EHPAD	2 367 127 €
CSAPA	211 659 €
SAMSAH	1 047 483 €
FAM	1 946 493 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES	
Remboursement de la dette	257 500 €
Immobilisations	7 318 236 €

4. PÔLE INTRA HOSPITALIER

4.1. LE PÔLE

Le pôle Intra regroupe huit unités d'hospitalisation. Quatre d'entre elles accueillent des patients en soins libres et trois autres sont des unités qui accueillent des patients en soins sans consentement. Enfin, la gériopsychiatrie accueille des patients âgés de plus de 65 ans dans une unité sécurisée en soins libres ou sans consentement.

Durant les hospitalisations, l'offre de soins est soutenue par le Service des Médiations et des Psychothérapies (SMP) à travers des médiations thérapeutiques et des psychothérapies de groupe.

Une filière pénitentiaire est intégrée au pôle Intra. Elle comprend au sein de la maison d'arrêt de Dijon, un CMP-HDJ afin de répondre aux besoins de soins psychiatriques des personnes placées sous main de justice et un CSAPA, service médico-social d'activité spécifique, assurant le dépistage, la prévention et le suivi des personnes détenues souffrant d'addiction(s).

Une filière intersectorielles personnes âgées (ISPA) regroupe toutes les structures de soins et médicosociales du sujet âgé : une unité d'admission, un CMP-CATTP-HDJ intersectoriel dijonnais et un HDJ ISPA sur le site du CH La Chartreuse, une équipe mobile Géroto-Saône et un lieu de vie, l'EHPAD/USLD Les Vergers accueillant 75 résidents. Cette structure est labellisée Unité de Psychiatrie pour Personnes Agées pour 16 lits d'EHPAD, financée par l'ARS.

4.2. MISSIONS PRINCIPALES

Le pôle Intra inscrit ses missions dans la prise en soins des phases aiguës au sein des unités d'hospitalisation de psychiatrie générale pour adultes. Ces unités n'ont pas vocation à assurer un hébergement au long cours et ne peuvent se substituer au manque de lieux de vie adaptés.

Portrait

Dr Radut Christian MOT
Chef du Pôle Intrahospitalier

Edwige GREGOIRE
Cadre Supérieur de Santé



« Notre ambition est de proposer des espaces de soins plus respectueux, contenant et adaptés. »

3 QUESTIONS À ...

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

Les services d'admission assurent un accueil des patients adultes 24h/24 dans des structures de soins multidisciplinaires, tout en reconnaissant certaines approches spécifiques. Grâce à la désectorisation des hospitalisations, le parcours patient est plus fluide, mais nécessite une meilleure coordination entre les unités ouvertes et fermées, notamment à travers des réunions dédiées. Parallèlement, les professionnels ont diversifié l'offre de soins dans une stratégie de prévention des situations de crise. Les réflexions menées à partir des recommandations du CCOMS, de la HAS et du CGLPL ont conduit à repenser les ambiances de soins afin de proposer des environnements plus respectueux, contenant et adaptés. Les espaces d'apaisement et les plans de prévention partagés développés sur le pôle enrichissent les alternatives à la médication et aux mesures de soins coercitives. L'ensemble de ces évolutions contribue à renforcer l'alliance thérapeutique et le respect de la dignité des patients.

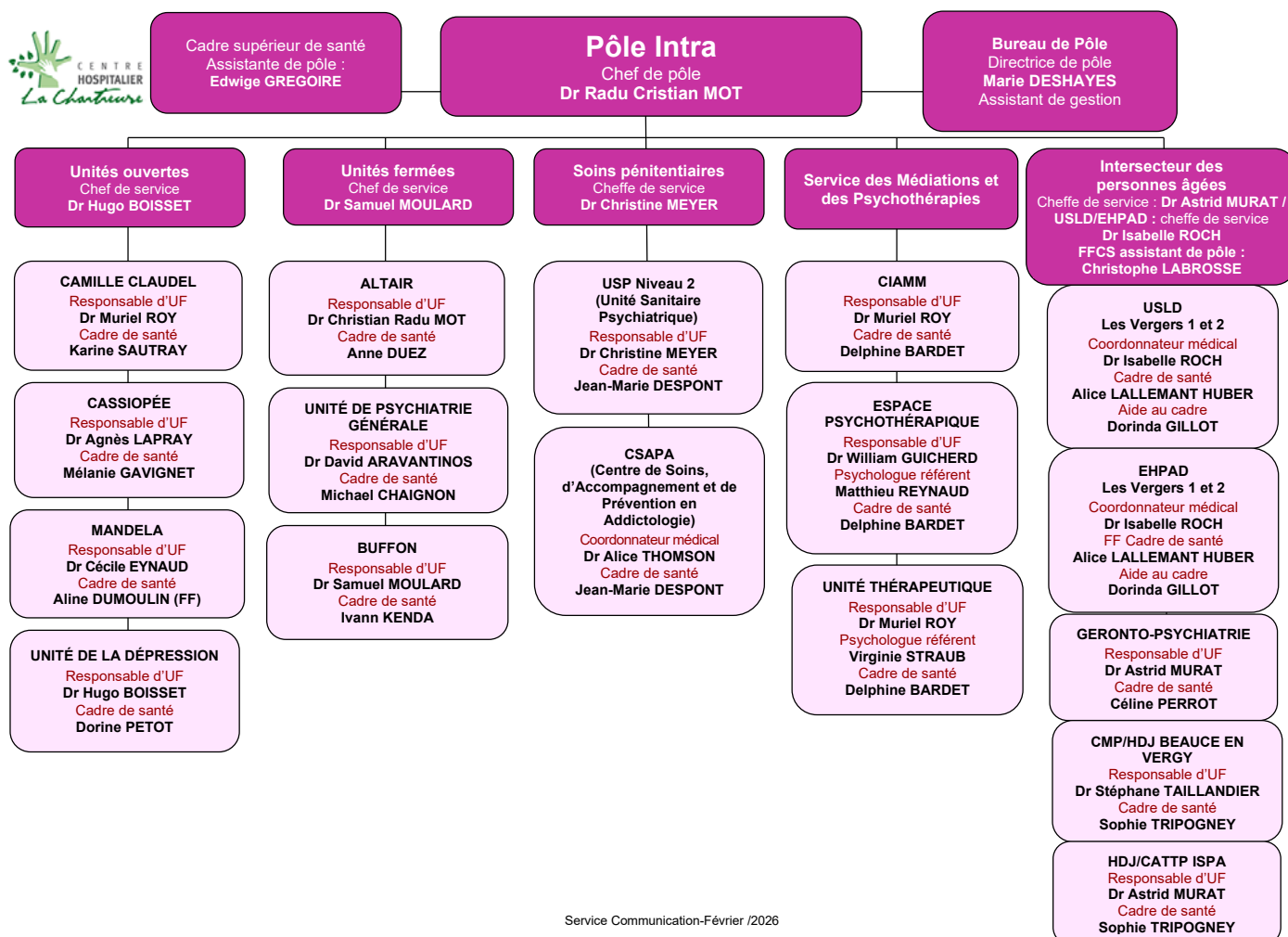
Les projets marquants du pôle en 2025 ?

L'offre de médiations et de psychothérapies, au sein des services et en lien avec le SMP, a été renforcée. Les projets phares se poursuivent avec les Olympiades, organisées en partenariat avec l'Université Bourgogne Europe et la filière STAPS. Le pôle s'est également mobilisé en faveur des patients de 18 à 25 ans présentant un trouble de la personnalité borderline, avec le développement d'un programme de psychoéducation basé sur la mentalisation. La prévention de la crise suicidaire demeure également un axe fort du projet de pôle. Enfin, le parcours du patient détenu fait l'objet d'une réflexion spécifique en lien avec la filière pénitentiaire et la Plateforme d'Orientation Psychiatrique afin d'améliorer les conditions d'accueil.

Quels projets pour l'avenir ?

Cette dynamique accompagne la rénovation des services d'admission. POLARIS remplacera le pavillon Buffon dans des locaux entièrement réhabilités. Ces travaux se poursuivront dans le cadre du Schéma directeur immobilier 2026-2030 avec l'UPG puis Altaïr. Le pôle poursuit également sa politique de réduction des mesures d'isolement et de contention à travers le développement des alternatives thérapeutiques et la création d'espaces d'apaisement dans chaque unité. La formation sera renforcée grâce au groupe de formateurs internes OMEGA, dédié à la désescalade des situations de crise, qui passera de trois à cinq formateurs en 2026. Le pôle souhaite également s'appuyer sur des Infirmiers en Pratique Avancée afin d'assurer le suivi des patients âgés, complexes ou au long cours. Les objectifs sont de limiter les ruptures de soins et de développer les missions de réhabilitation. Le développement des programmes de psychoéducation se poursuivra avec la création d'un centre d'animation du dispositif national BREF destiné aux aidants au sein du Service de Médiations et de Psychothérapies. Enfin, la réussite de ces projets repose sur la stabilité des effectifs médicaux et soignants afin de maintenir l'offre de soins. L'attractivité, la fidélisation et la formation des professionnels demeurent des enjeux majeurs pour répondre aux défis de la promotion de la santé, du soin et de la réhabilitation.

4.3. ORGANIGRAMMES



Service Communication-Février /2026

4.4. EFFECTIF GLOBAL DU PÔLE

- Non médicaux en équivalent temps plein : 301,41.
- Médicaux en équivalent temps plein : 18,25.

4.5. CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

Au niveau de la file active, les variations du capacitaire en lits sur les unités Buffon, Camille Claudel et Cassiopée s'expliquent par des ressources médicales insuffisantes. C'est pourquoi le pôle a été amené à organiser une fermeture estivale de l'unité Mandela. De plus, l'accueil d'un patient complexe sur Altaïr et des travaux dans des chambres dégradées ont aussi engendré une diminution de l'activité. La variation des ressources humaines au sein du SMP ont eu un impact direct sur l'offre de soins de médiation qui a diminué de plus de 6 %.

Concernant le nombre de jours de soins sans consentement, une diminution de 8 % est observée entre 2024 et 2025.

4.6. FAITS MARQUANTS 2025

Intervention de Dr MOT et Mme GREGOIRE au Ministère de la Santé en octobre 2025 :

Dans le cadre de la politique de réduction des mesures d'isolement et de contention, l'établissement a été invité à présenter ses évolutions vers des pratiques moins coercitives. Les réflexions et le travail des équipes ont pu être valorisés et salués.

Table ronde sur la crise suicidaire en octobre 2025 :

Le groupe de travail médico soignant initié en 2024 par Dr ROY a poursuivi ses réflexions sur la crise suicidaire et a organisé une table ronde avec l'équipe du CHU Dijon Bourgogne afin de partager des connaissances et expériences autour de la prise en charge du risque suicidaire. Un partenariat s'est poursuivi à la suite.

La 10^e édition des Olympiades en partenariat avec l'Université Bourgogne Europe et l'UFR STAPS :

Manifestation phare du CH La Chartreuse portée par le Service des Médiations et des Psychothérapies (SMP) et les étudiants en STAPS, cette édition a réuni près de 250 sportifs et encadrants pour célébrer le dixième anniversaire de cette rencontre dédiée au sport adapté, au handicap et à la santé mentale.

4.7. PERSPECTIVES 2026

Le déménagement du service BUFFON vers POLARIS, dans un pavillon refait à neuf permettant des prises en soins plus respectueuses et favorables à la mise en place du projet de service axé sur le développement des médiations thérapeutiques.

La poursuite du groupe de travail autour de la crise suicidaire et la création d'une concertation institutionnelle en suicidologie permettant de réunir tous les pôles, d'échanger sur les pratiques, de partager les réflexions autour du parcours de soins et des conditions d'accueil des patients présentant un risque suicidaire.

La création d'une unité de psychiatrie légale centralisant les demandes d'expertise et de mesures de protection des majeurs. Cette unité assurera un suivi des patients à leur sortie de détention, en lien avec le SPIP et les CMP de secteur. Elle proposera aussi des formations spécifiques.

4.8. LES UNITÉS DU PÔLE INTRA

4.8.1. UNITÉ DE SOINS PSYCHIATRIQUES (USP) ET CSAPA LE BELEM

L'Unité de Soins Psychiatriques (USP) assure la prise en charge des personnes détenues à la Maison d'Arrêt de Dijon ainsi que pour l'ensemble des établissements pénitentiaires de Bourgogne-

Franche-Comté dans le cadre de l'Hôpital de Jour. Le CSAPA Le Belem complète cette offre par un accompagnement médico-psycho-social spécialisé dans la prise en charge des conduites addictives.

Chiffres clés

En 2025, l'activité poursuit sa progression avec une file active de 700 patients (+7 % par rapport à 2024) et une augmentation de 12 % des actes réalisés. Les consultations représentent la majorité des suivis avec 660 patients dont 353 nouveaux patients. L'hôpital de jour reste stable avec 99 séjours (+32 %). Le Belem a suivi de façon stable 258 patients (1 726 actes). Ces données illustrent l'augmentation des besoins en santé mentale et d'addictologie en milieu carcéral.

Réalisations marquantes en 2025

L'année a été marquée par le développement de médiations thérapeutiques (médiation animale, activités physiques adaptées, médiations psychocorporelles) ainsi que par la mise en place de groupes thématiques autour des violences conjugales et familiales ou de la sophrologie, notamment proposée aux mineurs. Les équipes ont également poursuivi leur travail partenarial avec l'administration pénitentiaire, le SPIP et les associations, notamment autour de la prévention du suicide et du repérage des situations à risque.

Projets 2026

Les projets 2026 portent sur le développement de nouvelles médiations et groupes thérapeutiques, notamment à destination des mineurs. L'amélioration des conditions d'exercice et d'accueil des patients constitue également un enjeu fort avec le projet de création de deux nouveaux bureaux. Enfin, le maintien de l'offre de soins reste un enjeu majeur dans un contexte de tensions sur les effectifs médicaux et d'évolution de l'organisation des mouvements en détention dans le cadre du dispositif « Surveillant acteur ».

4.8.2. Unité CAMILLE CLAUDEL



Camille Claudel est un service d'admission accueillant des patients majeurs en hospitalisation libre. L'unité s'appuie sur une prise en soins pluriprofessionnelle dans un environnement adapté et sécurisant. Elle dispose de 23 lits et de 2 lits « Hôpital en tension ».

Chiffres clés

La file active 2025 est de 306 patients (+29,11 % par rapport à 2024) à effectif médical et paramédical

constant. La durée moyenne d'hospitalisation reste stable depuis trois ans, légèrement inférieure à 26 jours. L'année a également été marquée par trois départs et trois arrivées au sein de l'équipe.

Réalisations marquantes en 2025

L'investissement des professionnels autour de la salle d'apaisement « Salle Saule » s'est renforcé avec le développement de techniques d'apaisement psychocorporelles. L'équipe a également mis en place le groupe SKILLS, destiné aux patients présentant des difficultés de régulation émotionnelle, grâce à des séances animées en binôme par des professionnels de différentes disciplines.

Projets 2026

- Poursuite et consolidation du dispositif de prévention et de gestion de la crise suicidaire
- Développement des médiations thérapeutiques et techniques psychocorporelles
- Pérennisation du groupe SKILLS.
- Élaboration d'un guide d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants afin de faciliter le parcours patient de l'entrée à sa sortie.

4.8.3. Unité CASSIOPEE

Cassiopee est un service d'admission intersectoriel accueillant des patients majeurs en soins libres, notamment pour des crises suicidaires, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité borderline ou troubles psychotiques. Cette année, l'unité a fonctionné avec une capacité réduite en raison d'une carence médicale jusqu'à l'arrivée d'un psychiatre en septembre.

Chiffres clés

La fermeture temporaire de trois lits a entraîné une baisse de la file active de 20 % et une augmentation de la durée moyenne d'hospitalisation de 13 %. L'activité d'hospitalisation de jour a fortement progressé afin de maintenir l'offre de soins.

Réalisations marquantes en 2025

L'organisation du temps de travail en 12 heures a été déployée pour sept infirmiers. Cette évolution a favorisé le développement des médiations thérapeutiques. Un atelier dédié aux troubles anxieux a également été créé, associant groupes thérapeutiques et entretiens individuels. Enfin, plusieurs analyses d'événements indésirables ont permis de poursuivre l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Projets 2026

L'unité poursuivra le développement des outils thérapeutiques et des dispositifs favorisant la qualité du parcours patient (GPS, Safety Plan, médiations sportives, musicothérapie, salle d'apaisement). Une évaluation de l'organisation en 12 heures sera également conduite.

4.8.4. Unité MANDELA

Mandela est un service d'admission intersectoriel de psychiatrie générale adulte disposant de 21 lits et accueillant des patients en soins libres.

Chiffres clés

La file active s'établit à 227 patients en 2025 (-12,7 % par rapport à 2024), tandis que la durée moyenne d'hospitalisation reste stable à 25,9 jours.

Réalisations marquantes en 2025

L'année a été marquée par une fermeture estivale de sept semaines liée à des difficultés de continuité médicale. Malgré ce contexte, les professionnels ont maintenu leur engagement auprès des patients. Les tensions sur les effectifs médicaux (un départ et une arrivée) ainsi que le changement d'encadrement ont pu déstabiliser les organisations. L'équipe a développé plusieurs médiations thérapeutiques autour du sport, du jardin thérapeutique, de la musique, du karaoké et de la cuisine.

Projets 2026

En 2026, l'unité poursuivra les travaux de sécurisation du risque suicidaire, notamment au niveau des tuyauteries et de l'accès au jardin thérapeutique par l'escalier extérieur. L'amélioration de l'ambiance de soins se poursuivra également avec la création d'une fresque en trompe-l'œil au fond de la verrière.

Développement des outils de psychoéducation des patients :

- Mon Guide Prévention et Soins de Psycom, plan de prévention partagé
- Pour les patients en crise suicidaire, le guide d'évaluation soignant GERIS, l'application Hop Ma liste et le Safety Plan

L'unité intégrera également le dispositif national Vigilans afin d'assurer le suivi des patients ayant réalisé une tentative de suicide.

Enfin, la montée en compétences des professionnels se poursuivra afin de répondre aux



besoins de l'équipe de sismothérapie ainsi que pour la prise en soins de la crise suicidaire (groupe de travail institutionnel et formations du Groupe d'Etude et de Prévention Suicide)

4.8.5. Unité de la Dépression (UD)

L'UD est une unité de psychiatrie générale de 22 lits accueillant des adultes en soins libres ainsi que des patients hospitalisés pour des cures de sismothérapie (ECT).

Chiffres clés

L'activité reste stable avec une file active de 261 patients, une durée moyenne d'hospitalisation de 27 jours et 140 actes d'ECT réalisés en 2025. À noter une diminution de la part de patients au long cours qui est passée de 8 % à 5 %. Ces résultats traduisent une amélioration de la fluidité des parcours de soins, malgré la persistance de situations complexes pouvant impacter les durées de séjour.

Réalisations marquantes en 2025

L'année a été marquée par l'arrivée de nouveaux professionnels et par plusieurs projets de médiation : réalisation d'une fresque participative, végétalisation des espaces de soins et développement des activités extérieures thérapeutiques en partenariat avec le CIAMM. L'exercice 2025 confirme une dynamique de stabilisation de l'activité, associée à une volonté d'amélioration continue des pratiques professionnelles, dans un contexte marqué par des contraintes organisationnelles et des enjeux de ressources humaines.

Projets 2026

L'unité poursuivra les projets engagés, développera les temps d'échanges cliniques et réhabilitera l'ancienne chambre d'isolement afin d'améliorer les conditions d'accueil dans le respect des exigences de sécurité et de bientraitance.

4.8.6. Unité ALTAIR

Altaïr est un service d'admission intersectoriel de 22 lits et 2 chambres d'isolement accueillant des patients en soins sans consentement ainsi que des patients détenus adressés par la Maison d'Arrêt de Dijon.

Chiffres clés

La file active a diminué à 270 patients (-13.46%) et s'explique par la prise en charge spécifique d'un patient en chambre double et par des travaux dans 2 chambres doubles sur plusieurs mois. La DMH à 26,7 jours s'allonge d'un jour par rapport à 2024. Le projet de service centré sur les ambiances de soins et les médiations thérapeutiques a permis de proposer près de 200 heures d'activités bénéficiant à plus de 750 participations de patients : activités sportives pour 280 patients, activités culinaires pour 150 patients, jardin thérapeutique et jeux collectifs pour 250 patients et réappropriation corporelle pour 100 patients.

Réalisations marquantes en 2025

Le jardin thérapeutique a été aménagé et les sorties thérapeutiques se sont diversifiées. L'espace d'apaisement « Wavecare » est désormais pleinement intégré aux pratiques de soins et constitue une alternative aux thérapeutiques imposées et aux mesures d'isolement-contention. Les cours des chambres d'isolement ont également été agrandies.

Projets 2026

Les projets portent sur le développement de l'hydrothérapie, la création d'une médiation photographique valorisant les réalisations des patients ainsi que sur plusieurs projets artistiques, dont une fresque extérieure en partenariat avec un graffeur dijonnais et un projet de mur de décharge.

4.8.7. Unité BUFFON



Buffon est une unité de psychiatrie générale de 21 lits et une chambre d'isolement accueillant des patients présentant principalement des troubles psychotiques ou de l'humeur, ainsi que des patients détenus.

Chiffres clés

Face à une diminution des ressources médicales, la capacité d'accueil a été réduite à 18 lits fin 2024, puis à 14 lits depuis décembre 2025. Malgré ce contexte, la file active a progressé de 8,74 %, tandis que la durée moyenne d'hospitalisation est restée stable à 31 jours. L'activité se caractérise par une baisse de 10,23 % des patients en SDRE, une forte hausse (+51,79 %) des patients détenus pris en charge et une stabilité des prises en charge en SDDE. L'année a également été marquée par quatre départs et six recrutements de professionnels.

Réalisations marquantes en 2025

L'unité a poursuivi le développement du travail en réseau avec les partenaires et les familles, notamment autour des situations complexes. Les équipes ont également renforcé leurs compétences dans la prévention et la gestion des situations de violence et dans la désescalade des situations à risque. La préparation du futur déménagement vers Polaris a constitué un axe majeur de l'année.

Projets 2026

Le projet principal concerne le déménagement vers le pavillon Polaris, qui comprendra deux espaces d'apaisement et deux chambres d'isolement adaptées. De nouvelles médiations thérapeutiques sont également envisagées, notamment autour du jeu vidéo, de l'aromathérapie et de la création d'un jardin thérapeutique dans la future unité.

4.8.8. Unité de Psychiatrie Générale (UPG)

L'UPG est une unité d'admission de 17 lits accueillant des patients en hospitalisation complète ou de jour, en soins libres ou sans consentement. Elle prend également en charge des patients détenus et dispose de trois chambres d'isolement.

Chiffres clés

L'activité est marquée par une hausse de la file active de 14,7 % (272 patients, dont 266 en hospitalisation complète), associée à une diminution de la durée moyenne d'hospitalisation à 25 jours (-15,3 %) et de la durée moyenne de séjour à 20,8 jours (-14,1 %). Le nombre de journées d'hospitalisation complète reste stable, avec un taux d'occupation de 107 % lié aux hébergements surnuméraires en chambre d'isolement. Les journées d'hospitalisation des patients détenus diminuent de 23,5 % (114 journées), tandis que la part des soins libres demeure stable à 39,5 %. Malgré des tensions sur les effectifs infirmiers, le taux d'absentéisme reste faible à 2,47 %, dont 56 % liés à des accidents du travail.

Réalisations marquantes en 2025

L'année a été marquée par le développement des activités de médiation thérapeutique, en hausse de 30 %, et par une forte implication de l'équipe dans les réflexions institutionnelles autour du suicide, des patients détenus et des pratiques d'isolement-contention.

Projets 2026

L'unité poursuivra son activité malgré les tensions sur les effectifs infirmiers, préparera son évolution dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier et développera un espace d'apaisement à la place d'une chambre d'isolement lors de l'ouverture de Polaris.

4.8.9. Le service des médiations et des psychothérapies

4.8.9.1. Le Centre Intersectoriel d'activités et Médiations Multiples (CIAMM)

Le CIAMM est une structure intrahospitalière support de soins qui utilise les médiations thérapeutiques comme outils privilégiés. Il est ouvert aux patients hospitalisés, quel que soit leur mode d'hospitalisation, ainsi qu'aux patients suivis en extrahospitalier. Les orientations, réalisées sur prescription médicale, visent notamment à développer ou restaurer les fonctions cognitives et psychomotrices ainsi qu'à améliorer l'estime de soi.

Chiffres clés

L'année 2025 est marquée par une diminution de 22 % du nombre de prises en charge, en lien avec l'instabilité des effectifs (postes vacants ou temps partiels non remplacés). À l'inverse, l'activité d'ergothérapie progresse fortement, passant de 106 séances en 2024 à 447 séances en 2025 grâce au recrutement d'un deuxième ergothérapeute à temps partiel.

Réalisations marquantes en 2025

L'offre de soins s'est enrichie avec de nouvelles médiations thérapeutiques : yoga du rire, podcast, ludothérapie et reprise de l'atelier terre. L'atelier vêtementerie a également été redynamisé grâce à l'organisation de journées portes ouvertes et au réaménagement des espaces. L'année a également été marquée par le 10e anniversaire des Olympiades, organisées en partenariat avec l'UFR STAPS de l'Université Bourgogne Europe, ainsi que par un séjour thérapeutique sportif et cinq journées voile à destination des patients hospitalisés.

Projets 2026

L'année 2026 sera notamment consacrée au recrutement d'un enseignant en activité physique adaptée afin de consolider l'offre de sport adapté. Le CIAMM poursuivra également le développement de son offre avec la mise en œuvre du programme de psychoéducation BREF destiné aux aidants.

4.8.9.2. L'Unité Thérapeutique

Les groupes Photolangage et Hypnose sont proposés chaque semaine aux patients hospitalisés dans les unités de soins ouvertes du Pôle Intra, sur orientation médicale. Ils sont coanimés par un binôme psychologue du Pôle Intra et infirmière du CIAMM.

Chiffres clés

Le groupe Photolangage a accueilli 63 patients pour 183 prises en soins. Malgré des prescriptions irrégulières, le groupe a pu se maintenir tout au long de l'année. Il permet aux patients de faire l'expérience d'une situation groupale dans un climat de sécurité psychique, d'atténuer l'anxiété et de favoriser la verbalisation à partir du support photographique.

Le groupe Hypnose a accueilli 83 patients pour 237 prises en soins en hospitalisation complète et 45 prises en soins en ambulatoire. La hausse des prescriptions a conduit à réaménager la salle afin d'augmenter l'effectif maximal du groupe à 14 patients. Le travail hypnotique, organisé autour de 8 séances, favorise l'activation des ressources intérieures, la régulation des émotions, la réduction des tensions anxieuses et la confiance en soi.

Projets 2026

Pour le Photolangage, l'objectif est de proposer une poursuite de séances en post-hospitalisation, sur un format limité à 8 séances.

Pour l'Hypnose, le projet vise à étendre le programme à 10 séances afin de renforcer la dynamique groupale et l'apprentissage de l'autohypnose. Les deux intervenantes poursuivront également l'écriture de nouveaux scripts pour ajuster les propositions aux besoins thérapeutiques des patients.

4.8.9.3. L'Espace Psychothérapique

L'Espace Psychothérapique regroupe trois activités cliniques : l'intervention psychothérapique brève pour les patients présentant un trouble de la personnalité borderline ou une dépression complexe, les consultations familiales et de couple, et le groupe de psychoéducation basé sur la mentalisation (TBM), mis en place en novembre 2025.

Chiffres clés

En 2025, 34 patients ont été pris en charge pour 40 demandes, représentant 121 actes et 55 groupes.

Réalisations marquantes en 2025

L'intervention psychothérapique brève vise à développer les capacités de mentalisation, d'insight et d'adaptation dans la vie quotidienne des patients présentant une personnalité borderline ou une dépression complexe. Les consultations familiales et de couple ont reçu 17 demandes, un

niveau d'activité stable qui confirme leur identification comme ressource de soins au sein du pôle. Le groupe de psychoéducation basé sur la mentalisation (TBM) propose un parcours associant évaluation infirmière, entretien psychologique et programme de 12 séances. Il vise à améliorer la régulation émotionnelle, les relations interpersonnelles et la santé mentale des patients. Pour cette première année, 10 patients ont été pris en charge pour 13 demandes et 30 actes. L'année a également été marquée par des actions de formation, d'intervision et d'analyse des pratiques auprès des psychologues, ainsi que par la mise en place d'un groupe de réflexion autour des troubles de la personnalité borderline.

Projets 2026

Les projets portent sur l'organisation de deux groupes de psychoéducation TBM par an et la création d'un dispositif de niveau 2 sous forme de groupe psychothérapeutique « Partage des expériences et perspectives ». Une évaluation scientifique du dispositif d'intervention thérapeutique brève sera également menée en partenariat avec le laboratoire Psy-DREPI de l'Université Bourgogne Europe.



4.8.10. Unité DE GÉRONTO PSYCHIATRIE

L'unité de gérontopsychiatrie est un service d'admission intersectoriel de 18 lits. Ouverte et sécurisée depuis mars 2023, elle accueille des patients de plus de 65 ans en hospitalisation libre ou sous contrainte. Son projet vise à concilier le respect des droits des patients et la sécurisation des personnes désorientées afin de limiter les risques de fugue.

Chiffres clés

L'unité a accueilli 115 patients en 2025, soit une hausse de 1,77 % par rapport à 2024. La durée moyenne d'hospitalisation progresse fortement (+56,07 %), en raison notamment de la spécificité des traitements gériatriques et des difficultés d'orientation vers les structures médico-sociales. Les hospitalisations sous contrainte diminuent de 23,12 %. Les patients accueillis présentent des situations complexes associant troubles psychiatriques, pathologies somatiques et troubles cognitifs.

Faits marquants et réalisations 2025

L'année a été marquée par une importante instabilité des effectifs infirmiers, compensée par l'intérim et la suppléance, tandis que les équipes médicales et aides-soignantes sont restées stables. L'activité sociale demeure particulièrement soutenue avec 840 actes réalisés pour 80 patients. Elle a notamment permis l'orientation directe de 38 patients vers un EHPAD à l'issue de leur hospitalisation. L'offre de soins s'est enrichie grâce au développement de médiations thérapeutiques (jardin thérapeutique, chant, cuisine, modelage), au renforcement des liens avec les CMP et les EHPAD, ainsi qu'à la mise en place d'accompagnements à domicile pour préparer les sorties. L'amélioration des locaux s'est poursuivie avec l'installation d'une salle des familles, d'une seconde salle de télévision et d'une salle climatisée.

Perspectives 2026

Les projets concernent le développement des sorties thérapeutiques, la reprise des médiations suspendues lors de la réorganisation hospitalière et le renforcement de l'évaluation de l'autonomie des patients à travers des activités autour des repas thérapeutiques. L'unité souhaite également développer un projet « Culture-Santé » en partenariat avec un photographe.

4.8.11. HÔPITAL DE JOUR ISPA

L'Hôpital de Jour ISPA est une structure intersectorielle de 10 places accueillant des patients de plus de 65 ans présentant des troubles psychiatriques chroniques, notamment des psychoses déficitaires ou des troubles bipolaires sévères.

Chiffres clés

La file active progresse de 7,5 % en 2025. L'activité est en forte augmentation avec 1 532 journées réalisées, soit une hausse de 25,57 %. 61 journées en Hôpital de jour s'ajoutent et concernent des patients hospitalisés dans différents services du CHLC en prévision de la sortie d'hospitalisation.

Réalisations marquantes en 2025

L'Hôpital de Jour a renforcé son ouverture sur la cité à travers des partenariats avec les acteurs locaux comme le Centre Communal d'Action Sociale, et la participation à des sorties thérapeutiques favorisant le maintien du lien social et l'autonomie des patients. Le développement des liens avec les CMP du territoire se poursuivra afin de renforcer les parcours de soins. Le développement de l'Unité de Psychiatrie pour Personnes Âgées (UPPA) des Vergers a renforcé la collaboration entre l'HDJ ISPA, la gériopsychiatrie et l'EHPAD du CH La Chartreuse afin d'accompagner les patients présentant des pathologies psychiatriques complexes. Parallèlement, l'équipe a poursuivi son travail de coordination avec les EHPAD du territoire pour faciliter le parcours de soins des patients suivis en hôpital de jour. La médiation animale s'est également poursuivie au sein de l'HDJ ISPA. Enfin, l'équipe de l'HDJ ISPA rencontre de plus en plus de difficultés pour la mise en place de VSL pour la venue des patients âgés à mobilité réduite au sein de l'HDJ.

Projets 2026

L'année 2026 sera marquée par un projet d'intégration d'un enseignant en activité physique adaptée

(APA) au sein des HDJ ISPA et Beauce-en-Vergy afin de favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées suivies en extrahospitalier. Le développement des liens avec les CMP du territoire se poursuivra afin de renforcer les parcours de soins.

4.8.12. Unité BEAUCE-EN-VERGY

L'unité Beauce-en-Vergy accueille des patients de plus de 65 ans domiciliés sur les secteurs dijonnais 2 et 5 de psychiatrie générale. Elle comprend un Centre Médico-Psychologique, un Hôpital de Jour de 14 places et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel. Bien qu'elle ne soit pas identifiée comme équipe mobile, les professionnels interviennent régulièrement à domicile afin de s'adapter aux difficultés de déplacement des personnes âgées.



Chiffres clés

La file active s'établit à 530 patients en 2025, contre 569 en 2024.

81.32 % des patients ont entre 65 et 84 ans. 14.72 % des patients ont plus de 85 ans.

L'activité CMP reste stable avec 3 376 actes réalisés, dont une part importante à domicile ou en EHPAD.

L'activité de l'Hôpital de Jour demeure soutenue avec 1 847,5 journées réalisées. La diminution de 58,72% des prises en charge en CATTP se poursuit et s'explique par la durée de prise en charge en HDJ plus adaptée à l'âge des patients. Les pathologies prises en charge concernent principalement les troubles de l'humeur, les troubles psychotiques, les troubles névrotiques, de la personnalité et du comportement.

Réalisations marquantes en 2025

Les consultations psychologiques poursuivent leur développement, notamment pour l'accompagnement des situations de psychotraumatisme avec des délais de prise en charge maintenus à moins de dix jours.

En plus des médiations habituelles, certains projets de service ont été poursuivis :

- La médiation « méditation pleine conscience »
- La réalisation d'un séjour thérapeutique en Normandie
- Une rencontre intergénérationnelle au sein des locaux de Beauce-en-Vergy

Le travail de coordination avec les EHPAD et les partenaires du territoire s'est renforcé afin de favoriser le maintien à domicile, prévenir les hospitalisations et faciliter les parcours de soins des personnes âgées.

Projets 2026

L'intégration d'un enseignant en activité physique adaptée (APA) constituera l'un des projets majeurs de l'année afin de favoriser le maintien de l'autonomie des patients. L'arrivée d'une infirmière en pratique avancée (IPA) permettra également de renforcer le suivi des patients, à domicile, en EHPAD et au CMP, tout en contribuant à réduire les délais de rendez-vous. L'équipe poursuivra enfin sa dynamique de formation et de développement des compétences en gériatrie.

4.8.13. EHPAD / USLD LES VERGERS

Chiffres clés

L'année 2025 témoigne d'une grande stabilité de l'activité avec une file active de 81 résidents, soit six admissions et une légère progression de 1,25 % par rapport à 2024. La durée moyenne d'hébergement diminue de plus de 10 % pour s'établir à 282,85 jours. L'activité représente 27 246 journées pondérées sur l'année.

L'accompagnement des résidents s'est articulé autour d'une offre de soins pluridisciplinaire dynamique :

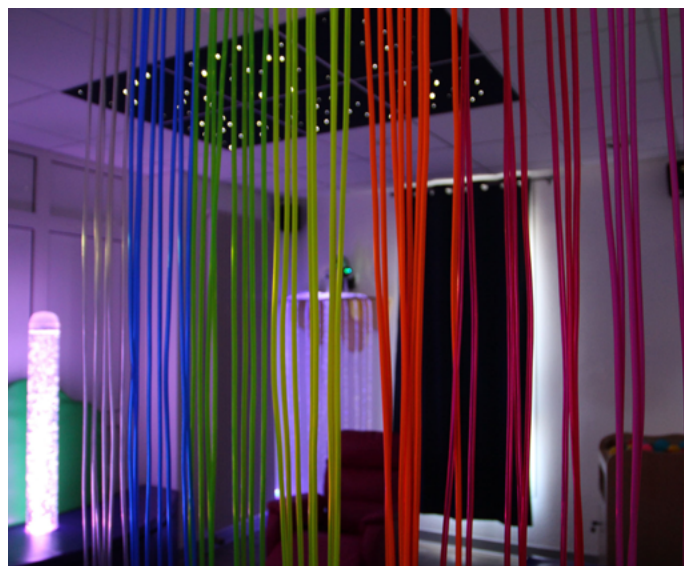
- Rééducation et motricité : L'équipe de réadaptation a réalisé 2 627 séances, dont près d'un quart était dédié à la réadaptation sociale et 21 % au travail spécifique de la marche et de l'équilibre.
- Suivi psychologique : Malgré une réduction de son temps de présence, la psychologue a mené 180 entretiens individuels. Elle a également instauré des entretiens d'admission systématiques, réalisant 6 à 7 bilans cliniques lors des nouveaux accueils.
- Vie sociale et bien-être : Les animatrices ont maintenu un lien social fort à travers le Café-détente, organisé 5 fois par semaine, et des ateliers Snoezelen bi-mensuels visant l'apaisement des angoisses. Les soins de coiffure ont bénéficié à 1 079 personnes sur l'année.
- Médiation et culture : L'établissement a organisé 7 séances de zoothérapie avec l'association ANI'NOMADE et a permis la tenue de 3 concerts pour les résidents et leurs familles.

Réalisations marquantes en 2025

L'année 2025 a été marquée par l'adaptation de l'offre de soins à l'évolution du profil des résidents, avec l'arrêt de certains dispositifs devenus moins pertinents (Micro-PASA, ateliers « Poupées empathie » et « Réminiscence »). Les pratiques cliniques ont également évolué avec la mise en place de synthèses pluridisciplinaires mensuelles associant les psychiatres. Certains partenariats et activités ont été suspendus, notamment le projet intergénérationnel avec le collège Henry Dunant, dont la reprise est prévue en 2026.

Projets 2026

Les projets portent sur la reprise de l'atelier jardinage, le développement d'un projet ludique et sportif en partenariat avec l'Unité de Soins Somatiques, la relance du comité d'animation et la poursuite des synthèses pluridisciplinaires. Le renforcement des liens avec les services intra-hospitaliers et la reprise du partenariat intergénérationnel avec le collège constituent également des axes de travail pour 2026.



5. LE PÔLE EXTRA HOSPITALIER

5.1. LE PÔLE

Le Pôle Extra Hospitalier regroupe une offre de soins diversifiée comprenant l'hospitalisation complète sur la Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) et l'hospitalisation de Jour dans les hôpitaux de jour (HDJ), les Centres d'Activités et de Temps de Groupe (CATTG) ainsi que les Centres Médico-Psychologiques (CMP). Réparties sur les secteurs 2, 4, 5, 6 et 7 de la psychiatrie adulte en Côte-d'Or, ces structures permettent aux équipes pluriprofessionnelles de proposer un accompagnement individualisé et adapté aux besoins de chaque patient.

5.2. MISSIONS PRINCIPALES

Les missions du Pôle Extra Hospitalier s'organisent autour d'un parcours de soins visant à répondre aux besoins de santé des patients grâce à des structures de proximité implantées sur les territoires.

Ce parcours comprend :

- L'accueil, l'accompagnement et l'orientation
 - CMP/CATTG de Carnot : 5^e secteur
 - CMP/CATTG/HDJ des Coteaux du Suzon : 2^e secteur
 - CMP/CATTG/HDJ de Chenôve : 4^e secteur
 - CMP/CATTG de Quetigny : 4^e secteur
 - CMP/CATTG/HDJ de Longvic : 7^e secteur
 - CMP/CATTG/HDJ d'Auxonne : 7^e secteur
 - CMP/CATTG de Seurre : 7^e secteur
 - CMP/CATTG de Beaune : 6^e secteur
- L'intervention au domicile des patients et auprès des partenaires
 - Équipe Mobile de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile (ESPID)
 - Équipe Mobile Psychiatrie Précarité ELIPSES
 - Équipe Mobile Rurale de Gériopsychiatrie (EMRG)
- L'accueil et l'orientation en situation de crise
 - Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP)
- Centre ressources
 - Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS)

Le Pôle Extra Hospitalier comprend également une offre de soins ambulatoire sur le site du CHLC.

Portrait

Dr Yves BEAUVALOT

Chef du Pôle Extrahospitalier

Jimmy OLIVAR

Cadre Supérieur de Santé



« Le pôle souhaite poursuivre le développement des soins ambulatoires et des interventions au plus près des lieux de vie. L'objectif reste de proposer une psychiatrie de proximité accessible et réactive sur l'ensemble du territoire. »

3 QUESTIONS À ...

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

Le pôle Extra Hospitalier repose sur trois principes forts : la proximité, le point d'accès et l'expertise. Son organisation permet d'offrir une prise en charge au plus près des lieux de vie des patients grâce à un réseau de centres médico-psychologiques (CMP) répartis sur l'ensemble du territoire, en milieu urbain comme rural. Cette implantation favorise un accès précoce aux soins et une meilleure connaissance des besoins des populations accompagnées. Le pôle s'appuie également sur la Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP), qui constitue un point d'entrée majeur vers les soins psychiatriques, ainsi que sur plusieurs équipes mobiles intervenant directement au domicile ou dans l'environnement des patients. Cette organisation favorise une logique d'« aller-vers » et permet d'assurer l'évaluation, l'orientation et le suivi des personnes à différents moments de leur parcours de soins. Enfin, le pôle développe des expertises spécifiques dans plusieurs domaines, notamment le psychotraumatisme, l'éducation thérapeutique du patient, les médiations thérapeutiques ou encore les interventions à domicile. Avec près de 200 professionnels mobilisés sur le territoire, il joue un rôle essentiel dans l'offre ambulatoire de psychiatrie du CH La Chartreuse.

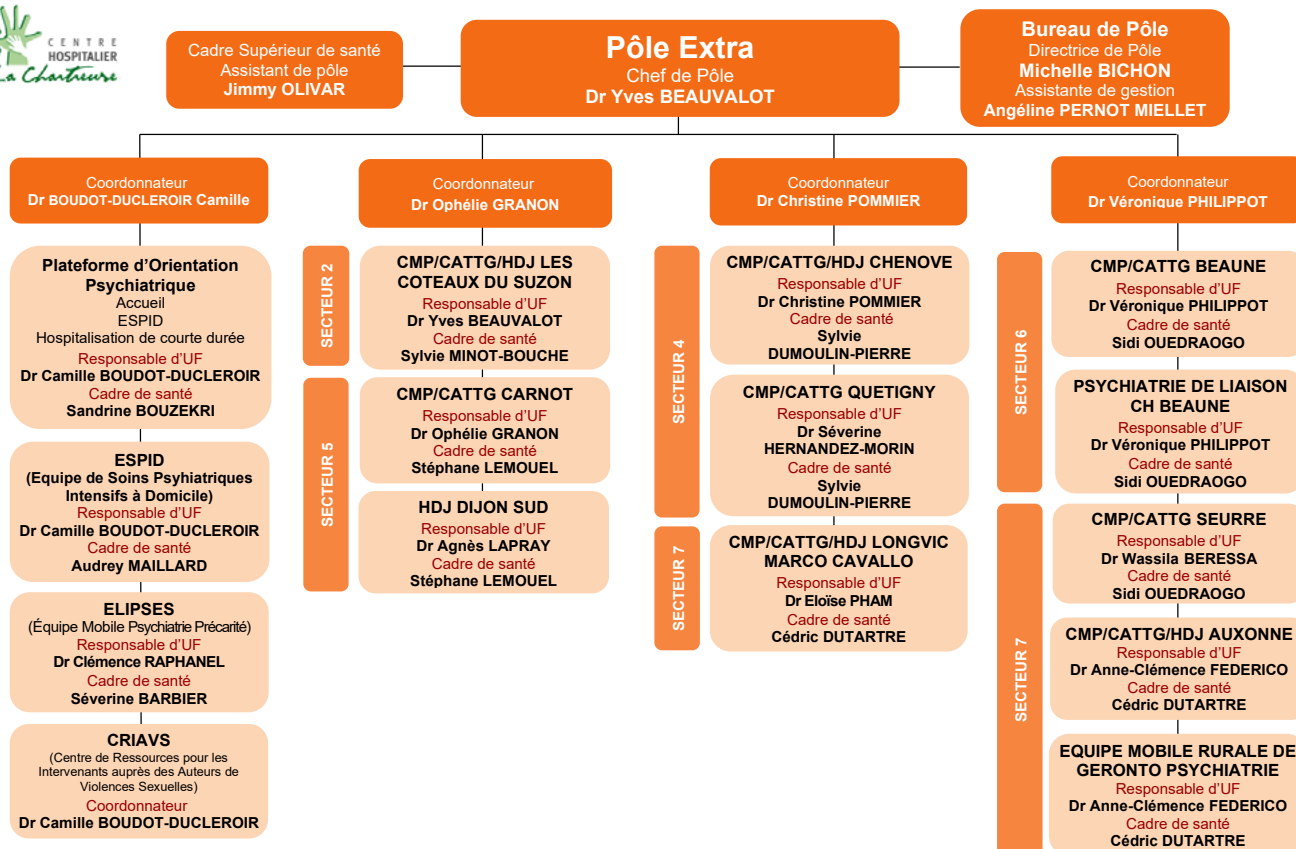
Les projets marquants du pôle en 2025 ?

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets visant à renforcer la réponse aux situations de crise et à améliorer les parcours de soins. Le principal chantier a concerné le projet SAPHIR (Service d'Assistance Psychiatrique et d'Intervention Rapide), destiné à proposer une intervention spécialisée auprès de patients en situation de crise afin de favoriser des soins plus précoces et, lorsque cela est possible, d'éviter certaines hospitalisations. Bien que ce projet n'ait pas été retenu dans le cadre du Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP), il demeure une priorité pour le pôle. L'année a également été marquée par la poursuite des réflexions autour de l'organisation des réponses à la crise psychiatrique et de l'évolution de la Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP), dont l'activité continue de croître. Enfin, plusieurs projets d'amélioration des locaux ont été engagés, notamment pour la POP ainsi que les CMP Carnot et Chenôve, afin d'adapter les espaces aux besoins des patients et des professionnels.

Quels projets pour l'avenir ?

Le pôle souhaite poursuivre le développement des soins ambulatoires et des interventions au plus près des lieux de vie des patients. Les travaux engagés autour du projet SAPHIR se poursuivront afin de renforcer les réponses aux situations de crise. Le développement des équipes mobiles, de l'accompagnement à domicile et des collaborations avec les partenaires du territoire constitue également un axe fort. Le déploiement de la téléconsultation au sein de la POP-ESPID ainsi que les projets de réaménagement des locaux de la POP et de plusieurs CMP doivent accompagner cette évolution. L'objectif reste de proposer une psychiatrie de proximité accessible et réactive sur l'ensemble du territoire.

5.3. ORGANIGRAMMES



5.4. EFFECTIF GLOBAL DU PÔLE

	2024	2025	Variation
Effectifs (ETP)			
Personnels médicaux	15,43	15,60	0,17
Effectives (ETP)			
Personnels non-médicaux	135,47	137,01	1,54

5.5. CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

Afin d'appréhender l'activité du Pôle Extra Hospitalier et ses spécificités, nous pouvons porter nos regards sur ces quatre indicateurs :

- La file active = nombre total de patients pris en soins sur l'ensemble des unités du pôle.
- L'activité ambulatoire = nombres d'actes réalisés sur les trois domaines (HDJ, CATTG et HDJ).
- Les Visites À Domicile (VAD) = nombre de VAD réalisés sur l'ensemble des unités du pôle.
- Nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP) = nombre de Personnels Médicaux (PM) et Personnels Non Médicaux (PNM) sur l'ensemble du pôle.

La file active du pôle a progressé de 3,03 %, passant de 7 897 patients en 2024 à 8 136 en 2025. Cette évolution confirme le rôle central des structures ambulatoires dans l'accès aux soins psychiatriques et la réponse à des besoins de santé de plus en plus complexes.

L'activité ambulatoire est en légère diminution sur l'ensemble des secteurs :

- CATTG : -2,06% avec 13 589 actes en 2024 pour 13 309 en 2025.
- CMP : -1,81% avec 67 142 actes en 2024 pour 65 928 actes en 2025.
- HDJ : -2,40% avec 35 065,55 journées pondérées en 2024 pour 34 223,75 en 2025.

Cette baisse s'explique principalement par des mouvements de personnels médicaux et non médicaux ayant nécessité des réorganisations de l'offre de soins.

Les effectifs demeurent globalement stables, avec 15,60 équivalents temps plein médicaux et 137,01 équivalents temps plein non médicaux en 2025, contre respectivement 15,43 et 135,47 en 2024. Le maintien de l'attractivité des professionnels reste toutefois un enjeu majeur pour garantir la continuité de l'offre de soins.

5.6. FAITS MARQUANTS 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets structurants pour le Pôle Extra Hospitalier. Les projets de déménagement du Centre Médico-Psychologique de Chenôve et du Centre Médico-Psychologique Carnot, avec la réunification de l'Hôpital de Jour Dijon Sud, s'inscrivent dans une dynamique de rénovation des structures ambulatoires. Ces opérations visent à offrir aux patients et aux professionnels des conditions d'accueil et de travail plus adaptées aux enjeux sanitaires, démographiques et environnementaux.

L'autre fait marquant de l'année 2025 a été la relance du projet de Service d'Assistance Psychiatrique et d'Intervention Rapide (SAPHIR). Retravaillé puis déposé dans le cadre du Fonds d'Innovation Organisationnelle pour la Psychiatrie (FIOP) 2025, le projet n'a pas été retenu au niveau national malgré l'engagement renouvelé des équipes soignantes, médicales et d'encadrement. Il demeure néanmoins une volonté forte du Pôle Extra Hospitalier de développer une offre de soins spécifique, au plus près des patients et de la survenue des situations de crise.

5.7. PERSPECTIVES 2026

Fort de l'analyse de l'activité ainsi que des projets menés sur 2025, le Pôle Extra Hospitalier a identifié quatre axes structurants pour 2026 et s'inscrivant plus largement dans le Projet d'Établissement :

- La coordination avec les services supports afin d'accompagner l'évolution des activités et des projets du pôle.
- Le renforcement des coopérations avec les partenaires internes et externes, notamment autour des parcours intra et extrahospitaliers, de la transition adolescent-adulte, du développement de l'offre de diagnostic des troubles neurodéveloppementaux, de la prévention des troubles métaboliques et cardiovasculaires, ainsi que des parcours de crise, du médico-social et des acteurs du territoire.

- La valorisation de l'offre de soins en ambulatoire au travers d'actions de communication, d'une journée de pôle mais aussi de l'amélioration de l'accueil des nouveaux professionnels.
- L'optimisation du parcours patient en ambulatoire grâce à une cartographie des structures et à une analyse de l'offre de soins.

5.8. LES UNITÉS DU PÔLE EXTRA



5.8.1. Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP)

Identité

Créée en 2020, la Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) associe un dispositif d'accueil, d'orientation et de régulation téléphonique à une unité d'hospitalisation de courte durée.

Chiffres clés

- 3 815 patients accueillis (+6,39 % par rapport à 2024).
- 911 nouveaux patients pris en charge.
- 1 765 retours à domicile (46,3 % des patients accueillis).
- 10 768 appels traités par la régulation téléphonique.
- 325 admissions en court séjour, représentant 8,52 % des hospitalisations.

Réalisations marquantes en 2025

- La poursuite du projet de Service d'Assistance Psychiatrique d'Intervention Rapide (SAPHIR), destiné à intervenir au plus près des patients et des partenaires lors des situations de crise.
- Le développement des médiations thérapeutiques au sein de l'unité de court séjour grâce à l'acquisition de nouveaux équipements, afin de diversifier les prises en charge et d'améliorer les conditions d'accompagnement des patients.

Projets 2026

- Des travaux visant à améliorer la sécurité, les espaces d'accueil et l'environnement de soins.
- Le renforcement de l'accueil, l'évaluation et l'orientation des patients, à travers la création d'un poste d'Infirmier d'Accueil et d'Orientation (IOA).
- La poursuite du développement des médiations thérapeutiques au bénéfice des patients.

5.8.2. POP-Equipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile (ESPID)

Identité

L'Équipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile (ESPID) propose un accompagnement intensif, personnalisé et intersectoriel à domicile pour les patients adultes, grâce à une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, infirmiers, psychologues et assistante sociale.

Chiffres clés

- 425 patients pris en charge (+2,91 % par rapport à 2024).
- 2 446 actes réalisés (-3,51 % par rapport à 2024).
- 1 967 visites à domicile et 479 actes sur site.

Réalisations marquantes en 2025

Malgré le détachement puis la mobilité d'un infirmier et l'absence d'un médecin durant 6 mois, l'activité a été maintenue avec une baisse limitée à moins de 4 %.

Projets 2026

La téléconsultation a été remise en place fin 2025 en partenariat avec le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADES). Son déploiement se poursuivra en 2026 afin de compléter l'offre de soins et de faciliter le suivi des patients.

5.8.3. CMP/CATTG/HDJ des Coteaux du Suzon

Identité

L'unité des Coteaux du Suzon est implantée dans le nord de Dijon. Elle accueille des adultes de 18 à 65 ans présentant des troubles psychiques ou psychologiques et propose une prise en charge ambulatoire au sein du Centre Médico-Psychologique, du Centre d'Activités et de Temps de Groupe et de l'Hôpital de Jour. Les jeunes de 18 à 25 ans représentent près de 20 % des patients pris en charge.

Chiffres clés

- 888 patients pris en charge (+4,5 % par rapport à 2024).
- 10 027 actes réalisés (+7,3 %).
- 25 jours de délai moyen pour un entretien infirmier.
- 70 jours de délai moyen pour un rendez-vous médical.
- 77 jours de délai moyen pour un suivi psychothérapique.
- 68 patients suivis par l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), représentant 370 actes.
- 93 % des patients pris en charge au CMP faute de moyens financiers, d'obtention de RDV en secteur libéral et parce que les prises en soin des patients sont complexes avec des morbidités multiples nécessitant une approche pluriprofessionnelle.
- Légère diminution de l'activité du CATTG et de l'HDJ, liée notamment aux rendez-vous non honorés et aux contraintes de ressources.

Réalisations marquantes en 2025

- Création d'un groupe de parole intersectoriel pour les hommes victimes de violences sexuelles et poursuite du groupe dédié aux femmes.
- Développement de nouvelles approches thérapeutiques avec un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient sur le sommeil et la reprise de la médiation hypnose en groupe

collectif.

- Renforcement du réseau partenarial en santé mentale afin d'améliorer le parcours des patients et la coordination des prises en charge.

Projets 2026

- Mise en place d'un groupe dédié aux jeunes de 18 à 25 ans, associant groupes de parole, actions d'éducation à la santé et psychoéducation, avec une attention particulière portée aux troubles neurodéveloppementaux et aux troubles de la personnalité borderline.
- Évaluation du dispositif de rappel de rendez-vous déployé en mars 2026 afin de réduire le nombre de rendez-vous non honorés.
- Poursuite de la médiation « J'me bouge », favorisant l'activité physique, le bien-être et la santé mentale à travers la découverte de disciplines sportives et la participation à des événements solidaires.

5.8.4. HDJ Dijon Sud

Identité

L'HDJ Dijon Sud accueille les patients du 5^e secteur de psychiatrie adulte et propose des consultations, visites à domicile, activités thérapeutiques (HDJ et CATTG) et actions de coordination avec les partenaires de santé.

Chiffres clés

- 131 patients suivis (+10 % par rapport à 2024).
- Baisse de 7 % de l'activité CMP, liée au non-remplacement temporaire d'un poste infirmier pendant 4 mois.
- Hausse de près de 3 % de l'activité d'Hôpital de Jour, en lien avec des prises en charge plus soutenues.
- 10 jeunes présentant un trouble de la personnalité pris en charge.

Réalisations marquantes en 2025

- Meilleure prise en compte des problèmes somatiques de personnes en exclusion médicale grâce à une collaboration plus étroite avec l'Equipe Mobile de Soins Somatiques en Santé Mentale (EM3SM).
- Adaptation de l'offre de soins de l'art-thérapeute à l'évolution des profils de patients accueillis, notamment les jeunes.
- Déclinaison de programmes de réhabilitation sociale.

Projets 2026

- Relocalisation du CMP Carnot et réunification avec l'HDJ Dijon Sud, accompagnées par la mise en place d'un comité de pilotage.
- Développement de l'expérience patient, avec la mise en place d'une référence soignante et la co-construction du projet de soins.
- Déploiement de séances d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et formation des infirmiers.

5.8.5. CMP/CATTG Carnot



Identité

Le CMP Carnot assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques et de coordination pour les patients du 5^e secteur de psychiatrie adulte.

Chiffres clés

- Près de 1 200 patients suivis (+7 % de file active).
- 400 demandes de nouvelles prises en charge, dont 200 assurées par les psychiatres et 97 par les psychologues.
- +24 % d'activité de consultations psychologiques, grâce au renforcement du temps psychologue.
- Baisse de 2 % de l'activité CMP, liée notamment à l'absence d'un psychiatre pendant trois mois.

Réalisations marquantes en 2025

- Réorganisation du suivi des patients à leur sortie d'hospitalisation grâce à l'intervention de l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), afin de réduire les délais de consultation.
- Adaptation de l'offre de soins par l'ergothérapeute pour répondre à l'évolution des profils de patients accueillis, notamment ceux présentant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- Numérisation complète de l'agenda infirmier afin d'améliorer la gestion des rendez-vous et l'accueil des primo-demandants.

Projets 2026

- Projet de relocalisation du CMP Carnot et réunification avec l'HDJ Dijon Sud en extrahospitalier.
- Mise en place d'un COPIL et animation de réunions soignantes du CMP Carnot et de l'HDJ Dijon Sud.

5.8.6. CMP/CATTG/HDJ de Longvic et Résidence Accompagnée de Longvic

Identité

Le CMP de Longvic accueille les patients du 7e secteur de psychiatrie adulte et assure des missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques et de coordination avec les partenaires de santé. Il développe également des actions ouvertes sur la cité en partenariat avec la Ville de Longvic. La Résidence Accompagnée de Longvic propose 11 logements destinés à des personnes présentant des troubles psychiatriques stabilisés, avec un accompagnement personnalisé favorisant l'accès à un logement autonome de droit commun.

Chiffres clés

- 610 patients suivis (+2,5 % par rapport à 2024).
- 9 211 actes réalisés.
- Baisse de 7,5 % de l'activité, liée à une diminution du temps médical, partiellement compensée par l'augmentation de l'activité des psychologues et de l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA).
- 5 sorties de la Résidence Accompagnée sur les 11 logements du dispositif. Il n'y a que 2 patients encore présents dont l'entrée est antérieure à la réécriture du projet, leur départ étant prévu pour le premier semestre 2026.

Réalisations marquantes en 2025

- Maintien de l'offre de soins malgré une forte réduction du temps médical, grâce à la mobilisation de l'équipe paramédicale et de l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), tout en poursuivant le développement des actions d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et de psychoéducation.
- Poursuite de la restructuration de la Résidence Accompagnée de Longvic dans une logique de réhabilitation psychosociale, avec le maintien d'un accompagnement pluridisciplinaire dédié. En raison du manque d'effectif médical au CMP, la coordination médicale de la résidence a été assurée provisoirement par la médecin-chef du Pôle de Réhabilitation Psychosociale.
- Poursuite de la remise en état progressive des logements de la résidence et des actions d'information auprès des professionnels du CH La Chartreuse.

Projets 2026

- Poursuite du développement de l'offre de soins, notamment à travers les médiations thérapeutiques, l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et la psychoéducation. Mise en place des évaluations des troubles neurodéveloppementaux (TSA et TDAH), en partenariat avec le Centre Référent de Réhabilitation psychosociale de Bourgogne (C2RB).
- Poursuite de l'évolution de la Résidence Accompagnée de Longvic, avec la réécriture du projet, la différenciation de son activité et le développement de l'ETP autonomie et vie quotidienne.
- Organisation de sorties thérapeutiques au bénéfice des patients.

5.8.7. CMP/CATTG/HDJ d'Auxonne et Equipe Mobile Rurale de Gériatopsychiatrie (EMRG)



Identité

Le CMP d'Auxonne accueille les patients du 7e secteur de psychiatrie adulte et propose des consultations, visites à domicile, activités thérapeutiques et actions de coordination avec les partenaires. Basée au CMP, l'Équipe Mobile Rurale de Gériatopsychiatrie (EMRG) accompagne les personnes de plus de 65 ans des secteurs de référence des CMP Auxonne et Seurre.

Chiffres clés

- 599 patients suivis (+7 % par rapport à 2024).
 - 6 860 actes réalisés (+6,6 %).
 - 140 à 150 patients accompagnés par l'EMRG, pour environ 900 actes par an.
- À noter l'intervention de l'IPA et de l'Assistante Sociale du CMP sur l'équipe mobile.

Réalisations marquantes en 2025

L'arrivée d'un psychiatre et de deux psychologues a permis de renforcer l'offre de soins et de consolider l'activité du CMP et de l'EMRG. L'organisation de l'équipe mobile a également été adaptée afin de maintenir une prise en charge de proximité auprès des patients et des EHPAD.

Projets 2026

- Poursuite du développement des médiations thérapeutiques, de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et de la psychoéducation.
- Mise en place des évaluations des troubles neurodéveloppementaux (TSA et TDAH) en partenariat avec le Centre Régional de Réhabilitation de Bourgogne (C2RB).
- Renforcement des partenariats de l'EMRG et création d'une unité fonctionnelle dédiée afin de mieux identifier son activité.

5.8.8. CMP/CATTG de Quetigny



Identité

Le CMP de Quetigny accueille les patients du 4^e secteur de psychiatrie adulte et assure des missions de consultations, visites à domicile, activités thérapeutiques et coordination avec les partenaires du territoire.

Chiffres clés

- 714 patients suivis (+4,69 % par rapport à 2024).
- 5 599 actes ambulatoires réalisés (+1,82 %).
- 190 primo-consultants accueillis.
- 80 patients orientés vers le CATTG de Chenôve dans le cadre d'une coopération renforcée entre les structures du 4^e secteur.

Réalisations marquantes en 2025

- Maintien du groupe de parole une fois tous les quinze jours.
- Développement de séances d'hypnose à domicile.
- Mise en place de consultations d'aide à l'arrêt du tabac.
- Renforcement des partenariats et de la coopération avec le CATTG de Chenôve afin de fluidifier les parcours de soins.

Projets 2026

- Accueil d'un Infirmier en Pratique Avancée (IPA).
- Mise en place d'un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) dédié aux troubles anxieux.
- Poursuite des sorties thérapeutiques.
- Création d'un groupe « Apprendre à se détendre ».

5.8.9. CMP/CATTG/HDJ de Chenôve



Identité

Le CMP de Chenôve accueille les patients du 4^e secteur de psychiatrie adulte et assure des missions de consultations, visites à domicile, activités thérapeutiques et coordination avec les partenaires de santé.

Chiffres clés

- 742 patients suivis.
- 10 510 actes réalisés (+1,22 % par rapport à 2024).
- 194 premiers entretiens réalisés.
- 597 journées d'hospitalisation de jour, avec une file active stable.

Réalisations marquantes en 2025

- Poursuite et développement des groupes thérapeutiques et de médiation, autour notamment de la souffrance au travail, de la médiation cognitive, de l'écriture et de l'éducation budgétaire.
- Déploiement de programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) consacrés à la dépression, aux émotions et à la Cool Box.
- Expérimentation de la pair-aidance à travers une réflexion sur l'expérience patient au sein du CMP.
- Renforcement de l'offre de soins transversale avec le CMP de Quetigny, notamment dans les domaines de la thérapie familiale et de l'hypnose à domicile.
- Poursuite du projet du futur CMP de Chenôve.

Projets 2026

- Mise en place d'un ETP Mieux Vivre chez Soi pour les patients au long cours.
- Accueil d'un Infirmier en Pratique Avancée (IPA).
- Développement de l'hypnose et de l'EMDR afin de diversifier l'offre de soins proposée.

5.8.10. CMP/CATTG de Beaune

Identité

Le CMP/CATTG de Beaune « Madeleine » assure les missions de proximité du 6e secteur de psychiatrie adulte : accueil, consultations, visites à domicile, activités thérapeutiques et de psychoéducation, ainsi que la coordination avec les partenaires du territoire. La structure assure également une activité de liaison avec le Centre Hospitalier de Beaune à travers des consultations et un travail de coordination avec les professionnels de santé.

Chiffres clés

- 1 012 patients suivis, soit une activité globalement stable par rapport à 2024 (+0,10 %).
- 7 788 actes réalisés au CMP et au CATTG (-8,27 %).
- 896 visites à domicile, en baisse de 21 % par rapport à 2024.
- Activité impactée par une réduction du temps médical et par la vacance du poste d'IPA nécessitant une réorganisation de l'équipe afin de maintenir la continuité des soins.
- Baisse de l'activité du CATTG (-16,44 %).

Réalisations marquantes en 2025

- Maintien de la continuité des soins malgré plusieurs mouvements de personnels, grâce à une réorganisation des équipes et à des recrutements ayant permis de renforcer le temps médical, psychologique et l'activité de l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA).
- Développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), de la psychoéducation et des activités du CATTG.
- Renforcement des coopérations avec les partenaires du territoire et les structures sanitaires, médico-sociales et sociales.

Projets 2026

- Poursuite de l'adaptation de l'offre de soins aux besoins du territoire, avec le développement des activités de médiation, de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et de la psychoéducation.
- Réactivation du projet de parcours de soins intensifs ambulatoires comme alternative à l'hospitalisation.
- Pérennisation de la médiation théâtre et des programmes d'ETP dédiés aux troubles anxieux et à la « Cool Box », avec une réflexion engagée autour de la gestion des émotions.
- Réflexion sur le renforcement des effectifs infirmiers afin d'accompagner l'évolution de l'activité du CMP.

5.8.11. Psychiatrie de liaison – Centre Hospitalier de Beaune

Identité

Intégrée au CMP-CATTG de BEAUNE, Le dispositif de la psychiatrie de liaison intervient au sein du Centre Hospitalier de Beaune pour évaluer, orienter et accompagner les patients présentant des troubles psychiques, tout en assurant la coordination avec les structures de santé mentale du territoire et la continuité des soins après l'hospitalisation.

Chiffres clés

- 239 patients pris en charge.
- Hausse de 40,7 % des actes médicaux.
- Baisse de 38,2 % des actes infirmiers, liée à un changement de personnel infirmier.

Réalisations marquantes en 2025

- Mouvements IDE sur le premier trimestre 2026.

Projets 2026

- Accompagner la montée en compétences de la nouvelle infirmière.
- Renforcer la coordination entre le CMP et le Centre Hospitalier de Beaune pour fluidifier les parcours de soins.
- Étudier la création d'un temps d'Assistance Médico-Administrative (AMA) dédié à l'activité de psychiatrie de liaison.

5.8.12. CMP/CATTG de Seurre

Identité

Le CMP/CATTG de Seurre assure l'accueil, les consultations, les visites à domicile et la coordination avec les partenaires du territoire pour les patients du 7e secteur de psychiatrie adulte. Il propose une prise en charge de proximité et développe des activités thérapeutiques favorisant le maintien dans le soin et l'autonomie.

Chiffres clés

- 349 patients suivis (+5,12 % par rapport à 2024).
- 3 173 actes réalisés (CMP et CATTG) .
- Développement de l'activité CATTG autour de l'atelier marche, de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) sur les troubles anxieux et d'un atelier écriture.
- Activité impactée par l'absence d'un Infirmier en Pratique Avancée (IPA) entre avril 2024 et octobre 2025.

Réalisations marquantes en 2025

- Recrutement d'une IPA en octobre 2025.
- Mise en place de l'ETP troubles anxieux en octobre 2025.
- Développement de l'atelier écriture grâce au renforcement du temps d'ergothérapie.

Projets 2026

- Maintien du temps médical afin de garantir la continuité du suivi psychiatrique et des délais d'accès aux consultations.
- Renforcement de l'offre de soins destinée aux patients présentant des parcours complexes, dans une approche pluriprofessionnelle.

5.8.13. Equipe de Lien et d'Interface Psychique au Service des Exclus du Soins (ELIPSES)

Identité

ELIPSES est une Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) intégrant une Permanence d'Accès aux Soins de Santé psychiatrique (PASS Psy). Elle intervient auprès des personnes en situation de précarité présentant des troubles psychiques ou mentaux, en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire. L'équipe accompagne également les structures intervenant auprès des personnes migrantes afin de faciliter l'accès aux soins et la coordination des parcours.

Chiffres clés

	2024	2025	%
File active	262	256	- 2.29 %
Nouveaux Patients	92	77	- 17.20 %
Patients venus 1 seule fois	20	38	90 %
Journées Pondérées	1 205.75	1076,60	-12.39 %

Actes EDGAR 2025 - ELIPSES



■ Actes (sans interprétariat) ■ Actes (avec interprétariat) ■ Actes non-honorés

- 3 076 actes réalisés en 2025, contre 3 511 en 2024 (-12,4 %), une baisse liée à la diminution des effectifs et du temps médical.

Réalisations marquantes en 2025

- Création et déploiement de la formation ELIPSES Psychiatrie-Précarité, ainsi que plusieurs actions de sensibilisation et d'enseignement auprès d'étudiants et professionnels (IRTESS, IPA...)
- Développement d'actions de médiation, notamment à travers des activités sportives proposées aux patients (football et basketball).
- Renforcement des partenariats avec les acteurs du territoire comme la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA) de l'association COALLIA, ou la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Projets 2026

- Maintenir une offre de soins adaptée et réactive à destination des personnes en situation de précarité et des publics migrants, grâce à une mobilité renforcée et à la stabilisation du temps médical.
- Consolider les partenariats et poursuivre leur évaluation afin d'adapter les réponses aux évolutions des besoins et du contexte réglementaire.

- Renforcer la coordination avec les services intra et extrahospitaliers pour fluidifier les parcours de soins, soutenir les CMP et poursuivre les actions de formation en psychiatrie-précarité.

5.8.14. Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS)



Identité

Le CRIAVS Bourgogne accompagne les professionnels et institutions confrontés à la problématique des violences sexuelles dans les champs de la santé, de la justice, du social et de l'éducation. Ses missions principales portent sur la formation des professionnels, l'animation du réseau Santé-Justice et la diffusion des connaissances et ressources documentaires.

Chiffres clés

Répartition des missions du CRIAVS :

- Supervisions : 41 %.
- Formations : 21 %.
- Ligne stop : 7%.
- Autre : 5%.

Répartitions des déplacements en Bourgogne :

- Côte d'or : 26%.
- Saône et Loire : 16%.
- Nièvre : 7%.
- Yonne : 16%.

Réalisations marquantes en 2025

- Refonte des formats de formation afin de mieux répondre aux besoins des professionnels et favoriser l'interactivité.
- Développement de nouvelles actions de formation pour répondre aux besoins émergents identifiés sur le terrain.

Projets 2026

- Déploiement des nouveaux formats de formation et des formations créées en 2025.
- Suivi et évaluation de ces dispositifs afin d'adapter les contenus aux besoins des professionnels.

6. PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DEL'ADOLESCENT

6.1. LE PÔLE

Le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA) assure des missions de prévention, diagnostics et soins spécialisés en santé mentale pour les enfants et les adolescents. Son action s'étend de la périnatalité à la transition vers l'âge adulte, avec une structuration autour de filières d'âge : précoce (périnatalité, petite enfance), enfance (jusqu'à 11 ans) et adolescence (12 ans au jeune adulte) et une offre déployée sur plusieurs territoires.

6.2. MISSIONS PRINCIPALES

Le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA) du CH La Chartreuse accompagne chaque année plus de 2 000 patients, des futurs parents aux jeunes adultes, ainsi que leurs familles.

Ses missions couvrent la prévention, le dépistage, le diagnostic, les soins, la réhabilitation psychosociale, la formation et la recherche. Structuré en filières d'âge (périnatalité, petite enfance, enfance et adolescence), le pôle propose une offre de soins graduée associant consultations, prises en charge ambulatoires, hôpitaux de jour, interventions à domicile, hospitalisation complète de courte durée et thérapies spécialisées.

Son action repose sur des équipes pluridisciplinaires et sur une coopération étroite avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux, éducatifs, judiciaires et associatifs du territoire. jeune adulte) et une offre déployée sur plusieurs territoires.



Portrait

Dr Audrey PINGAUD

Cheffe du Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Frédéric ETIEVANT

Cadre Supérieur de Santé



« Les prochaines années seront structurées par la préparation de la visite de certification prévue au premier semestre 2027, ainsi que par les évaluations externes des structures médico-sociales. »

3 QUESTIONS À ...

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

Le pôle de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent du CH la Chartreuse accueille les patients et leur famille (futurs bébés à naître, bébés, enfants, adolescents, jeunes adultes, futurs parents, parents, famille...) afin de proposer des soins spécialisés en santé mentale de qualité et d'une grande richesse (prévention, sensibilisation, formation, recherche/innovation, soins, réhabilitation psycho-sociale...). Les équipes soignantes sont engagées et créatives mais mises à mal par la carence de temps médical persistante depuis 2024. Les 170 professionnels sont répartis sur 17 unités fonctionnelles dont 2/3 sont à vocation intersectorielle départementale. La dynamique de structuration par filière (précoce, enfance, adolescence) amène un décloisonnement des unités qui peuvent être séparées géographiquement (Dijon/Beaune/Genlis), un partage d'expériences et d'outils, des liens avec une interconnaissance des professionnels et des outils thérapeutiques.

Le pôle développe aussi des formations internes afin d'acculturer les nouveaux professionnels à la spécificité de la pédopsychiatrie, s'ouvrir à des formations nouvelles, partager.... Le pôle se structure en 3 axes interdépendants : l'axe expertise clinique (incluant les 3 filières et les unités spécialisées dans les TSA, le psychotraumatisme, les enfants placés, la thérapie familiale...), l'axe formation (des formations sont proposées depuis 2023 au service de partenaires extérieurs), l'axe recherche. Le pôle est en lien avec les autres pôles du CH la Chartreuse : des réunions communes, projets ou partages de compétences/expériences (wavecare, psychotrauma, réhabilitation, case-management...) et très impliqué dans la continuité médicale globale de l'établissement (participation active des médecins et des cadres à la permanence des soins, gardes et astreintes...). Le pôle travaille également en lien étroit avec ses partenaires extérieurs : éducation nationale (présence indispensable de l'équipe pédagogique dirigée par M. De Macedo et sous l'autorité de l'inspectrice Mme Salles), protection de l'enfance (ASE, PMI, CEDU, tribunal pour enfants, associations médico-sociales dont foyers, familles d'accueil...), loisirs/culture (des partenariats forts avec des projets de fresque murale à adolits/adosoins, hors des murs... accès aux sports, aux lieux culturels, à des séjours thérapeutiques...).

Les projets marquants du pôle en 2025 ?

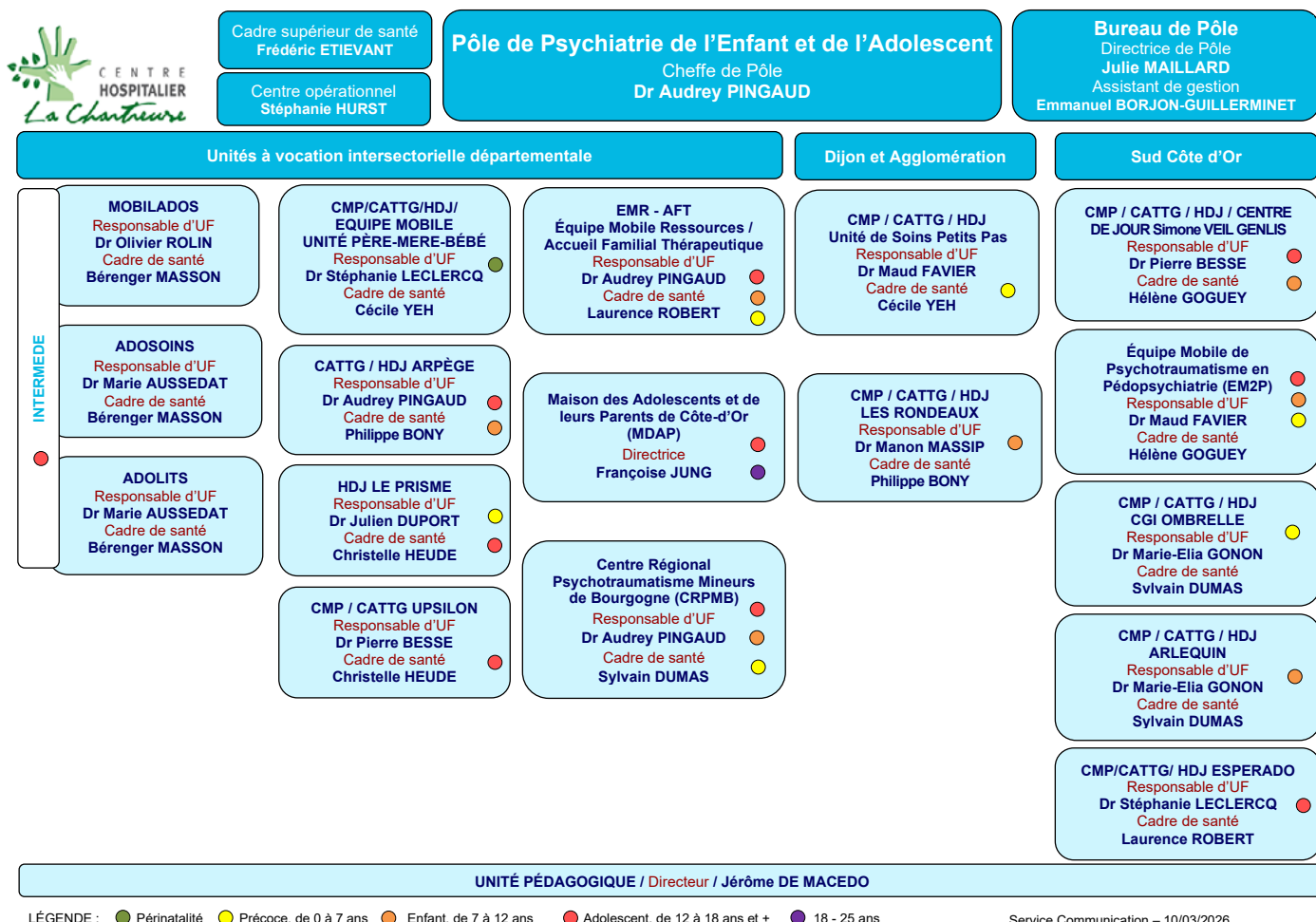
Seule le projet ESPERADO a été retenu en 2025 sur les projets MNPEA déposés en 2024, avec un renfort de budget RH de 300 000 euros. L'équipe est désormais opérationnelle après un effort conséquent de réorganisation des équipes en place sur Beaune.

Les temps forts 2025 ont été également les journées organisées dans le cadre de la filière précoce (rencontre régionale périnatalité) et de la filière enfance (Méthode Barkley).

Quels projets pour l'avenir ?

Les perspectives et projets engagés comprennent la poursuite de la dynamique de formation et de recrutement des infirmiers en pratique avancée (IPA), la présentation d'un nouveau projet MNPEA pour les Rondeaux, l'organisation d'une journée de pôle consacrée à la place de la famille en pédopsychiatrie, la création de l'association La Chouette Enfance ainsi que le développement d'actions d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

6.3. ORGANIGRAMME DU PÔLE



6.4. EFFECTIF GLOBAL DU PÔLE

Le pôle PEA est composé de 149.37 professionnels non médicaux et 12.83 ETP professionnels médicaux soit un total de 162.20 ETP.

6.5. CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

- 2 059 patients suivis en 2025, soit une activité globalement stable par rapport à 2024, dont 38,56 % de nouveaux patients.
- Activité ambulatoire soutenue, avec 12 649 actes de CMP (stable) et 15 064 actes de CATTP (+2,34 %).
- 958 visites à domicile réalisées, en légère diminution (-6,17 %).
- 3 277 journées d'hospitalisation partielle (HDJ), soit une baisse de 9,09 %.
- 1 049 journées d'hospitalisation complète, en diminution de 31,48 %, principalement en raison de la suspension des admissions puis de la fermeture temporaire de l'unité Adolits.

6.6. FAITS MARQUANTS 2025

- Création du service ESPERADO et constitution d'une équipe de soins dédiée, rendues possibles par la réorganisation des locaux et la création de l'équipe Arlequin 6-11 ans.
- Fermeture temporaire du service d'hospitalisation Adolits de septembre à décembre.
- Arrivée, en fin d'année, d'un nouveau médecin référent pour les unités Adolits et Adosoins, permettant d'engager la construction d'un projet médical commun pour les unités Adolits, Adosoins et Mobilados.

6.7. PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de la formation et du recrutement d'infirmiers en pratique avancée (IPA).
- Présentation d'un nouveau projet MNPEA pour les Rondeaux.
- Journée de pôle sur « la place de la famille en pédopsychiatrie ».
- Création d'une association « La Chouette Enfance ».
- Création et déploiement d'actions d'Education thérapeutique.

6.8. LES UNITÉS DU PÔLE PEA

6.8.1. ADOLITS



Unité d'hospitalisation complète de 5 lits dédiée aux adolescents en crise suicidaire. Elle assure une prise en charge intensive visant la stabilisation clinique, l'évaluation et l'orientation. Les patients accueillis sont majoritairement des jeunes filles (90 %), âgées en moyenne de 15 à 16 ans.

Chiffres clés

- 42 patients pris en charge en 2025, contre 72 en 2024, soit une baisse de 42 %.
- Durée moyenne de séjour en hausse, passant de 19 à 26 jours.
- 825 journées d'hospitalisation réalisées, contre 1 325 en 2024, soit une diminution de 38 %.
- Cette baisse d'activité s'explique principalement par la fermeture temporaire du service du 11 septembre au 1^{er} décembre 2025.

Réalisations marquantes 2025

- Réalisation d'un audit organisationnel externe en mai et juin 2025.
- Création de l'espace thérapeutique Wavecare.
- Réorganisation du service avec l'élaboration d'un nouveau projet de service et sa réouverture en décembre, après une période de fermeture.
- Départ du médecin référent en septembre 2025 et arrivée d'un nouveau médecin en novembre 2025.

Projets 2026

- Poursuite de la co-construction du projet de réunification des unités du dispositif Intermède (Adolits, Adosoins et Mobilados), afin de renforcer la cohérence des parcours de soins.
- Stabilisation des effectifs et consolidation de l'organisation du service.

6.8.2. ADOSOINS

Unité d'hospitalisation de jour d'une capacité de 10 places par demi-journée, dédiée aux adolescents en crise suicidaire. Elle assure une prise en charge ambulatoire intensive visant la stabilisation clinique, l'évaluation et l'orientation des patients.

Chiffres clés

L'activité est en diminution sur l'ensemble des dispositifs.

- Au CMP, la file active passe de 68 à 40 patients (-41 %) et le nombre d'actes de 381 à 134 (-65 %).
- Au CATTP, la file active diminue de 38 à 26 patients (-31 %) et l'activité de 870 à 452 actes (-48 %).
- Enfin, en HDJ, la file active recule de 44 à 32 patients (-27 %) tandis que le nombre d'actes passe de 840 à 597 (-29 %).

Cette baisse globale d'activité s'explique notamment par les difficultés rencontrées par le service.

Réalisations marquantes 2025

- Audit externe réalisé en mai et juin.
- Réorganisation des soins en lien avec l'unité Adolits dès sa réouverture.
- Départ du médecin référent en septembre et arrivée d'un nouveau médecin en novembre.

Projets 2026

- Poursuite de la co-construction du projet de réunification des unités du dispositif Intermède.
- Stabilisation des effectifs et consolidation de l'organisation du service.

6.8.3. ARLEQUIN

L'unité Arlequin accueille, depuis septembre 2025, des enfants âgés de 7 à 12 ans résidant dans le sud de la Côte-d'Or. Elle met en œuvre des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins ambulatoires grâce à une équipe pluridisciplinaire placée sous la responsabilité d'un médecin référent.

Chiffres clés

En 2025, la file active de l'unité Arlequin pour la tranche d'âge des 7-12 ans est de 106 patients, dont 20 nouveaux patients pris en charge au cours de l'année.

Réalisations marquantes pour 2025

- Réorganisation des filières de soins dans le cadre du projet Esperado, avec le regroupement des filières précoce (0-7 ans) et enfance (7-12 ans) et la création d'une nouvelle unité dédiée aux adolescents (12-18 ans), renforcée par le recrutement de nouveaux professionnels.
- Réaménagement des locaux à Beaune pour accueillir les trois filières dans l'attente d'un regroupement futur des filières précoce et enfance sur un même site.
- Renforcement du travail avec les familles, notamment grâce à une formation collective des équipes à la méthode Barkley de guidance parentale.
- Développement de la prise en charge de la crise chez l'enfant avec la mise en place d'un groupe de travail associant les professionnels des filières précoce et enfance.
- Soutien de la part d'associations locales, ayant permis l'acquisition de matériel thérapeutique et le financement de séances d'équithérapie.

Projet pour 2026

- Poursuite du travail sur la prise en charge de la crise en partenariat avec l'unité Arlequin. Cette démarche aboutira à une formation collective Ombrelle-Arlequin prévue au premier trimestre 2026.
- Poursuite du développement du travail avec les familles, notamment par la mise en place d'actions de guidance parentale selon la méthode Barkley.
- Développement de la mission diagnostique.

6.8.4. ARPEGE

L'unité ARPEGE est l'unité spécialisée du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent dans la prise en charge des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Intersectorielle, elle accueille des enfants et adolescents âgés de 18 mois à 18 ans résidant sur le territoire du sud de la Côte-d'Or.

Chiffres clés

- 15 patients suivis en 2025, soit une diminution de 4 patients par rapport à 2024, dont 3 nouvelles demandes.
- 65 actes de CMP réalisés en 2025, contre 107 en 2024, en lien notamment avec l'absence non remplacée de l'orthophoniste.
- 550 actes de CATTP, contre 257 en 2024, grâce au développement de soins intensifs destinés aux enfants de 4 à 8 ans.
- Hausse de 83 % des interventions à domicile, liée au renforcement de l'évaluation des besoins de l'enfant dans son environnement.
- Une liste d'attente d'une dizaine de situations est apparue fin 2025 malgré la baisse de la file active.

Réalisations marquantes 2025

L'année 2025 a été marquée par une évolution de l'offre de soins avec la mise en place d'un accompagnement intensif pour les plus jeunes enfants, représentant près des deux tiers de la file active. Cette organisation, associée au développement des interventions à domicile, vise à mieux répondre aux besoins des enfants dans leur environnement quotidien et a permis d'observer des évolutions positives de leurs capacités.

Projet pour 2026

L'unité poursuivra en 2026 l'offre de soins intensifs destinée aux plus jeunes enfants afin de consolider les bénéfices observés. Le principal enjeu reste le renforcement des ressources humaines afin de sécuriser le fonctionnement de l'équipe, réduire la liste d'attente et répondre à l'augmentation des demandes de prise en charge.

6.8.5. CENTRE REGIONAL PSYCHOTRAUMATISME MINEURS BOURGOGNE (CRPMB)

Missions

Le Centre Régional de Psychotraumatisme Mineur Bourgogne (CRPMB) prend en charge les enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant un trouble de stress post-traumatique. Il assure l'évaluation clinique, les consultations spécialisées, l'orientation vers les dispositifs adaptés et l'accompagnement des familles. Le CRPMB mène également des actions d'information, de sensibilisation et de formation sur le psychotraumatisme à l'échelle régionale, en lien avec les Centres Régionaux du Psychotraumatisme de Bourgogne-Franche-Comté, l'Équipe Mobile de Psychotraumatisme en Pédiopsychiatrie et le Centre National de Ressources et de Résilience (CN2R).

Chiffres clés

- File active de 28 patients, dont 27 nouvelles demandes.

Réalisations marquantes en 2025

- Poursuite de la structuration du CRPMB, avec l'arrivée progressive des professionnels au sein de l'équipe à partir de juin 2025.
- Amélioration du parcours des patients, grâce à la création d'un logigramme de traitement des demandes et d'une fiche de premier contact, ainsi qu'à un travail conjoint avec l'UAPED sur l'orientation des situations.
- Développement de l'activité ressource, à travers plusieurs actions de présentation et de sensibilisation auprès des partenaires.
- Organisation d'un colloque régional consacré aux Centres régionaux du psychotraumatisme de Bourgogne-Franche-Comté, favorisant la visibilité du dispositif et le renforcement des liens avec les partenaires du territoire.



Projets pour 2026

- Développement de l'axe ressources, en particulier sur le volet formation, avec la création d'une formation dédiée au psychotraumatisme chez l'enfant et l'adolescent.
- Développement de l'offre de soins avec le recrutement d'un infirmier formé à la thérapie familiale .
- Amélioration de l'accompagnement social et du soutien aux familles par la mise à disposition d'un temps d'assistante sociale.

6.8.6. CENTRE VEIL GENLIS

Le Centre de Jour Simone Veil de Genlis (CMP-CATTP-HDJ, 0-18 ans) a enregistré une augmentation de sa file active de 20 % en 2025 par rapport à 2024, avec 270 patients pris en charge contre 225 l'année précédente. Le nombre de nouveaux patients a également progressé de 16 %. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation du temps médical et le recrutement d'un infirmier en pratique avancée (IPA) à 50 % sur le Centre de Jour. L'activité des soignants et des rééducateurs est restée stable.

Le Centre de Jour dispose d'une capacité de 10 places d'hôpital de jour par journée. En 2025, 40 patients ont bénéficié d'une prise en charge en HDJ, répartie sur sept séances hebdomadaires. Par ailleurs, 11 groupes thérapeutiques ont été proposés, permettant l'accueil de 50 patients par semaine. L'équipe s'est renforcée en 2025 avec le remplacement d'une orthophoniste et d'un éducateur spécialisé partis de l'établissement, ainsi que l'arrivée d'une assistante sociale et d'une infirmière. Les difficultés de transport en VSL se sont atténuées grâce à la création, par l'ARS, d'une nouvelle licence de transport priorisant le Centre de Jour de Genlis.

Malgré ces évolutions, le délai moyen d'attente pour un premier rendez-vous demeure d'un an, en raison d'une forte augmentation des demandes de prise en charge.

La création de l'Équipe mobile de psychotraumatisme en pédopsychiatrie (EM2P) fin 2024 a permis, dès 2025, de fluidifier les parcours de soins des patients du Centre de Jour. Les projets pour 2026 s'articulent autour du renforcement des collaborations entre l'EM2P et le Centre de Jour afin d'améliorer encore la qualité des soins proposés aux enfants et adolescents accueillis.

6.8.7. EQUIPE MOBILE DU PSYCHOTRAUMATISME EN PEDOPSYCHIATRIE (EM2P) GENLIS

L'Équipe Mobile de Psychotraumatisme en Pédopsychiatrie (EM2P) a été créée en septembre 2024 dans le cadre d'un projet validé par l'ARS en 2022. Sectorisée sur le même territoire que le Centre de Jour Simone Veil de Genlis, elle intervient auprès des enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans.

Dès son ouverture, l'EM2P a connu une forte sollicitation. Bien que l'équipe n'ait atteint son effectif complet de 2,4 ETP qu'en juillet 2025, elle a accompagné 44 patients au cours de l'année, soit une progression de 175 % par rapport à 2024. Le délai d'attente pour un premier rendez-vous est resté inférieur à trois mois.

L'EM2P propose des interventions à domicile ainsi que des consultations dans ses locaux situés à proximité de la gare de Genlis. Sa proximité avec le Centre de Jour Simone Veil favorise la fluidité des parcours de soins, notamment pour les patients nécessitant une prise en charge complémentaire en HDJ ou en CATTP, avec un accès prioritaire lorsque la situation le justifie.

Projets 2026

Les projets pour 2026 portent principalement sur le développement de nouvelles approches thérapeutiques, notamment l'EMDR, les thérapies cognitives et comportementales (TCC), l'EFT, ainsi que la création de groupes thérapeutiques. Plusieurs formations d'équipe consacrées au psychotraumatisme sont également prévues sous l'égide du Centre national de ressources et de résilience (CN2R).



6.8.8. EQUIPE MOBILE RESSOURCES (EMR)

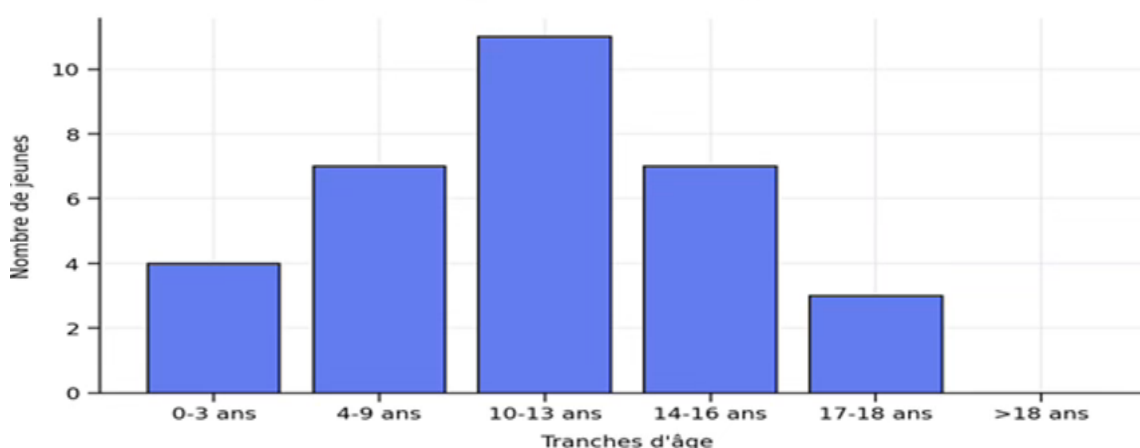
Équipe pluridisciplinaire départementale et intersectorielle du CH La Chartreuse, créée en septembre 2022 grâce au soutien de l'ARS. Elle accompagne les enfants et adolescents de 0 à 18 ans confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) à travers des missions de soutien, d'évaluation et d'orientation, tout en apportant un appui aux professionnels des structures d'accueil.

Principaux partenaires : ASE, Cordée éducative, ACODEGE, PEP, ABPE et EHCO

Chiffres clés

- Nombre de suivis : 33
- Nombre de nouvelles demandes prises en charge : 22

Répartition par tranches d'âge - EMR 2025



- Détail des activités :

	2024	2025
Supervision, sensibilisation des équipes de foyers	17	48
Rencontres familles d'accueil	81	75
Participations aux réunions décisionnelles (commissions 360/cas complexes / GOS/réunions CHU	12	13

Réalisations marquantes 2025

- L'EMR a poursuivi la structuration de ses interventions à travers l'organisation des rendez-vous en amont, la rencontre systématique du référent ASE et le développement de l'approche sensible au trauma. Cette dynamique s'est maintenue malgré l'absence d'une psychologue à partir de juin et le redéploiement de l'assistante sociale sur une autre unité au cours du premier trimestre.
- L'EMR a obtenu le financement d'un projet MNEA permettant le recrutement d'un infirmier supplémentaire afin de développer l'offre de soins et les actions d'éducation thérapeutique.

Projets 2026

- Poursuivre l'accompagnement du développement de l'Accueil Familial Thérapeutique.
- Développer un atelier d'éducation thérapeutique à destination des familles d'accueil.
- Former l'équipe à la méthode ARC (Attachement, Régulation, Compétences), modèle d'intervention destiné aux enfants et adolescents ayant vécu des traumatismes complexes ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent.

6.8.9. ESPERADO

L'unité accueille, depuis son ouverture en septembre 2025, les adolescents à partir de 12 ans et jusqu'à 18 ans résidant dans le secteur du Sud Côte d'Or. Elle est dédiée à la prise en charge des adolescents et se voit renforcée d'un dispositif de « crise ».

Chiffres clés 2025

	10/12 ans	13/15 ans	16/18 ans	+ 18 ans	Nouveaux patients	TOTAL
FILE ACTIVE	39	94	76	5	53	214

Réalisations marquantes 2025

L'unité dédiée aux adolescents, issue du projet MNEA retenu en 2024, a ouvert en septembre 2025. Ce projet a conduit à une réorganisation des filières de pédopsychiatrie sur le secteur beaunois et au recrutement de cinq professionnels, malgré l'absence des nouveaux locaux initialement prévus.

Projet 2026

- Poursuivre la réflexion engagée autour de la problématique de locaux qui est commune aux 3 structures de Beaune afin de disposer de lieux de soins adaptés aux prises en charge.
- Poursuivre la structuration de l'unité.

6.8.10. MOBILADOS

Équipe mobile de pédopsychiatrie intervenant sur l'ensemble de la Côte-d'Or. Elle accompagne les jeunes en refus de soins ou éloignés des dispositifs de prise en charge, en réalisant une évaluation pluriprofessionnelle et en facilitant leur accès aux soins adaptés.

Chiffres clés

- 65 patients suivis au CMP en 2025, contre 47 en 2024, soit une hausse de 38 % de la file active.
- 472 actes réalisés au CMP, contre 544 en 2024, soit une diminution de 13 %.
- 7 patients pris en charge au CATTP, contre 14 en 2024, avec une baisse de 66 % du nombre d'actes.
- Activité globale de l'unité en recul de 19 % par rapport à 2024.

Réalisations marquantes 2025

Difficultés rencontrées par le service sur le plan des Ressources Humaines, qui ont fortement impactées la dynamique d'équipe et la cohésion des professionnels.

Projets 2026

- Poursuite de la co-construction du projet de réunification des unités du dispositif Intermède.
- Stabilisation des effectifs et consolidation de l'organisation de l'unité.

6.8.11. OMBRELLE

Ombrelle est une structure située à Beaune qui accueille les enfants de la naissance à 7 ans résidant sur le territoire de Beaune et du sud de la Côte-d'Or. Elle assure des missions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins ambulatoires grâce à une équipe pluridisciplinaire.

Chiffres clés

- 87 patients suivis en 2025, soit une diminution de 20 % par rapport à 2024. Cette baisse s'explique notamment par un important absentéisme des professionnels entre janvier et septembre 2025.
- Le nombre de nouvelles demandes diminue également, passant de 39 en 2024 à 27 en 2025.

6.8.12. PRISME

Le PRISME est un hôpital de jour pour adolescents qui accueille des jeunes de 13 à 18 ans présentant des troubles psychiques nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire intensive tout en maintenant leur insertion dans leur environnement familial, scolaire et social. Les soins s'appuient sur des accompagnements individuels et groupaux, des médiations thérapeutiques et des séjours thérapeutiques adaptés aux besoins des adolescents.

Chiffres clés

- 42 patients suivis en 2025, soit une hausse de 13,5 % par rapport à 2024.
- 542,5 journées d'hôpital de jour réalisées, soit une augmentation de 21,9 % de l'activité.
- 236 actes de CMP réalisés.
- 70 actes de CATTP réalisés.
- 2 séjours thérapeutiques organisés en 2025, représentant 44 jours au total.

Réalisations marquantes 2025

- L'année a été marquée par un important renouvellement des effectifs avec l'arrivée de huit nouveaux professionnels sur une équipe de douze personnes. L'effectif complet a été reconstitué à partir de septembre 2025, nécessitant une période de réorganisation et une limitation temporaire des admissions.
- L'activité de l'hôpital de jour a poursuivi sa progression avec une augmentation significative du nombre de journées réalisées. Deux séjours thérapeutiques ont été organisés dans la Drôme et en Alsace, offrant aux adolescents des espaces de travail thérapeutique hors du cadre habituel de soins.
- La collaboration avec les autres unités du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent s'est également renforcée grâce à la mise en place de médiations communes facilitant l'orientation et l'admission des patients au PRISME.

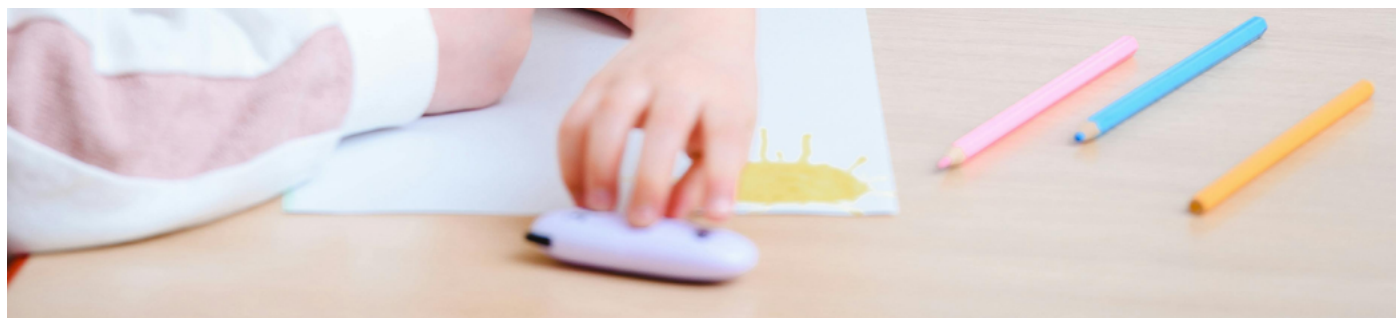
Projets 2026

Le service poursuivra le développement des partenariats favorisant l'inclusion des adolescents dans leur environnement. Deux projets sont notamment en cours :

- Une convention en cours de signature avec le centre de planification du Conseil départemental
- Un projet de convention avec un collègue autour d'un jardin thérapeutique.

6.8.13. Unité Pédagogique au sein du pôle PEA

L'unité pédagogique spécialisée du CH La Chartreuse est une équipe d'enseignants spécialisés, répartie sur le Sud de la Côte-d'Or. Elle accueille des jeunes de 3 à 17 ans, scolarisés ou non. Les enseignants spécialisés adaptent les apprentissages aux besoins de chaque jeune, soutiennent la remobilisation scolaire, la rescolarisation et les projets d'orientation. L'unité participe également aux médiations thérapeutiques, réalise des bilans scolaires et assure un rôle ressource auprès des équipes de soins, des familles et des établissements scolaires.



Chiffres clés

- 286 jeunes accompagnés en 2024/2025.
- 53 % de garçons / 47 % de filles.
- 67 % suivis également en CATTP.
- 28 % de bilans pédagogiques (34 % en 2024).
- 20 % des jeunes connus de la MDPH.

Réalisations marquantes en 2025

- Maintien d'un travail étroit avec les partenaires scolaires et médico-sociaux (établissements scolaires, référents de scolarité, équipes éducatives...), au cœur de l'accompagnement des jeunes.
- Poursuite de la formation continue des enseignants grâce à l'intervention de professionnels du pôle sur des thématiques telles que la crise suicidaire, la systémie et la thérapie familiale, ainsi que la prise en charge psychothérapeutique.
- Renforcement des partenariats et des échanges avec le CHU Dijon Bourgogne autour de différentes thématiques.
- Organisation d'interventions et de sensibilisations sur le harcèlement scolaire, l'intelligence artificielle, les troubles du comportement et le psychotraumatisme.
- Développement des collaborations avec les acteurs du territoire.

Projets 2026

- Projet « décrochage scolaire » en lien avec la MDAP et la filière Ado du pôle PEA.

6.8.14. UNITE PERE-MERE-BEBE (UPMB)



L'Unité Père-Mère-Bébé (UPMB) accompagne les futurs parents, les parents et leur bébé dès la grossesse et durant les premières années de vie de l'enfant. L'unité propose des consultations en CMP, des prises en charge en CATTP et en Hôpital de Jour, ainsi qu'un accompagnement à domicile grâce à son équipe mobile. Son objectif est de soutenir les liens précoces parent-enfant, de prévenir les difficultés relationnelles et de proposer des soins adaptés aux situations périnatales complexes.

Chiffres clés

- 515 pères, mères ou bébés accompagnés en 2025 (+4 % par rapport à 2024).
- 233 nouveaux consultants.
- 237 patientes suivies par l'équipe mobile (+8 % par rapport à 2024).
- +6,4 % d'activité en Hôpital de Jour.
- +25 % d'activité pour l'équipe mobile.

Réalisations marquantes en 2025

- Maintien d'une activité soutenue malgré des contraintes de ressources, avec une réponse adaptée aux besoins de soins des familles.
- Renforcement de l'accompagnement des situations les plus complexes grâce au développement de l'activité en Hôpital de Jour.
- Déploiement de l'équipe mobile, notamment sur le secteur de Beaune, afin de faciliter l'accès aux soins des familles les plus éloignées ou les moins mobilisables.
- Poursuite du travail de coordination avec les maternités du CHU Dijon Bourgogne, du CH de Beaune et de l'Hôpital Privé Dijon-Bourgogne.
- Formation de l'équipe au repérage du retrait relationnel du bébé et formation de professionnels à l'éducation thérapeutique du patient (ETP).
- Organisation du premier séjour thérapeutique de l'unité.

Projets 2026

- Mise en place du programme d'éducation thérapeutique « Mon bébé et moi ».
- Développement d'une formation en psychiatrie périnatale à destination des professionnels de santé.
- Poursuite des projets de recherche en psychiatrie périnatale.
- Mise en œuvre d'un projet Culture & Santé avec la Compagnie MELAMPO.
- Renforcement de l'équipe mobile pour répondre à l'augmentation de l'activité.

6.8.15. UNITE SOINS PETITS PAS (USPP)

L'Unité de Soins Petits Pas (USPP) accueille des enfants présentant des difficultés précoces du développement, de la communication, des interactions ou du comportement. L'unité propose des consultations, des bilans et des soins individualisés ou groupaux, en associant étroitement les familles et les partenaires de l'enfant. Son approche pluridisciplinaire vise à favoriser le développement de l'enfant et à soutenir son parcours de soins.

Chiffres clés

- 90 enfants accompagnés en 2025.
- 29 nouveaux patients.
- 150 jours de délai moyen de réponse à une première demande (contre 200 jours en 2024).
- 726 consultations en CMP (+8 % par rapport à 2024).
- 82 réunions partenariales avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et de l'Éducation nationale.

Réalisations marquantes en 2025

- Réduction significative des délais de réponse aux premières demandes.
- Maintien d'une activité soutenue auprès des enfants malgré l'accueil de situations cliniques de plus en plus complexes.
- Poursuite du développement des consultations en CMP.
- Renforcement des partenariats avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et scolaires, avec une augmentation du nombre de réunions de coordination.
- Consolidation de l'approche pluridisciplinaire afin de fluidifier les parcours de soins.

Projets 2026

- Création d'un poste d'éducateur spécialisé à mi-temps partagé avec l'unité Arpège afin de renforcer les équipes et les articulations entre les deux dispositifs.
- Acquisition d'un minibus pour faciliter les prises en charge de groupe et améliorer les conditions logistiques des activités thérapeutiques.

6.8.16. UPSILON

L'unité UPSILON du CH La Chartreuse accueille des adolescents de 11 à 18 ans présentant des difficultés psychiques nécessitant un accompagnement ambulatoire. Située au centre-ville de Dijon, elle propose des consultations et des soins en CATTP, en lien étroit avec les familles et les partenaires du territoire. L'unité accompagne les jeunes dans leur parcours de soins jusqu'à leur orientation vers les dispositifs adaptés, y compris vers les structures adultes lorsque cela est nécessaire.

Chiffres clés

- 262 adolescents accompagnés en 2025
- 34,5 % de baisse de la file active par rapport à 2024
- 16-18 ans : tranche d'âge la plus représentée
- -10 % d'activité en CATTP malgré la baisse importante de la file active
- 1 poste infirmier créé en septembre 2025

Les départs de deux médecins fin 2024, non remplacés en 2025, ainsi qu'une baisse du temps de présence de l'interne, ont fortement impacté la file active de l'unité.

Réalisations marquantes en 2025

- Reprise progressive des admissions après une période de fermeture liée à une forte demande de soins et à l'allongement des délais d'attente.
- Adaptation de l'organisation de l'unité dans un contexte de réduction des ressources médicales.
- Développement des soins infirmiers et des entretiens de suivi grâce au renforcement de l'équipe paramédicale.
- Mise en place d'un nouveau modèle d'admission reposant sur des binômes associant infirmiers, psychologues et assistante sociale.
- Maintien d'une activité soutenue en CATTP malgré la diminution de la file active, témoignant d'un accompagnement renforcé des jeunes suivis.
- Poursuite de la collaboration avec les partenaires du territoire dans un contexte de forte demande de soins en santé mentale des adolescents.

Projets 2026

- Réorganisation de l'unité afin d'assurer la continuité des soins suite au départ du médecin chef de service.
- Poursuite du renforcement des compétences paramédicales au sein de l'équipe.
- Préparation de l'accueil d'un Infirmier en Pratique Avancée (IPA) issu de la promotion professionnelle interne de l'établissement.

6.8.17. RONDEAUX



La structure Les Rondeaux du CH La Chartreuse accueille des enfants de 6 à 12 ans présentant un handicap psychique. Grâce à une équipe pluridisciplinaire, elle propose des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins en ambulatoire, au sein du CMP, du CATTP et de l'Hôpital de Jour. Les prises en charge visent à soutenir le développement de l'enfant tout en associant étroitement les familles et les partenaires du territoire.

Chiffres clés

- 140 enfants accompagnés en 2025
- 29 nouveaux patients
- +7 % de file active par rapport à 2024
- 8 à 10 mois de délai moyen d'entrée en soins
- +68 % d'activité à domicile grâce au dispositif « Parenthèse »

Réalisations marquantes en 2025

- Augmentation de la file active pour répondre à une demande de soins toujours soutenue.
- Réorganisation du dispositif des premières demandes afin d'améliorer l'évaluation diagnostique initiale et de faciliter les réorientations lorsque nécessaire.
- Maintien de l'activité de soins malgré une diminution du temps médical et l'absence prolongée d'un professionnel.
- Développement important des interventions à domicile grâce au dispositif « Parenthèse », permettant de proposer des accompagnements complémentaires au plus près des besoins des enfants et de leurs familles.
- Poursuite d'une prise en charge pluridisciplinaire associant soins, accompagnement des familles et travail partenarial.

Projets 2026

- Poursuite des actions visant à faciliter l'accès aux soins et à réduire les délais d'orientation.
- Développement de l'approche « aller vers » afin de renforcer les interventions au plus près des enfants et de leur environnement.
- Consolidation des dispositifs favorisant la continuité et la qualité des parcours de soins.

6.8.18. MAISON DES ADOLESCENTS ET DES PARENTS (MDAP)



La MDAP-PAEJ 21 accompagne les jeunes de 11 à 25 ans confrontés à des difficultés personnelles, familiales, scolaires, sociales ou de santé. Présente sur l'ensemble de la Côte-d'Or, elle accueille, écoute, informe, accompagne et oriente les jeunes, leurs parents et leurs proches. La structure développe également des actions de prévention, de sensibilisation et de soutien à la parentalité en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.

Chiffres clés

- 1 644 jeunes accueillis en 2025.
- Age moyen : 15 ans.
- 32% Garçons, 68% Filles (4 non genrés).
- 216 parents reçus à titre individuel.
- 5 149 rendez-vous programmés, dont 4 321 entretiens réalisés.
- 602 orientations vers des professionnels ou dispositifs adaptés.
- 35 orientations vers les urgences sur l'année.
- Présence dans 40 communes de Côte-d'Or et 91 lieux de permanences.
 - 61 dans des établissements scolaires : 39 collèges, 18 lycées, 4 MFR.
 - 30 dans des lieux neutres : Centre sociaux , MJC, MEP, Espace France Service, ESCO...

Réalisations marquantes en 2025

- Déploiement du projet «TOI + MOI = BIEN ENSEMBLE», consacré à la sensibilisation au consentement chez les adolescents, en partenariat avec plusieurs acteurs spécialisés du territoire.
- Réalisation de deux fresques participatives avec des jeunes accompagnés par la MDAP-PAEJ 21 et la MFR de Quetigny.
- Coordination du dispositif de pair-aidance étudiante « Etu Bien » en partenariat avec l'Université Bourgogne Europe, mobilisant 13 étudiants relais sur le campus.
- Organisation de 250 actions collectives de prévention, de sensibilisation et de soutien à destination des jeunes, des parents et des professionnels.
- Développement d'ateliers culturels, artistiques et sportifs ayant mobilisé 155 jeunes au cours de l'année.

Projets 2026

- Déménagement dans de nouveaux locaux plus spacieux et mieux adaptés à l'évolution de l'activité et des effectifs.
- Lancement du projet expérimental ADO'CROCH, destiné à prévenir le décrochage scolaire auprès des collégiens, des parents et des professionnels.
- Poursuite du développement des actions de prévention, d'accompagnement des jeunes et de soutien à la parentalité sur l'ensemble du territoire côte-d'orien.

6.8.19. La thérapie familiale

La thérapie familiale du Pôle Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA) s'adresse aux familles orientées par les différentes unités du pôle. Elle vise à accompagner les familles confrontées à des difficultés relationnelles ou à des situations complexes, en favorisant le dialogue, la compréhension mutuelle et la mobilisation des ressources familiales. Les consultations sont assurées par une équipe spécialisée en thérapie familiale.

Chiffres clés

- 20 à 30 familles accompagnées chaque année.
- 24 familles suivies en mai 2026.
- Activité assurée sur une journée hebdomadaire dédiée.
- 10 séances annuelles de supervision pour l'équipe de thérapeutes familiaux.

Réalisations marquantes en 2025

- Poursuite de l'accompagnement des familles adressées par les unités du Pôle PEA.
- Maintien d'une offre spécialisée de thérapie familiale au sein de l'établissement.
- Participation régulière de l'équipe aux séminaires de la Société Française de Thérapie Familiale (SFTF).
- Organisation d'une supervision clinique annuelle favorisant l'analyse des pratiques et le développement des compétences professionnelles.

Projets 2026

- Poursuite de l'activité de thérapie familiale au bénéfice des familles accompagnées par le Pôle PEA.
- Maintien des temps de supervision et de formation continue des thérapeutes familiaux.
- Poursuite du travail de coordination avec les unités du pôle afin de répondre aux besoins des familles.

Unités	EDGAR CHLC	Nombre d'actes
ARLEQUIN BEAUNE	Groupe thérapie familiale	127
CENTRE DE JOUR GENLIS	Groupe thérapie familiale	74
CENTRE DE GUIDANCE INFANTILE-OMBRELLE	Groupe thérapie familiale	1
CHARTREUSE ISCO CMP	Groupe thérapie familiale	366
ESPERADO	Groupe thérapie familiale	51
LES RONDEAUX	Groupe thérapie familiale	3

7. PÔLE DE RÉHABILITATION

7.1. MISSIONS PRINCIPALES

Le Pôle de réhabilitation a pour mission centrale de structurer des parcours de soins cohérents et inclusifs pour les personnes en situation de handicap psychique ou souffrant de troubles psychiatriques graves en phase de stabilisation. Au cœur de son action, la réhabilitation psychosociale vise le rétablissement durable et l'amélioration de la qualité de vie des usagers.

Ses missions se déclinent selon quatre axes majeurs :

- **Soin et Rétablissement** : Le pôle s'attache à réduire les hospitalisations au long cours et à prévenir les rechutes par des dispositifs innovants comme le Service Pathologies Résistantes (SPR) et l'Unité Jeunes Adultes (UJA). L'expertise est renforcée par le développement de la filière TND (Troubles Neuro Développemental) et le recours à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et à la psychoéducation.
- **Autonomie et Inclusion** : L'objectif est de promouvoir l'autonomie sociale et professionnelle. Cela passe par une offre de logement diversifiée (Appartement Tremplin, Matisse 2.0, Résidences d'accueil) et des projets de réinsertion.
- **Expertise et Proximité** : Grâce à une culture de l'« aller vers » et à des unités spécialisées (Centre de Réhabilitation psychosociale(C2RB), Centre d'Intervention Précoce (CIP), Équipe Transition), le pôle assure un lien étroit avec les usagers, notamment via la pair-aidance intégrée aux soins et le soutien aux familles (Profamille, ETP pour les proches).
- **Partenariat Territorial** : Le pôle anime un réseau dense de partenaires issus du secteur sanitaire et médico-social (SAMSAH, MAS, FAM) pour garantir la continuité des parcours de soins et de vie.



Portrait

Dr Juliette MARTIN

Cheffe du Pôle Réhabilitation

Christophe LABROSSE

Cadre Supérieur de Santé



« Derrière chaque accompagnement, il y a la conviction que chacun peut retrouver une place, des projets et du pouvoir d'agir sur sa vie. »

3 QUESTIONS À...

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

Le pôle Réhabilitation accompagne des personnes vivant avec des troubles psychiques dans une démarche de rétablissement, d'autonomie et d'inclusion sociale. Il réunit des structures sanitaires et médico-sociales complémentaires permettant de proposer des parcours adaptés aux besoins de chacun, depuis l'intervention précoce jusqu'à l'accompagnement dans le lieu de vie. Le pôle s'appuie notamment sur le Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne (C2RB), qui développe des prises en charge spécialisées pour les jeunes présentant des troubles psychiques émergents. Il porte également une filière dédiée aux troubles du neurodéveloppement chez l'adulte ainsi qu'une mission régionale d'éducation thérapeutique du patient (ETP) à destination des usagers, de leurs proches et des professionnels. En parallèle, ses structures médico-sociales accompagnent les personnes en situation de handicap psychique vers davantage d'autonomie et d'inclusion sociale. Cette complémentarité fait du pôle Réhabilitation un acteur majeur du rétablissement en santé mentale au sein du CH La Chartreuse. Derrière chaque accompagnement, il y a la conviction que chacun peut retrouver une place, des projets et du pouvoir d'agir sur sa vie.

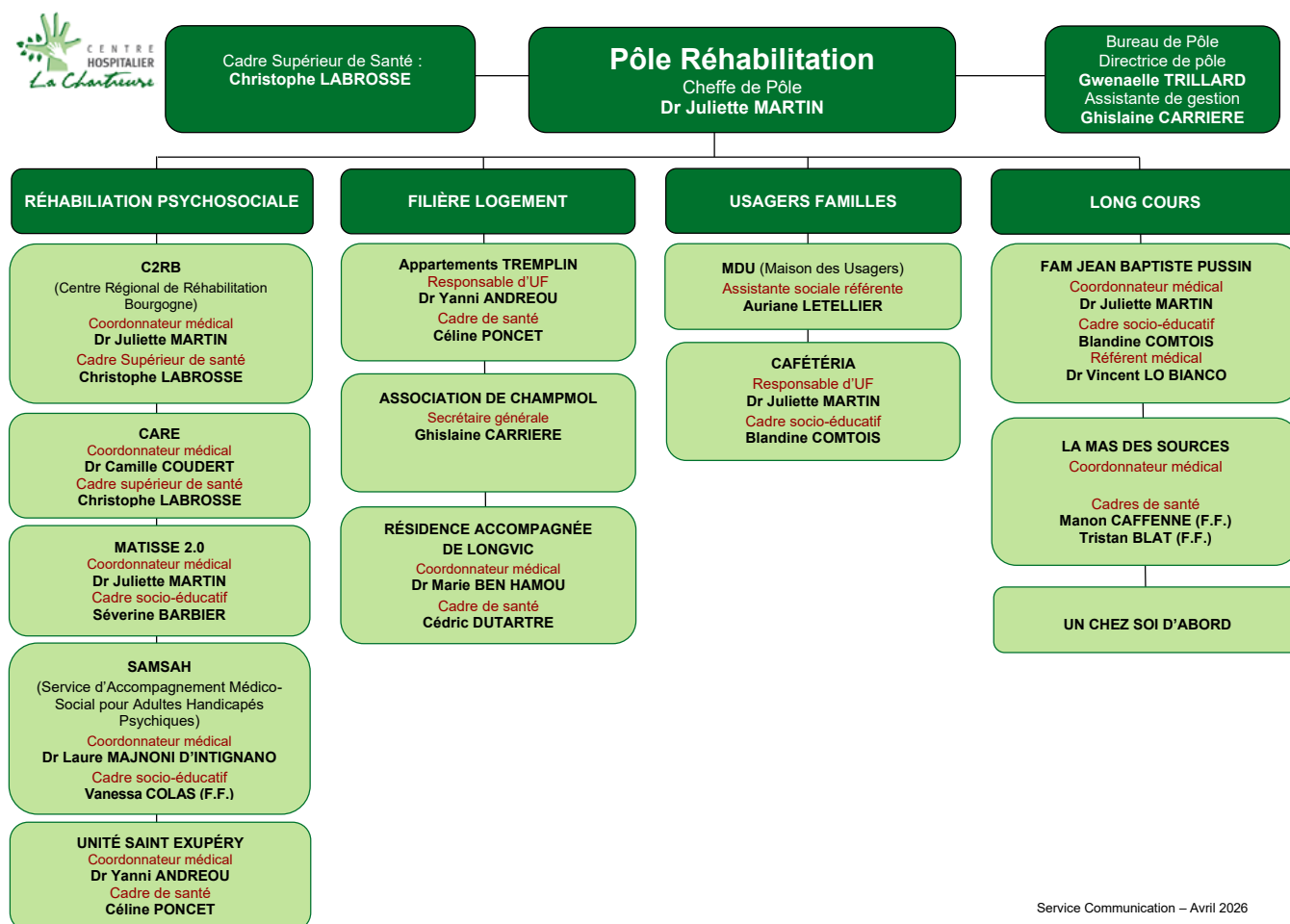
Les projets marquants du pôle en 2025 ?

Sur le versant médico-social, les équipes ont poursuivi la préparation de l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) des Sources, en accompagnant les professionnels dans l'évolution des pratiques et dans l'appropriation de ce nouveau cadre de vie destiné aux résidents. Sur le versant sanitaire, l'unité CARE, ouverte fin 2024, a poursuivi son développement en 2025 et accompagné un nombre croissant de jeunes adultes présentant un trouble de la personnalité borderline. L'année a également été marquée par les 10 ans du Centre d'Intervention Précoce (CIP), l'un des dispositifs pionniers en France dans le domaine de l'intervention précoce en psychiatrie. Cet anniversaire a permis de valoriser l'expertise développée par les équipes et leur contribution aux réflexions nationales dans ce domaine. Cette année a aussi été marquée par le développement de la filière Réhabilitation, la montée en puissance de la filière Troubles du Neurodéveloppement (TND) et le renforcement des actions d'éducation thérapeutique du patient, qui constituent aujourd'hui des axes majeurs du pôle pour favoriser le rétablissement, l'autonomie et l'inclusion des usagers.

Quels projets pour l'avenir ?

L'année 2026 sera marquée par l'ouverture opérationnelle de la MAS des Sources et l'accompagnement des équipes dans cette nouvelle organisation. Le pôle poursuivra également le développement de ses dispositifs innovants, avec notamment l'évaluation et la pérennisation de l'unité CARE. Une réflexion importante sera engagée autour de l'évolution de l'unité Saint-Exupéry, avec la création d'une Unité Jeunes Adultes (UJA) et le développement d'une offre spécialisée destinée aux personnes présentant des psychoses résistantes. Le pôle renforcera par ailleurs son rôle de centre ressources régional à travers l'organisation du deuxième congrès de réhabilitation psychosociale ainsi que le développement des actions de formation, d'éducation thérapeutique et d'intervention précoce. Ces projets s'inscrivent dans une volonté commune de favoriser le rétablissement, l'autonomie et l'inclusion des personnes accompagnées.

7.2. ORGANIGRAMME DU PÔLE



Service Communication – Avril 2026

7.3. EFFECTIF GLOBAL DU PÔLE

7.3.1. L'organisation médicale

Cheffe de pôle :

Dr Juliette MARTIN

Coordonnateurs de service :

- Dr Juliette MARTIN : Centre Réfèrent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne (C2RB), Centre d'Interventions Précoces (CIP), Équipe Transition, Matisse 2.0, Association Champmol et Cafétéria-Résidence de Longvic.
- Dr Yanni ANDREOU : Unité Saint-Exupéry.
- Dr Justine LENOIR : USALP.
- Dr Lise JAFFELIN : Unité Arc-en-Ciel.
- Dr Laure MAJNONI D'INTIGNANO : SAMSAH.
- Dr Vincent LO BIANCO : FAM Pussin.
- Dr Camille COUDERT : Unité CARE.

7.3.2. L'équipe paramédicale

157,84 ETP au 31 décembre 2025, dont :

- 151,73 ETP de personnel non médical.
- 6,11 ETP de personnel médical.

Principales catégories professionnelles :

- 46,76 ETP infirmiers.
- 31,87 ETP aides-soignants.
- 18,63 ETP ASHQ.
- 15,50 ETP accompagnants éducatifs et sociaux (AES).

Équipes éducatives et médico-sociales :

- 8,67 ETP éducateurs spécialisés.
- 8,04 ETP psychologues.
- 1,91 ETP assistants sociaux.

Cette diversité de métiers reflète la vocation du pôle à accompagner les usagers dans une démarche globale de rétablissement, d'autonomie et d'inclusion, en mobilisant des compétences sanitaires, éducatives, sociales et médico-sociales complémentaires.

7.4. CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

- File active en hausse de 3,65 %, avec 966 patients suivis en 2025 contre 932 en 2024.
- Activité ambulatoire (CMP/CATTP) en progression, avec 12 691 actes réalisés (+1,87 %).
- Patientèle majoritairement féminine (54,45 %), avec une moyenne d'âge de 33,5 ans ; les 15-24 ans représentent 38,2 % des patients.
- Plus de 60 % des patients résident dans Dijon Métropole (586 patients).
- Activité CMP stable, avec une légère hausse du nombre d'actes (+1,41 %).
- Activité CATTP en forte progression : file active (+12,46 %) et actes (+3,80 %).
- Hospitalisation complète en évolution :
 - +14,02 % de patients hospitalisés (187 patients) ;
 - 3,14 % de journées d'hospitalisation, traduisant des séjours plus courts.
- Les entretiens individuels représentent la majorité de l'activité ambulatoire (8 523 actes) ; les activités de groupe progressent de 13,64 %.
- Les troubles schizophréniques et délirants (F2) restent les pathologies les plus représentées, avec 45,33 % des actes et près de 50 % des journées d'hospitalisation complète.

Synthèse : L'année 2025 marque une intensification de l'activité ambulatoire et une optimisation de l'hospitalisation complète (séjours plus courts pour davantage de patients). Le pôle renforce ses activités de groupe, tant au niveau de la prise en soin des jeunes que de celle des proches avec notamment la multiplication des ETP à destination des proches.

7.5. FAITS MARQUANTS 2025

Transition vers la MAS des Sources

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la préparation de l'ouverture de la MAS des Sources et de la transition des unités Arc-en-Ciel et USALP vers le secteur médico-social. Ce travail a mobilisé les équipes autour d'une évolution des pratiques professionnelles, davantage centrées sur les besoins spécifiques des personnes accompagnées. Cette transformation vise à placer les dimensions éducatives, occupationnelles et inclusives au cœur du projet d'accompagnement, tout en offrant un environnement sécurisant et adapté. Elle constitue une évolution majeure des modalités de prise en charge, favorisant l'autonomie, la participation des résidents et l'amélioration de leur qualité de vie.

Rayonnement et structuration de l'ETP (UTEP)

L'Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient (UTEP) a renforcé son rayonnement régional. Le succès des évaluations quadriennales et sa participation au COPIL de l'ARS ont notamment conduit à l'organisation d'un congrès d'échange de pratiques le 3 juin 2025.

Redynamisation de l'espace Cafétéria

La redynamisation de la cafétéria, portée par une équipe pluridisciplinaire entièrement renouvelée, a amorcé la transformation du lieu en un véritable espace d'animation et de lien social.

7.6. PERSPECTIVES 2026

Accompagnement de l'offre MAS : Du sanitaire au médico-social

Le passage au modèle médico-social au sein de la MAS des Sources s'articulera autour de deux priorités :

- pérenniser le nouveau cadre de vie des résidents dans un environnement adapté au handicap sévère, en privilégiant une approche centrée sur le bien-être et le lieu de vie.
- renforcer la dimension éducative de l'accompagnement en développant les activités occupationnelles et sensorielles adaptées aux personnes présentant une déficience profonde ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Développement de l'éducation thérapeutique du patient

Le pôle poursuivra le développement de son expertise en éducation thérapeutique du patient (ETP) à travers :

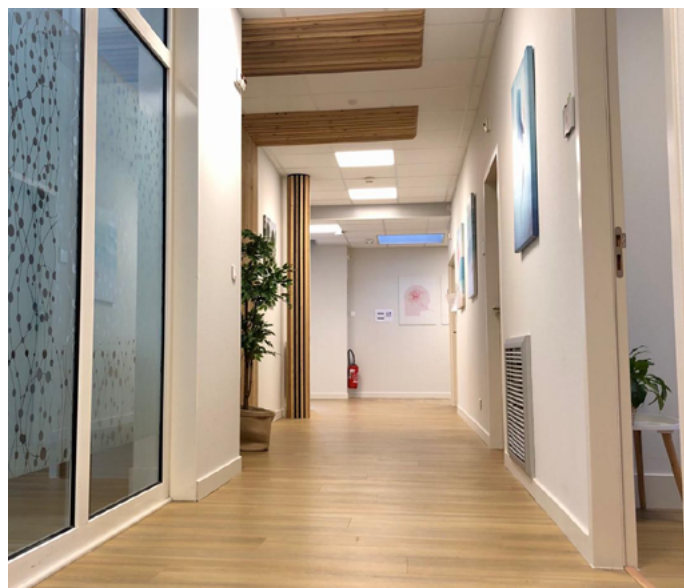
- la pérennisation du projet CARE et la sécurisation de son financement.
- la poursuite des formations « ETP 40 heures » afin de maintenir un vivier de professionnels formés à l'animation des programmes.

Pilotage du futur projet Cafétéria

La dynamique engagée se poursuivra par le pilotage structuré du nouveau projet, visant à faire de cet espace le cœur battant de la vie institutionnelle, axé sur l'écoute et l'inclusion.

7.7. LES UNITÉS DU PÔLE RÉHABILITATION

7.7.1. C2RB



Le Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne (C2RB), rattaché au pôle Réhabilitation, est une structure de soins, de formation et de recherche. Il comprend trois entités : le Centre d'Interventions Précoces (CIP) et l'Équipe Transition, la filière Réhab' et la plateforme Troubles du Neurodéveloppement (TND).

LE CIP / ÉQUIPE TRANSITION

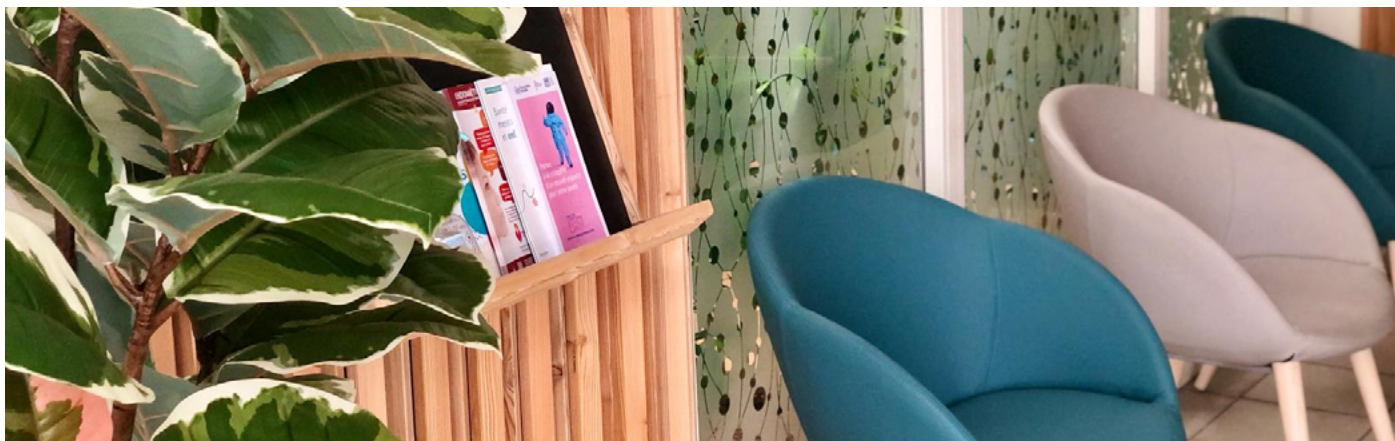
Le Centre d'Intervention Précoce (CIP), rattaché au Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne (C2RB), est un service ambulatoire CMP-CATTP destiné aux jeunes de 15 à 35 ans. Il propose des consultations de prévention, d'évaluation et d'orientation visant à repérer précocement les troubles psychiques émergents et à prévenir leurs conséquences fonctionnelles et sociales. Les prises en charge reposent notamment sur le case management, l'éducation thérapeutique, la remédiation cognitive, l'entraînement aux habiletés sociales et les techniques de gestion du stress, dans une approche orientée vers le rétablissement et l'autonomie des patients.

LA FILIÈRE RÉHAB'

La filière Réhab' s'adresse à des patients souffrant d'une pathologie psychiatrique et vient compléter le suivi déjà en place. Une évaluation neuropsychologique est proposée afin d'objectiver les troubles et les ressources cognitives avant la proposition d'une prise en charge adaptée. Chaque patient bénéficie d'un programme d'éducation thérapeutique spécifique à sa pathologie. Depuis peu, un programme de psychoéducation visant la réinsertion professionnelle est proposé.

LA PLATEFORME TND

Créée en septembre 2023, la plateforme TND est dédiée à l'évaluation diagnostique des troubles du neurodéveloppement sans déficience intellectuelle, notamment les troubles du spectre de l'autisme (TSA) et le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).



Chiffres clés

- Activité ambulatoire en forte hausse avec 4 625 actes CMP/CATTP réalisés en 2025 (+21 % par rapport à 2024).
- Patientèle principalement issue de la métropole dijonnaise (60 % des usagers), avec une prédominance des 15-24 ans et un âge médian de 25 ans.
- Développement des prises en charge de groupe, avec 970 actes réalisés (+10,1 %).

Filière Réhabilitation (Réhab') :

- File active en hausse de 38 %, atteignant 465 patients en 2025.
- 3 663 actes réalisés, dont 400 visites à domicile.
- 85 nouveaux patients pris en charge (+21 %).

Filière Troubles du Neurodéveloppement (TND) :

- 178 usagers évalués dans le cadre des diagnostics TND.
- 645 actes réalisés, dont 453 entretiens médicaux.
- Les troubles du développement et les troubles émotionnels/comportementaux représentent 90 % des situations prises en charge.
- Âge médian : 27 ans.
- Activité limitée par les ressources médicales et psychologiques disponibles face à une demande croissante.

Bilan global du C2RB :

- File active globale de 795 patients, en légère baisse (-2,8 %).
- Forte dynamique de l'équipe à travers le développement de projets innovants, la participation à des appels à projets, des publications spécialisées et des présentations dans des congrès.

Projets 2026

- Consolider la place des paires-aidantes au sein des dispositifs.
- Construire un groupe « Stabilisation » destiné aux patients présentant un TND associé à un psychotraumatisme.
- Valider une étude clinique autour du programme « Réhabilitation Run », avec l'appui de l'unité de recherche clinique (URC).
- Développer l'intervention précoce à travers la construction de conventions avec les lycées.

CARE

Créée dans le cadre d'un financement obtenu via le Fonds d'Innovation pour l'Organisation de la Psychiatrie (FIOP), CARE a accueilli ses premiers usagers en septembre 2024. Cette unité ambulatoire est dédiée à la prise en charge des jeunes de 16 à 25 ans présentant un trouble de la personnalité borderline (état limite). Son activité repose sur l'intervention précoce, le General Psychiatric Management (GPM), la réhabilitation psychosociale, les groupes thérapeutiques, la formation des professionnels et la recherche clinique.

Chiffres clés

- 57 patients suivis en CMP en 2025.
- 7 patients pris en charge en CATTP dans le cadre de groupes d'éducation thérapeutique.
- 856 actes CMP réalisés.
- 185 actes CATTP réalisés.

Réalisations marquantes en 2025

- Consolidation de l'activité clinique auprès des jeunes présentant un trouble borderline.
- Développement de groupes d'éducation thérapeutique ouverts aux patients de Côte-d'Or et de Bourgogne.
- Mise en place d'un groupe « Connexion familiale » destiné aux proches.
- Organisation de plusieurs sessions de formation au GPM auprès des professionnels du CHLC.
- Engagement dans une démarche de recherche clinique visant à constituer une cohorte de patients afin d'évaluer les pratiques et les résultats des prises en charge.
- Renforcement des compétences de l'équipe à travers des formations en ETP, GPM, case management et réhabilitation psychosociale.

Projets 2026

- Poursuite du développement de l'offre de soins spécialisée pour les jeunes présentant un trouble borderline.
- Extension des actions de formation au GPM auprès des partenaires sanitaires, médico-sociaux et territoriaux.
- Développement des groupes thérapeutiques et des actions à destination des proches.
- Poursuite du projet de recherche clinique et de la constitution de la cohorte CARE.

UTEP

L'UTEP assure la coordination, le soutien méthodologique et la formation en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) au sein du CHLC. Sa mission est de développer et structurer des programmes d'éducation favorisant l'autonomie des patients et de leurs proches face aux troubles psychiques et neurodéveloppementaux.

Chiffres clés

- 383 patients et proches ont bénéficié d'un programme d'ETP en 2025.
- 109 921 € de financement générés par l'activité.

- Le C2RB demeure le principal contributeur avec 266 bénéficiaires.
- Développement de l'offre TND avec 70 bénéficiaires accompagnés dans les programmes TSA et TDAH.
- Validation des évaluations quadriennales des programmes des filières CIP et Réhabilitation.

Réalisations marquantes en 2025

- Participation aux instances régionales de l'ARS et organisation d'une journée régionale dédiée à l'ETP.
- Accompagnement à la création du programme « Droits sociaux » à Longvic.
- Renforcement de l'offre d'ETP dans les CMP de Chenôve, Auxonne et Beaune.
- Réalisation de trois sessions de formation «40 heures ETP» spécialisées en psychiatrie à destination des professionnels.

Projets 2026

- Déploiement de six nouveaux programmes d'ETP : Sismothérapie, Pharmaco-éducation (« Au top »), SAMSAH, Adopsychiatrie, ESPERADO et Upsilon.
- Développement des actions de formation hors établissement (Sevrey, Auxerre, Clermont-Ferrand).
- Présentation d'un retour d'expérience lors de la journée COMET 2026 à Besançon.

7.7.2. SAINT-EXUPÉRY



Saint-Exupéry est une unité ouverte de psychiatrie adulte de 21 lits, complétée par 4 places en maisons tremplins. Elle accueille des patients en hospitalisation libre. Sa mission est de co-construire un projet de soin individualisé axé sur le rétablissement, l'autonomie et la réinsertion sociale afin de favoriser le retour vers le milieu de vie ordinaire.

Chiffres clés 2025

- 133 patients pris en charge en 2025 (+19,8 % par rapport à 2024).
- DMH de 41,3 jours, en baisse de 23,2 %.
- Les troubles schizophréniques représentent 63,7 % des diagnostics, devant les troubles bipolaires et les TSA sans déficience intellectuelle.
- Hausse de l'activité associée à une amélioration de la fluidité des parcours de soins.

Réalisations marquantes en 2025

- Développement des pratiques de réhabilitation psychosociale et de psychoéducation, notamment à travers l'utilisation d'outils spécialisés comme le Michael's Game.
- Renforcement des partenariats avec le C2RB et le CIP, favorisant les hospitalisations de courte durée et l'accès aux programmes d'éducation thérapeutique.
- Stabilisation et renforcement des effectifs avec l'arrivée d'un médecin, de deux infirmiers et d'un cadre de santé.

Projets 2026

- Élaboration et déploiement du projet de service 2026-2030.
- Développement des accompagnements en appartements tremplins pour sécuriser les sorties d'hospitalisation.
- Renforcement du partenariat avec le C2RB et poursuite de l'intégration des soins de réhabilitation dans les parcours d'hospitalisation.

7.7.3. MATISSE

MATISSE 2.0 est une résidence de transition située à Dijon, destinée aux jeunes adultes de 18 à 30 ans présentant des troubles psychotiques débutants, des troubles bipolaires ou des troubles du spectre de l'autisme. Le dispositif propose un accompagnement intensif vers l'autonomie, en hébergement temporaire ou à domicile, afin de soutenir le rétablissement et l'insertion dans le milieu de vie ordinaire.

Chiffres clés 2025

- 18 patients accompagnés en 2025.
- 9 admissions et 10 sorties, dont 8 avec relais vers un SAMSAH ou un CMP.
- 2 033 actes ambulatoires réalisés.
- 84 séances de CATTP/ETP proposées.
- Évolution des profils avec une part croissante de jeunes installés dans un logement à leur admission.

Réalisations marquantes en 2025

- Maintien de la continuité de l'accompagnement malgré des tensions en ressources humaines.
- Valorisation du dispositif et de l'accompagnement à domicile à travers un reportage dans le magazine *Ombre et Lumière*.
- Déploiement du programme d'éducation thérapeutique « Bien vivre chez soi » et promotion de l'ETP auprès des unités de soins, CMP et partenaires.
- Renforcement de l'ancrage territorial par l'intégration au Réseau Autisme 21.

Projets 2026

- Développer les partenariats avec le SPIP de Dijon et la Maison des Adolescents.
- Étendre le programme « Bien vivre chez soi » aux partenaires médico-sociaux (SAMSAH, SAVS).
- Poursuivre la montée en compétences de l'équipe par des formations autour des TSA et de l'éducation thérapeutique du patient.

7.7.4. EAM JEAN-BAPTISTE PUSSIN



L'EAM Jean-Baptiste Pussin accompagne des adultes en situation de handicap psychique dans le développement de leur autonomie et de leur projet de vie. L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue d'inclusion et de personnalisation de l'accompagnement.

Chiffres clés

- 20 dossiers étudiés en commission d'admission en 2025.
- 12 admissions en période d'essai, ayant conduit à 2 admissions définitives.
- 9 accueils temporaires réalisés.
- 3 séances du Conseil de la Vie Sociale et réunions mensuelles avec les résidents.

Réalisations marquantes en 2025

- Développement des médiations thérapeutiques et éducatives : ateliers bien-être, groupes de parole, cuisine, activités sportives et culturelles.
- Renforcement de l'ouverture sur la cité à travers de nombreuses sorties et séjours.
- Consolidation des partenariats, notamment avec l'Opéra de Dijon et les Olympiades du CH La Chartreuse.
- Poursuite du travail autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) à travers des groupes d'éducation dédiés.
- Amélioration du cadre de vie avec l'agrandissement de la terrasse et le renouvellement du mobilier choisi par les résidents.
- Accueil de 16 stagiaires au sein de l'établissement.

Projets 2026

- Poursuite des actions d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) et valorisation de cette expérience lors d'événements professionnels.
- Poursuite du Plan Continu d'Amélioration de la Qualité et préparation de l'évaluation HAS prévue en 2027, avec la réalisation d'une évaluation interne.
- Finalisation de la réécriture du projet de service et de la mise à jour des outils de la loi 2002-2 (contrat de séjour, avenants, règlement de fonctionnement, livret d'accueil).
- Poursuite des actions favorisant l'autonomie, la participation et l'inclusion des résidents.

7.7.5. CAFETERIA

La Cafétéria est un lieu de vie central de l'établissement, à la fois espace de vente (produits sucrés, boissons, hygiène, presse) et lieu de convivialité ouvert aux patients, familles, professionnels et visiteurs. Sa mission est de favoriser les rencontres, rompre l'isolement et proposer des animations culturelles et thérapeutiques en collaboration avec les services de l'établissement.

Chiffres clés

- 242 jours d'ouverture en 2025.
- En moyenne 140 passages par jour.
- Pic de fréquentation en juillet avec 3 615 passages sur le mois.
- Équipe pluridisciplinaire de 5,2 ETP.

Réalisations marquantes en 2025

- Réalisation de 640 heures d'animations et d'activités, renforçant la dimension sociale et thérapeutique du lieu.
- Réorganisation de l'équipe et adaptation du fonctionnement à la suite de la réouverture de la structure fin 2024.
- Maintien d'une forte fréquentation confirmant le rôle central de la Cafétéria dans la vie de l'établissement.

Projets 2026

- Mise en place d'un COPIL Cafétéria afin d'accompagner l'évolution et la structuration du projet de l'unité.
- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers et des professionnels pour adapter l'offre aux besoins identifiés.

7.7.6. SAMSAH

Le SAMSAH Le Trait d'Union accompagne à domicile des personnes en situation de handicap psychique afin de favoriser leur autonomie, leur accès aux soins et leur inclusion sociale. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire selon une approche orientée vers le rétablissement. Le service dispose de 74 places, dont 54 sur Dijon Métropole et 20 sur l'arrondissement de Beaune.

Chiffres clés

- 3 082 entretiens médico-sociaux réalisés.
- 856 démarches médico-sociales effectuées.
- 1 069 accompagnements médico-sociaux.
- 25 personnes accompagnées jusqu'à la fin de prise en charge, dont 14 sorties en autonomie avec relais en milieu ordinaire.
- 63 nouvelles demandes d'orientation enregistrées.
- 144 personnes en liste d'attente au 31 décembre 2025.

Ces données confirment une activité soutenue et mettent en évidence un écart persistant entre les besoins du territoire et les capacités actuelles d'accompagnement, avec des délais d'accès encore longs.

Réalisations marquantes en 2025

- Réalisation d'une auto-évaluation à partir des critères de la HAS et élaboration d'un référentiel interne de bonnes pratiques.
- Renforcement de la participation des usagers avec la création d'un groupe dédié à la vie intime, affective et sexuelle (VIAS) et le développement de nouveaux ateliers thérapeutiques.
- Déploiement du programme de psychoéducation BREF à destination des aidants, en partenariat avec l'UNAFAM.
- Réécriture du projet de service 2026-2030, intégrant une organisation en filières pour mieux répondre à l'évolution des besoins.

Projets 2026

- Mise en œuvre du projet de service 2026-2030.
- Développement de l'offre de psychoéducation avec un objectif de labellisation du programme d'ETP « Mon parcours vers l'autonomie ».
- Poursuite de la démarche qualité avec une nouvelle phase d'auto-évaluation en préparation de l'évaluation HAS 2027.
- Adaptation d'Hôpital Manager pour intégrer le Dossier Usager Informatisé (DUI) et renforcer la sécurisation des données.

7.7.7. ARC-EN-CIEL

L'unité Arc-en-Ciel (AEC) est une structure d'hospitalisation de 14 lits dédiée à l'accompagnement des personnes présentant une déficience intellectuelle profonde, des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et des comportements défis. Elle propose une prise en charge pluridisciplinaire, médico-soignante et éducative, adaptée aux situations de handicap complexe.

Chiffres clés

- 22 professionnels mobilisés (infirmiers, AS/AES, éducatrice, psychiatre, ASHQ).
- Fermeture de l'unité en 2025 avec transfert des patients vers la MAS Les Sources.

Réalisations marquantes en 2025

- Réalisation du transfert des patients et des équipes vers la MAS Les Sources, avec un travail de co-construction des projets de vie.
- Renforcement des compétences des professionnels grâce à des formations sur les comportements défis et les techniques de désescalade (OMEGA).
- Développement de partenariats avec des structures expertes pour affiner les accompagnements individualisés.

Projets 2026

- Consolider l'organisation et les pratiques au sein de la MAS Les Sources.
- Poursuivre le développement des espaces et outils favorisant l'apaisement des résidents.
- Renforcer la participation des résidents, des familles et des professionnels au Conseil de la Vie Sociale (CVS).



7.7.8. USALP

L'USALP est une unité d'hospitalisation libre de 30 lits accueillant des personnes souffrant de troubles psychiques chroniques. Elle propose un accompagnement au long cours visant la stabilisation clinique, le maintien de l'autonomie et la construction de projets personnalisés.

Chiffres clés

- Âge moyen des patients : 54 ans.
- 17 recrutements réalisés en 2025 (10 aides-soignants et 7 accompagnants éducatifs et sociaux) dans le cadre de la préparation de la transition vers le médico-social.

Réalisations marquantes en 2025

- Développement des activités « hors les murs » (culture, sport adapté, équitérapie...) favorisant l'inclusion sociale et la participation citoyenne.
- Préparation de l'ouverture de la MAS Les Sources avec la tenue de groupes de travail communs USALP/Arc-en-Ciel et l'organisation des admissions.
- Renforcement de l'approche médico-sociale à travers des synthèses pluridisciplinaires régulières, le développement des projets personnalisés et l'accompagnement à l'autonomie financière.

Projets 2026

- Finaliser la transition vers la MAS Les Sources et sécuriser le parcours des résidents.
- Poursuivre le déploiement des projets personnalisés et des outils de coordination des accompagnements.
- Renforcer la participation des résidents, des familles et des professionnels au Conseil de la Vie Sociale (CVS).

8. PÔLE DES ACTIVITÉS MÉDICALES TRANSVERSALES

8.1. LE PÔLE

Créé en 2021, le pôle des Activités Médicales Transversales (AMT) constitue une structure pivot du CH La Chartreuse. Il assure une mission de recours interne pour l'ensemble des pôles de l'établissement tout en proposant une offre de soins spécialisée à l'échelle du territoire, notamment en addictologie, explorations fonctionnelles du sommeil et électroconvulsivothérapie.

Son organisation repose sur quatre axes complémentaires :

- Les soins somatiques et la prévention : médecine générale et spécialisée, odontologie, imagerie médicale, prise en charge de la douleur, hygiène hospitalière, réadaptation et équipes mobiles.
- Le plateau technique et les soins de recours : unité du sommeil, explorations fonctionnelles et électroconvulsivothérapie.
- L'addictologie clinique : unité de tabacologie et unité d'hospitalisation Éole.
- Les fonctions médico-techniques et supports : pharmacie à usage intérieur, Département d'Information Médicale (DIM), Unité Centralisée des Dossiers Médicaux (UCDM) et gestion des flux et transports de patients.

8.2. MISSIONS PRINCIPALES

Sa mission fondamentale repose sur une approche globale du patient souffrant de pathologies mentales, en articulant les soins psychiques et la prise en charge somatique.

- Prise en charge globale des patients, en articulant santé mentale et santé somatique.
- Suivi somatique et actions de prévention pour les patients hospitalisés et suivis en ambulatoire, notamment via l'Équipe Mobile de Soins Somatiques.
- Actions de prévention, de dépistage et d'éducation à la santé, incluant le programme Lieu de Santé Sans Tabac.
- Expertise reconnue au niveau régional en médecine du sommeil et en électroconvulsivothérapie, avec une activité de recherche dynamique.
- Développement de l'offre en addictologie, avec la prise en charge des sevrages simples, complexes et urgents.
- Promotion de la qualité et de la sécurité des soins, notamment à travers les actions de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène.
- Amélioration de l'accès aux soins spécialisés, en facilitant les parcours somatiques des patients au sein même de l'établissement.

Portrait

Dr Souad MAACH

Cheffe du Pôle AMT

Anne Chazelle

Cadre Supérieur de Santé



« Le pôle des Activités Médicales Transversales permet d'accompagner les patients de manière globale et d'assurer une meilleure articulation entre santé mentale et santé somatique. »

3 QUESTIONS À...

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

Le pôle des Activités Médicales Transversales est avant tout un pôle ressource, en appui de l'ensemble des prises en charge psychiatriques. Son rôle est d'assurer le suivi somatique des patients, qui est indispensable, car les troubles psychiques sont souvent associés à des problématiques de santé physique. Concrètement, le pôle s'appuie sur plusieurs dispositifs complémentaires : l'Unité de Soins Somatiques (USS), l'Équipe mobile de soins somatiques en santé mentale (EM3SM), la pharmacie, les explorations fonctionnelles et l'unité du sommeil, l'électroconvulsivothérapie (ECT), ainsi que l'addictologie avec ÉOLE. La tabacologie en fait également partie, notamment à travers le Lieu de Santé Sans Tabac (LSST). Le pôle comprend aussi le Département d'Information Médicale (DIM) et l'Unité Centralisée des Dossiers Médicaux (UCDM). Cette diversité fait la force du pôle : elle permet d'accompagner les patients de manière globale et d'assurer une meilleure articulation entre santé mentale et santé somatique tout au long de leur parcours.

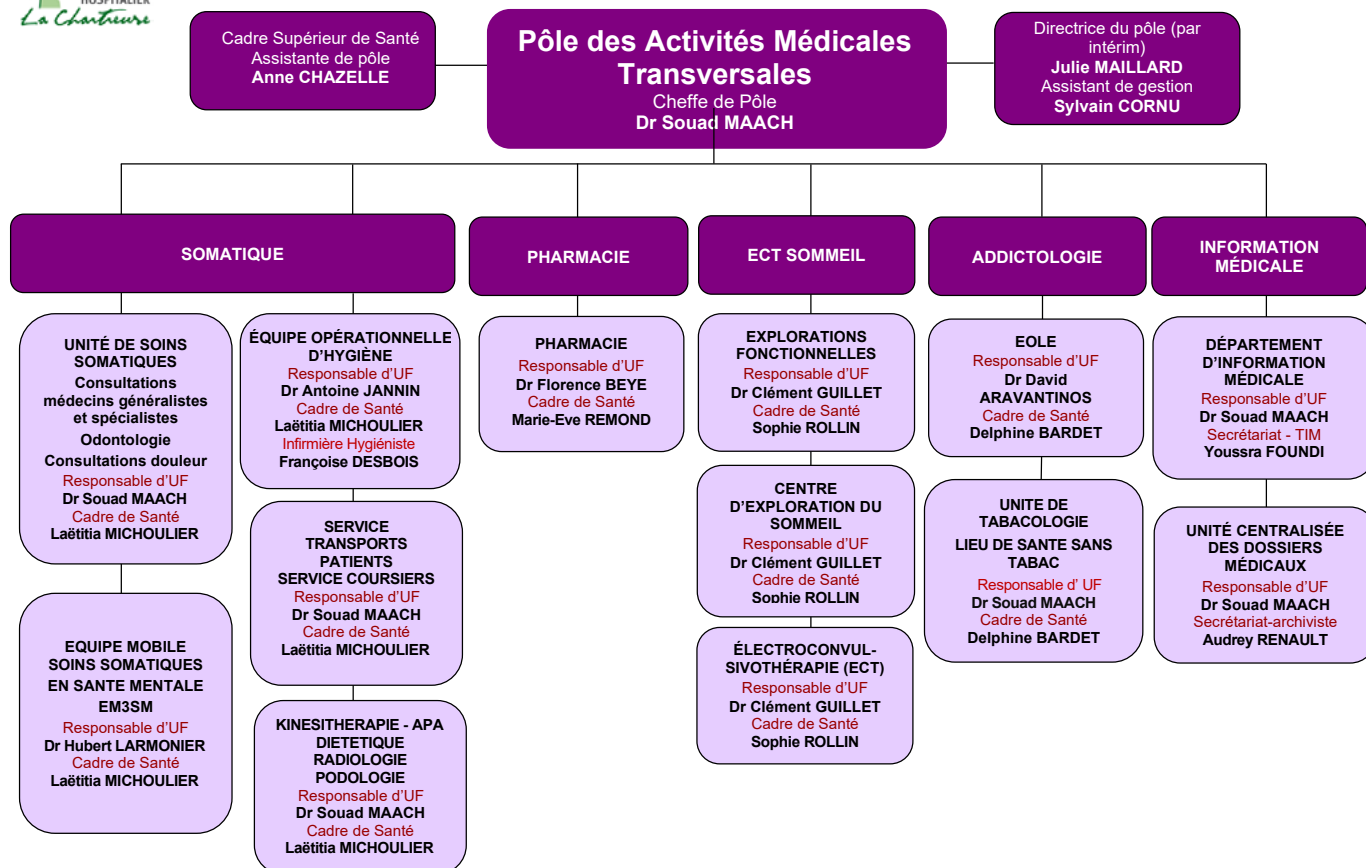
Les projets marquants du pôle en 2025 ?

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des conséquences de l'inondation d'avril 2024, qui a fortement impacté plusieurs activités du pôle. Le cabinet dentaire a toutefois pu reprendre son activité en début d'année 2025, avec la remise en service du fauteuil dentaire. En revanche, l'activité de radiologie reste partielle dans l'attente du remplacement de la table de radio, ce qui continue de compliquer l'accès rapide aux examens pour certains patients, notamment les plus fragiles ou difficilement transportables. En parallèle, des travaux de mise en conformité ont été réalisés à la pharmacie et se sont achevés durant l'été, avec des effets concrets sur les conditions de fonctionnement du service. L'année 2025 a aussi été marquée par une forte mobilisation des équipes, en particulier des infirmières de l'ECT, qui se sont investies dans des actions de formation aux gestes d'urgence, en lien avec le CESU 21. Cette dynamique contribue à renforcer les compétences des professionnels tout en valorisant l'expertise du pôle.

Quels projets pour l'avenir ?

Les priorités portent d'abord sur la consolidation de l'offre de soins, dans un contexte de tensions en ressources humaines, notamment au sein de l'unité de soins somatiques. Le renforcement des effectifs médicaux et soignants reste donc un enjeu important pour les années à venir. Autre priorité : le rétablissement complet de l'activité de radiologie, pour retrouver un plateau technique pleinement opérationnel. Du côté de la pharmacie, un projet d'automatisation de la préparation de certaines formes médicamenteuses est à l'étude, avec un objectif clair : sécuriser davantage le circuit du médicament. Une réflexion immobilière est par ailleurs engagée pour relocaliser certaines activités du pôle dans une zone non inondable, moins exposée aux aléas climatiques, afin de mieux protéger des équipements coûteux et indispensables aux prises en charge. Enfin, le centre du sommeil poursuit sa dynamique avec le renouvellement de son accréditation par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil.

8.3. ORGANIGRAMMES



Service Communication – Mars 2026

8.4. EFFECTIF GLOBAL DU PÔLE

- 68,2 ETP non médicaux au 31 décembre 2025 pour un effectif théorique de 70,65 ETP, soit un taux de pourvoi de 96,5 %.
- Principales tensions de recrutement identifiées en pharmacie, odontologie, radiologie et au sein de l'équipe mobile de soins somatiques.
- 15,55 ETP médicaux, couvrant de nombreuses spécialités : médecine générale, psychiatrie, pneumologie, neurologie, gériatrie, pharmacie, radiologie, anesthésie, odontologie et hygiène hospitalière.
- Maintien de coopérations médicales avec le CHU Dijon Bourgogne, notamment pour l'Unité du sommeil.
- Un poste d'interne non pourvu au sein de l'unité Éole en 2025.

8.5. CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

- Activité globale du pôle stable en 2025, avec une progression de l'activité de l'EM3SM grâce à la stabilisation des effectifs et au renforcement du suivi somatique des patients.
- Activité d'Éole et de l'Unité du Sommeil globalement stable, avec une durée moyenne de séjour de 17 jours à Éole et de 1,25 jour à l'Unité du Sommeil.
- Hausse des actes ambulatoires, portée notamment par le développement et la valorisation des activités de kinésithérapie et d'enseignant en activité physique adaptée (EAPA).
- Effectifs paramédicaux relativement stables, malgré des difficultés de recrutement persistantes dans certaines professions.
- Tensions croissantes sur les effectifs médicaux, liées au manque de psychiatres, de médecins somaticiens et à la diminution des postes d'internes de médecine générale.
- USS fragilisée par la baisse des postes d'internes de médecine générale attribués par l'ARS, alors que les besoins somatiques des patients augmentent et se complexifient.
- Risque de rupture de continuité des soins spécialisés, avec la fin d'activité prochaine de médecins spécialistes difficiles à remplacer.

8.6. FAITS MARQUANTS 2025

L'année 2025 a été marquée par différents événements, variables en fonction des unités.

- Poursuite de la remise en fonctionnement de l'USS après les inondations de 2024, avec des investissements de maintenance et le renouvellement d'équipements spécialisés.
- Retour à pleine activité en odontologie, grâce à la remise en service du fauteuil dentaire, permettant la réalisation de 750 consultations en 2025.
- Baisse de l'activité d'imagerie médicale (638 clichés réalisés) en raison de l'absence de remplacement de la table de radiologie, nécessitant le recours à des partenaires extérieurs pour certains examens.
- Travaux de remise en conformité de la pharmacie, ayant permis le renouvellement de l'autorisation de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI).
- Développement des actions d'éducation thérapeutique, avec le programme « Avec mes psychotropes, je suis au top ! » destiné aux patients.
- Création d'une formation sur l'aide à la prise des médicaments, à destination des professionnels non infirmiers intervenant dans les structures médico-sociales.

8.7. PERSPECTIVES 2026

Plusieurs projets structurants sont prévus au sein du pôle AMT en 2026.

- Poursuite du déploiement du logiciel PTAH à la pharmacie et à l'USS afin de renforcer la traçabilité et la sécurisation des transports de médicaments et de patients.
- Réflexion sur l'évolution des locaux de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) pour répondre aux enjeux réglementaires et organisationnels futurs.

- Développement de modules de formation en e-learning destinés aux nouveaux professionnels afin de faciliter l'appropriation des procédures d'approvisionnement.
- Projet de regroupement des équipes de l'USS dans des locaux adaptés et situés hors zone inondable.
- Réflexion sur l'évolution des locaux d'Éole, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des patients et d'envisager une augmentation de la capacité d'hospitalisation de deux lits.

8.8. LES UNITÉS DU PÔLE AMT

8.8.1. Éole

Éole est une unité d'addictologie de niveau 2 disposant de 18 lits d'hospitalisation complète. Elle propose des prises en charge de sevrage court (2 semaines) ou long (4 semaines), ce dernier intégrant le programme d'éducation thérapeutique « Mieux vivre avec son addiction », autorisé par l'ARS depuis 2017. L'unité accompagne principalement des patients présentant des conduites addictives, avec une prédominance des troubles liés à l'alcool, mais une progression des situations de polyconsommation.

Chiffres clés

- 41,5 % de nouveaux patients accueillis en 2025, contre 37,5 % en 2024.
 - Rajeunissement du public accueilli, avec 7,3 % de patients âgés de 15 à 24 ans (contre 5,6 % en 2024).
 - Progression des situations de polyconsommation, malgré la prédominance des troubles liés à l'alcool.
- Réalisations marquantes en 2025
- Augmentation de la part de nouveaux patients et diversification des profils pris en charge.
 - Maintien de deux parcours de soins adaptés : sevrages courts et sevrages longs intégrant un programme d'éducation thérapeutique.
 - Poursuite d'un processus d'admission structuré reposant sur une évaluation infirmière préalable et une analyse pluridisciplinaire des situations complexes.

8.8.2. LSST

Le dispositif Lieu de Santé Sans Tabac (LSST) vise à réduire l'impact du tabagisme chez les patients et les professionnels du CH La Chartreuse. Il s'inscrit dans une démarche de santé publique visant à dénormaliser la consommation de tabac en milieu hospitalier à travers le développement du sevrage tabagique, la formation des professionnels, l'aménagement de l'environnement, la prévention et la sensibilisation.

Chiffres clés

- 5 axes d'intervention : accompagnement au sevrage, formation des professionnels, aménagement de l'environnement, réduction du tabagisme chez les professionnels et sensibilisation du public.
- 8 services participants aux actions du Mois sans tabac en 2025.

Réalisations marquantes en 2025

- Poursuite du déploiement de la démarche LSST au sein de l'établissement.
- Organisation d'actions de prévention dans le cadre du Mois sans tabac avec la participation de huit services.

- Mise en place d'actions pluridisciplinaires à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, associant notamment diététique, activité physique adaptée et ateliers bien-être.
- Développement de l'accompagnement au sevrage tabagique des patients et des professionnels.

Projets 2026

- Création et déploiement d'une formation au Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) à destination de l'ensemble des professionnels de l'établissement.
- Poursuite du développement des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement au sevrage tabagique.

8.8.3. Unité de Soins Somatiques/EM3SM

8.8.3.1. L'unité de Soins Somatiques (USS)

L'Unité de Soins Somatiques (USS) assure la prise en charge somatique des patients du CH La Chartreuse tout au long de leur parcours de soins. Elle regroupe les activités de médecine somatique, de rééducation, de diététique et d'hygiène hospitalière, et contribue à la prévention, au dépistage et au suivi des pathologies somatiques associées aux troubles psychiques.

Chiffres clés

- Près de 15 000 consultations médicales réalisées en 2025 par les médecins somaticiens.
- 509 consultations spécialisées (neurologie, ophtalmologie, gynécologie, imagerie médicale, etc.).
- 5 677 séances de rééducation et d'activité physique adaptée réalisées sur prescription médicale.
- 2 305 consultations diététiques réalisées en 2025.
- Près de 1 100 consultations de podologie réalisées à l'unité et dans les unités de soins.

Réalisations marquantes en 2025

- Renforcement du suivi somatique des patients hospitalisés et ambulatoires, avec une présence médicale de proximité dans les unités de soins.
- Déploiement d'un numéro unique d'appel d'urgence et poursuite des formations à la prise en charge des urgences vitales en partenariat avec le CHU Dijon Bourgogne.
- Maintien d'une activité soutenue en rééducation, activité physique adaptée, diététique et podologie.
- Poursuite des actions d'éducation thérapeutique et de prise en charge spécialisée, notamment dans le domaine des troubles du comportement alimentaire.
- Mobilisation de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène pour la gestion des épisodes infectieux, la lutte contre les punaises de lit et les actions de sensibilisation des professionnels.

Projets 2026

- Renforcer l'offre de consultations spécialisées et poursuivre les actions visant à améliorer l'accès aux soins somatiques.
- Développer les collaborations autour de la nutrition, notamment avec la cafétéria, la cuisine centrale et les professionnels de la restauration.
- Participer aux travaux du GHT 21-52 relatifs à l'harmonisation des pratiques autour du dossier patient informatisé.
- Finaliser les travaux engagés autour de la désinfection du matériel et renforcer la gouvernance de l'hygiène hospitalière.

8.8.3.2. L'Equipe Mobile de Soins Somatiques en Santé Mentale (EM3SM)



L'EM3SM accompagne les patients suivis en ambulatoire dont l'accès aux soins somatiques est complexe. Elle intervient en appui des CMP pour renforcer la prévention, le dépistage, la coordination des parcours de soins et l'éducation thérapeutique.

Chiffres clés

- 605 consultations réalisées en 2025.
- 314 patients suivis.
- Doublement de l'activité par rapport à 2024.
- Équipe composée de 1 IPA, 1 infirmier et 0,5 ETP AMA.

Réalisations marquantes en 2025

- Renforcement du suivi somatique des patients suivis en psychiatrie.
- Développement des actions de prévention, de dépistage et d'inscription aux programmes nationaux de dépistage.
- Amélioration de la coordination entre les CMP, l'USS et les médecins traitants grâce à l'intégration de l'activité dans Hôpital Manager.

ODONTOLOGIE

L'unité d'odontologie assure la prise en charge bucco-dentaire des patients du CH La Chartreuse et développe des partenariats avec les structures du territoire.

Chiffres clés

- 750 consultations réalisées en 2025.
- 170 patients orientés par des structures partenaires.
- 10 conventions de partenariat actives.
- 22 séances d'habitation aux soins dentaires réalisées pour 6 enfants présentant un TSA.

Réalisations marquantes en 2025

- Reprise et développement de l'activité odontologique.
- Poursuite du programme d'habitation aux soins dentaires pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme.

- Renouvellement du soutien financier de l'ARS à hauteur de 53 000 €.

CONSULTATIONS DOULEUR

Les consultations douleur accompagnent les patients présentant des douleurs chroniques ou complexes et contribuent à la diffusion de la culture de prise en charge de la douleur au sein de l'établissement.

Chiffres clés

- 63 consultations transversales réalisées.
- 41 jours d'activité assurés sur 42 prévus.

Réalisations marquantes en 2025

- Poursuite de l'activité du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD).
- Renforcement des liens avec les partenaires du territoire, notamment le CHU Dijon Bourgogne.
- Développement de la formation des professionnels à la prise en charge de la douleur.

Projets 2026

- Mise en place d'un parcours de formation mixte associant e-learning et présentiel.
- Généralisation de cette formation pour les nouveaux infirmiers intégrant l'établissement.

8.8.4. Unité du sommeil – ECT

L'Unité du sommeil et l'unité d'Électroconvulsivothérapie (ECT) constituent une plateforme technique de référence régionale. Elles assurent le diagnostic et la prise en charge des troubles du sommeil, de certaines pathologies neurologiques et des dépressions résistantes. Leur activité s'appuie sur des explorations spécialisées, des consultations dédiées et des thérapies innovantes telles que la luminothérapie, l'électroconvulsivothérapie, la kétamine et l'eskétamine. Ces deux unités participent également à des activités de recherche, de formation et d'innovation reconnues à l'échelle régionale.



8.8.4.1. Unité du sommeil :

Créé en 1990, le Centre d'explorations du sommeil est régulièrement accrédité par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil (SFRMS). Il assure le diagnostic et la prise en charge des troubles de la veille et du sommeil (insomnies, hypersomnies, narcolepsies, syndromes d'apnée du sommeil) ainsi que de certaines pathologies neurologiques telles que l'épilepsie, le syndrome des jambes sans repos ou les crises non épileptiques psychogènes.

Chiffres clés

- 1 055 patients suivis en consultation (+17 %), dont 417 nouveaux patients.
- 1 452 consultations médicales réalisées (+25,5 %).
- 153 consultations psychologiques dédiées aux TCC de l'insomnie (+20,5 %).
- 740 entretiens infirmiers réalisés (+21,9 %).
- 317 patients ont bénéficié d'une polysomnographie.
- 212 polygraphies ventilatoires nocturnes et 88 actimétries réalisées.
- 20 patients pris en charge en luminothérapie, représentant près de 200 séances.

Réalisations marquantes en 2025

- Progression de l'ensemble des indicateurs d'activité.
- Modernisation du plateau technique avec le renouvellement du matériel de polysomnographie.
- Obtention de l'accréditation SFRMS en septembre 2025.
- Développement des prescriptions internes via l'USS facilitant le parcours des patients hospitalisés.
- Mise en place de rappels systématiques ayant permis de réduire le nombre de rendez-vous non honorés.
- Poursuite de la montée en compétences de l'équipe paramédicale.

Projets 2026

- Réflexion sur l'activité d'électrophysiologie au sein du CH La Chartreuse.
- Développement de séquences pédagogiques à destination des professionnels et des stagiaires.
- Poursuite des réflexions sur l'amélioration des locaux et du plateau technique.

8.8.4.2. ElectroConvulsivoThérapie

L'unité d'Électroconvulsivothérapie accueille les patients en hôpital de jour pour la prise en charge des dépressions résistantes et d'autres situations nécessitant des thérapeutiques spécialisées. Elle réalise les séances d'ECT ainsi que les traitements par kétamine et eskétamine, tout en assurant les évaluations médicales nécessaires au parcours de soins.

Chiffres clés

- 77 patients pris en charge en 2025 (+35 %), dont 35 nouveaux patients.
- 859 séances d'ECT réalisées.
- 665 journées d'hôpital de jour.
- 40 patients hors Côte-d'Or adressés par des établissements de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est.
- Âge moyen des patients : 56 ans.

Réalisations marquantes en 2025

- Participation à l'Observatoire National ECT avec l'inclusion de 59 patients dans une étude multicentrique.
- Réalisation de 42 interventions pour des accès veineux complexes au profit d'autres services.
- Organisation de sessions mensuelles d'information ayant sensibilisé 144 professionnels et étudiants.
- Accueil de 46 étudiants infirmiers en stage.
- Participation aux formations AFGSU et aux exercices de simulation en santé.
- Création d'un dispositif de suppléance en SSPI ayant permis de former 10 infirmiers.

Projets 2026

- Déploiement de séances de simulation en santé en partenariat avec le CESU 21.
- Mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique « Changeons notre regard sur l'ECT » destiné aux patients bénéficiant de cette thérapeutique.
- Poursuite des actions de formation et de diffusion de l'expertise de l'unité au sein de l'établissement.

8.8.5. DIM-UCDM

8.8.5.1. UCDM

L'**UCDM (Unité Centralisée des Dossiers Médicaux)** assure la gestion, la conservation et la communication des dossiers médicaux de l'ensemble des unités intra et extrahospitalières du CH La Chartreuse. Elle accompagne également les services dans les pratiques d'archivage et contribue à la démarche qualité de l'établissement.



Chiffres clés

- 261 077 dossiers médicaux conservés au sein de l'UCDM.
- 4 870 dossiers supplémentaires intégrés en 2025, provenant de 18 services.
- 7 salles d'archives dédiées à la conservation des dossiers médicaux.

Réalisations marquantes en 2025

- Poursuite des opérations de versement aux Archives départementales et de destruction réglementaire des dossiers.
- Participation aux démarches qualité de l'établissement (Collège du DIM, COPIL Dossier Patient, Cellule Identitovigilance, audits internes et certification HAS).
- Organisation d'une visite du service dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, destinée aux secrétaires de l'établissement.

Objectifs 2026

- Poursuite des transferts d'archives internes vers l'UCDM.
- Poursuite des opérations réglementaires de destruction des dossiers des patients décédés.
- Renouvellement et élargissement des actions de sensibilisation à l'archivage auprès des professionnels.

8.8.5.2. DIM



Le Département d'Information Médicale (DIM) assure le suivi, l'analyse et la valorisation de l'activité de l'établissement. Il contribue à la qualité des données médico-administratives, accompagne les professionnels dans le codage et l'utilisation des outils informatiques, et participe aux démarches d'identitovigilance, de qualité et de certification.

Chiffres clés

- 100 % d'exhaustivité des données télétransmises en 2025 (hospitalisation complète, hospitalisation de jour, actes et file active).
- 35 professionnels formés au RIM-P et à la réforme du financement de la psychiatrie.
- 70 dossiers audités dans le cadre des indicateurs qualité et sécurité des soins (IQSS).
- 90 % de conformité pour l'indicateur relatif à la prise en charge de la douleur.
- 11 dossiers analysés dans le cadre de la Commission d'Analyse des Accès au Dossier Patient (CAADP).

Réalisations marquantes en 2025

- Consolidation des processus de télétransmission et adaptation à la réforme du financement de la psychiatrie.
- Mise en place d'un suivi renforcé de la qualité du codage et obtention de bons résultats sur les indicateurs liés à la qualité des données.
- Poursuite des actions de formation et d'accompagnement des professionnels à l'utilisation du DPI et aux règles de codage.
- Renforcement des actions d'identitovigilance et de contrôle de la qualité des données patients.
- Participation active aux instances institutionnelles, territoriales et régionales liées à l'évolution du PMSI et des systèmes d'information.

Projets 2026

- Poursuivre la formation des professionnels afin de sécuriser la saisie des données.
- Renforcer l'expertise de l'équipe, notamment celle des techniciens de l'information médicale (TIM).
- Maintenir un haut niveau de qualité du codage, de fiabilité des données et de sécurisation des recettes de l'établissement.
- Améliorer la qualité des lettres de liaison, identifiée comme un axe de progression prioritaire.

8.8.6. PUI

La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) assure l'approvisionnement, la sécurisation et la gestion du circuit du médicament au sein de l'établissement. Elle développe également des actions de pharmacie clinique et d'éducation thérapeutique en lien avec les équipes de soins et les patients.

Chiffres clés

- 773 actes de pharmacie clinique réalisés en 2025.
- 502 conciliations médicamenteuses d'entrée réalisées.
- 189 séances collectives d'éducation thérapeutique animées par les pharmaciens.
- Plus de 533 000 € de médicaments approvisionnés et délivrés au cours de l'année.
- Les médicaments de psychiatrie représentent 64,3 % des consommations médicamenteuses.

Réalisations marquantes en 2025

- Poursuite du développement de la pharmacie clinique avec la codification systématique des actes dans le dossier patient informatisé.
- Gestion maîtrisée des stocks et sécurisation de l'approvisionnement malgré un contexte de tensions sur certains médicaments.
- Réalisation de travaux de mise en conformité ayant permis le renouvellement de l'autorisation de la Pharmacie à Usage Intérieur.
- Maintien de l'activité malgré plusieurs absences et départs au sein de l'équipe.
- Accompagnement des projets institutionnels, notamment le développement du C2RB, de l'UTEP, de la MAS et du DPI convergent du GHT 21-52.
- Progression des activités d'éducation thérapeutique, de rétrocession et de gestion des médicaments sous Autorisation d'Accès Compassionnel (AAC).

Projets 2026

- Poursuite du déploiement du logiciel PTAH afin de renforcer la traçabilité des transports de médicaments et la sécurisation du circuit du médicament.
 - Développement de modules de formation en e-learning à destination des nouveaux professionnels. Poursuite de la réflexion immobilière autour de la Pharmacie à Usage Intérieur.
 - Renforcement de l'automatisation des activités de la pharmacie afin d'améliorer la sécurité, l'efficacité des organisations et la disponibilité des pharmaciens auprès des équipes de soins.
- latifs aux effectifs, aux organisations et aux conditions d'exercice. Enfin, des réunions de suivi de l'activité des pôles sont tenues tous les quatre mois ; la DRH y participe au titre du suivi des effectifs et de l'analyse des besoins en personnels.pôle de management et de gestion des ressources

9. PÔLE DE MANAGEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES

9.1. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL MÉDICAL ET NON MÉDICAL

9.1.1. Identité

La Direction des ressources humaines et de la formation continue assure la gestion collective et individuelle de l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux de l'établissement.

Les actions de la Direction des Ressources Humaines s'inscrivent dans une dynamique de structuration de la gestion des personnels afin de garantir la qualité et la continuité des prises en charge. Elles poursuivent plusieurs finalités pour l'établissement :

- adapter les effectifs aux besoins des services pour soutenir l'activité et sécuriser l'organisation du travail.
- accompagner le développement des compétences par la formation, les parcours professionnels et la professionnalisation.
- renforcer la santé et la sécurité au travail en consolidant les actions de prévention et l'appui aux collectifs.
- soutenir les agents confrontés à des difficultés professionnelles ou sociales grâce à un accompagnement individualisé et à la mobilisation des dispositifs existants.

L'organisation de la direction repose sur deux pôles d'activité :

- La Direction des Ressources Humaines, qui assure la gestion administrative des carrières/retraite, de la paie, du temps de travail et des personnels médicaux. La gestion intègre également les dispositifs dédiés à la prévention et à la santé au travail, composés notamment du médecin du travail, de la psychologue du personnel, de l'assistante sociale du personnel et de la conseillère en prévention des risques professionnels.
- La Formation continue, qui comprend le service de formation interne de l'établissement ainsi que l'Organisme de Formation en Santé Mentale (OFSM), certifié QUALIOPI depuis 2021.

La mise en œuvre de la politique des ressources humaines, telle que définie dans le projet social de l'établissement, s'appuie sur une collaboration étroite avec la Direction des soins et l'ensemble des directions fonctionnelles. Au-delà du dialogue social conduit dans le cadre des instances réglementaires, des échanges réguliers sont organisés avec les organisations syndicales afin de garantir un suivi partagé des enjeux RH.

La Direction des ressources humaines et la Direction des soins se réunissent par ailleurs deux fois par mois, permettant un pilotage conjoint des sujets relatifs aux effectifs, aux organisations et aux conditions d'exercice. Enfin, des réunions de suivi de l'activité des pôles sont tenues tous les quatre mois ; la DRH y participe au titre du suivi des effectifs et de l'analyse des besoins en personnels.

Portrait

Marie DESHAYES

Directrice Ressources Humaines et Affaires Médicales (depuis janvier 2026)

Aurélie ROUX-JARLAUD

Adjointe attachée d'administration



« Les équipes ont poursuivi leurs efforts pour renforcer la réactivité des recrutements, accompagner les services dans leurs besoins en effectifs et soutenir l'attractivité du CH La Chartreuse. »

3 QUESTIONS À...

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

La Direction des Ressources Humaines est composée de 14 professionnels organisés en différents secteurs afin d'accompagner les agents tout au long de leur parcours au sein du CH La Chartreuse, du recrutement jusqu'au départ à la retraite. Au-delà de la gestion administrative, de la paie ou du temps de travail, la DRH accompagne les professionnels dans leur évolution de carrière, leur accès à la formation ainsi que dans les situations nécessitant des aménagements ou un maintien dans l'emploi. Elle intervient également en appui des cadres et des responsables de service pour les questions liées aux ressources humaines. La formation constitue un axe fort de son activité, notamment à travers l'Organisme de Formation en Santé Mentale (OFSM), qui contribue à valoriser l'expertise des professionnels du CH La Chartreuse et à diffuser les connaissances en santé mentale auprès de nombreux partenaires extérieurs.

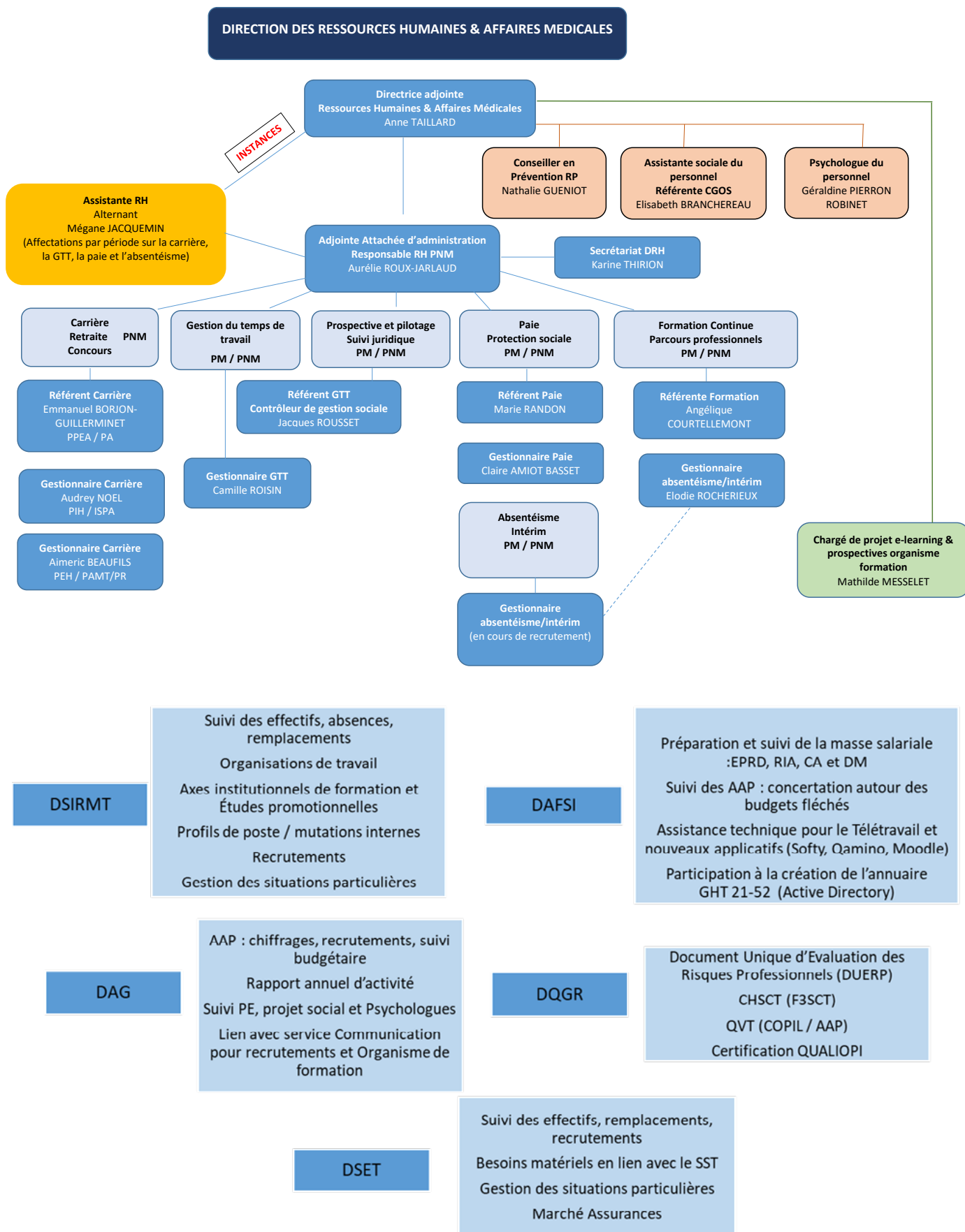
Les projets marquants du pôle en 2025 ?

L'année 2025 a été fortement marquée par la préparation de l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) des Sources. Ce projet a nécessité le recrutement et la formation de nouveaux professionnels, l'accompagnement des équipes dans l'évolution des pratiques ainsi que la préparation du passage d'une logique sanitaire à une organisation médico-sociale. L'année a également été marquée par le renouvellement de la certification Qualiopi de l'Organisme de Formation en Santé Mentale (OFSM), confirmant la qualité des actions de formation proposées par l'établissement. La DRH a par ailleurs poursuivi sa démarche de modernisation avec le développement de plusieurs procédures dématérialisées, notamment la transmission des arrêts de travail via l'espace agent et la préparation à la dématérialisation des bulletins de salaire. Enfin, dans un contexte de fortes tensions sur le recrutement dans les établissements de santé, les équipes ont poursuivi leurs efforts pour renforcer la réactivité des recrutements, accompagner les services dans leurs besoins en effectifs et soutenir l'attractivité du CH La Chartreuse.

Quels projets pour l'avenir ?

L'année 2026 sera marquée par la finalisation de l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) des Sources, avec l'accompagnement des équipes et l'ouverture de la dernière aile de la structure. La Direction des ressources humaines poursuivra également son engagement en faveur du maintien dans l'emploi et du développement de la politique handicap de l'établissement, notamment à travers le recrutement d'un référent handicap à destination des patients et des professionnels. L'année sera également rythmée par les élections professionnelles et par la réécriture des Lignes Directrices de Gestion (LDG), qui définiront les grandes orientations de la politique RH de l'établissement pour les années à venir. En parallèle, les équipes poursuivront les travaux engagés en préparation de la certification HAS 2027, notamment autour du suivi des formations obligatoires, du déploiement des formations AFGSU et des actions de sensibilisation à la bientraitance. Enfin, la DRH continuera à développer les démarches dématérialisées et à accompagner les services dans leurs recrutements afin de répondre aux besoins de l'établissement.

9.1.2. Organigramme de la Direction

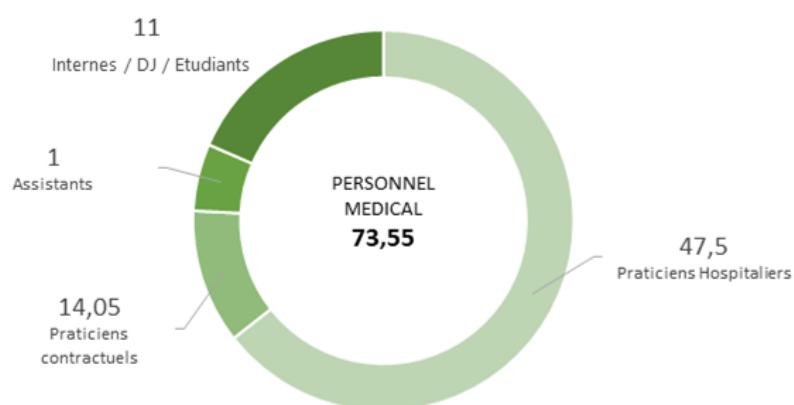


9.1.3. Chiffres clés de la Direction

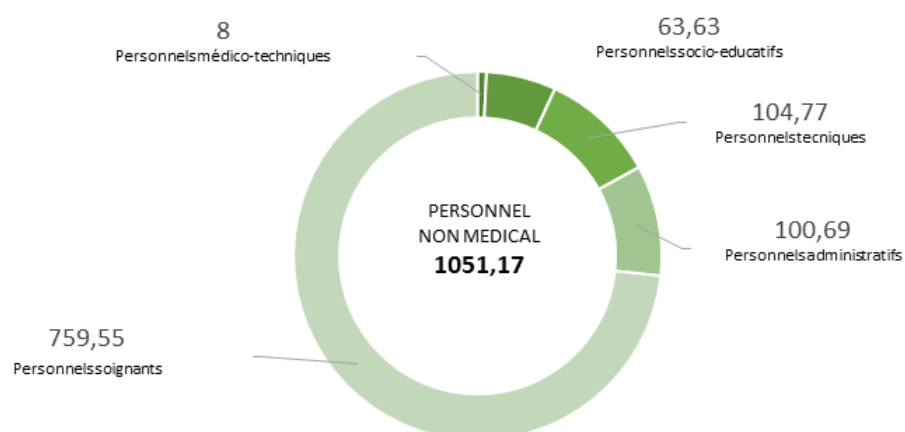
Activités en chiffres

1141 agents non médicaux	91 médecins et internes	1088,55 ETPR PM/PNM
866 femmes 275 hommes	index Egalité professionnelle 96/100	85 agents titularisés
149 recrutements PM/PNM	45.5 âge moyen du personnel	1 741 départs en formation

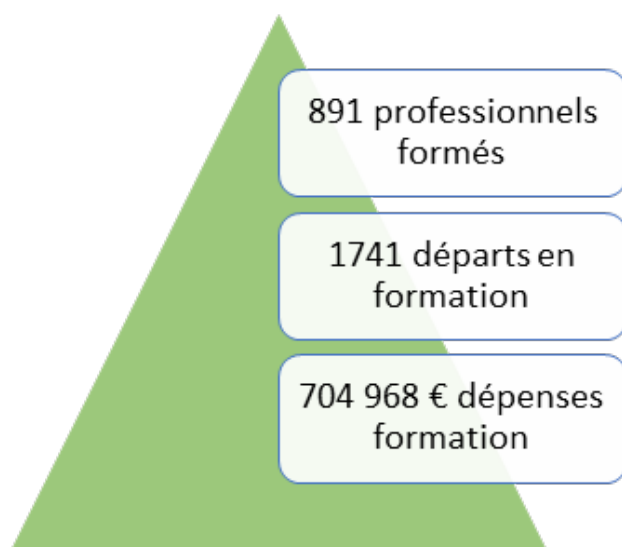
Répartition effectifs médicaux 2025



Répartition effectifs non médicaux 2025



Formation continue 2025 tous professionnels confondus



9.1.4. Les projets marquants 2025

QVCT & prévention des risques

- Renforcement des actions QVCT : les professionnels disposent désormais de la possibilité de consacrer 2 heures de pratique sportive par semaine sur leur temps de travail, dans une logique de prévention et de promotion de la santé.
- Organisation de la première journée dédiée à l'égalité professionnelle femmes-hommes, structurée autour de serious games et d'ateliers participatifs visant à sensibiliser l'ensemble des agents.

Attractivité et fidélisation

- Poursuite d'un travail sur l'attractivité et la fidélisation des professionnels, afin de renforcer la stabilité des équipes et de sécuriser les parcours.
- Déploiement d'une politique de recrutement spécifique pour l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée, incluant l'identification des profils requis, la coordination des campagnes de recrutement et l'intégration des nouveaux agents.

Formation

- Développement de l'organisme de formation propre à l'établissement : l'OFSM
- Consolidation de la politique de formation de l'établissement
- Promotion des études promotionnelles, pour soutenir l'évolution professionnelle et faciliter l'accès à la qualification.

9.1.5. Les perspectives 2026

La Direction des Ressources Humaines poursuivra ses travaux en lien étroit avec le COPIL QVCT, notamment à travers la mise en œuvre du dispositif de signalement des violences, du harcèlement et des discriminations et la création d'une cellule d'analyse dédiée. Elle maintiendra par ailleurs les actions d'amélioration des conditions de travail en mobilisant les outils QVCT et les dispositifs de prévention. En matière de gestion des ressources humaines et de dialogue social, l'année 2026 sera marquée par la poursuite des actions en faveur de l'attractivité et de la fidélisation. Les élections professionnelles 2026 constitueront un temps fort de la vie sociale de l'établissement.

Enfin, dans le cadre du Projet d'Établissement 2026-2030, la DRH assurera l'animation du volet Projet Social, avec pour objectifs la définition des priorités en matière d'attractivité des métiers hospitaliers et l'intégration de la démarche QVCT dans la stratégie globale de l'établissement.

QVCT & prévention des risques

- Mise en œuvre du dispositif de signalement des violences, du harcèlement et des discriminations, ainsi que la création d'une cellule d'analyse dédiée, en cohérence avec les travaux du COPIL QVCT.
- Poursuite des actions à destination des professionnels : aménagement des conditions de travail, mobilisation des outils QVCT et participation aux appels à projets visant à améliorer la qualité de vie et les conditions d'exercice.

Gestion des RH & dialogue social

- Actualisation des lignes directrices de gestion au cours de l'année 2026.
- Organisation des élections professionnelles 2026, qui constitueront un temps fort du dialogue social.
- Poursuite des actions en faveur de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels.

Projet social 2026-2030

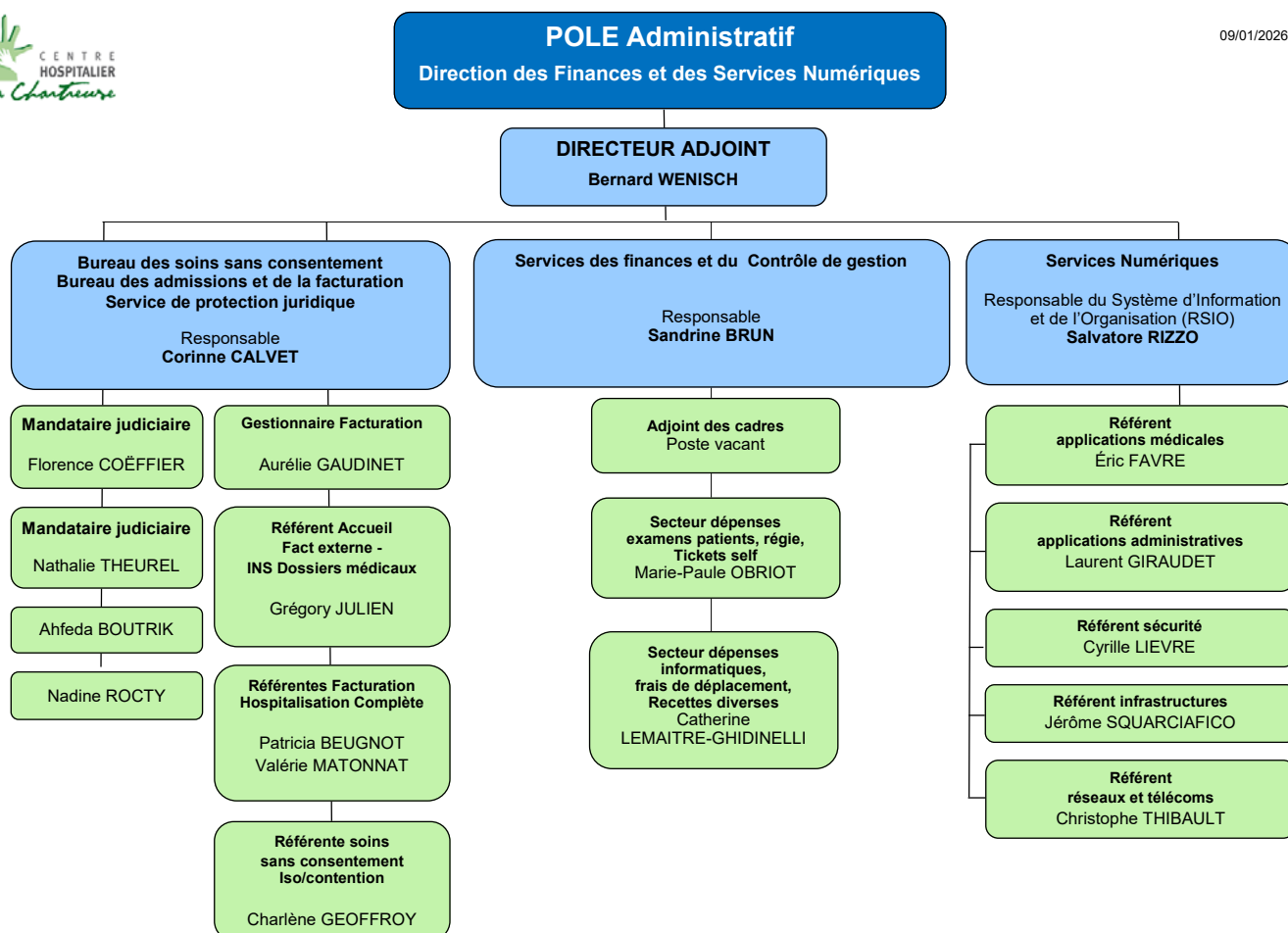
- Animation du volet Projet Social dans le cadre du Projet d'Établissement 2026–2030.
- Développement d'un cadre de travail favorisant l'engagement et l'épanouissement professionnels.
- Renforcement des conditions d'exercice, soutien aux collectifs de travail et accompagnement des parcours professionnels au bénéfice des professionnels et des usagers.

9.2. DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES SERVICES NUMÉRIQUES

9.2.1. Organigramme de la Direction



09/01/2026



Service Communication

9.2.2. Effectif global

La Direction des Finances et des Services Numériques regroupe une vingtaine de professionnels répartis au sein de quatre secteurs d'activité : les finances et le contrôle de gestion, la gestion administrative des patients et des soins sans consentement, la gestion et la protection des majeurs protégés, ainsi que les services numériques. Direction support essentielle au fonctionnement de l'établissement, elle contribue à la sécurisation des ressources financières, à la gestion administrative des parcours patients, à la protection des personnes sous mesure de protection juridique et au développement des outils numériques. Le secteur Finances et Contrôle de gestion assure la préparation et le suivi budgétaires, l'analyse financière, la comptabilité analytique ainsi que la gestion des régies. Il accompagne les pôles et les services dans le pilotage de leur activité et entretient des relations régulières avec les partenaires institutionnels, notamment l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental et le Trésor public.

Le secteur Gestion administrative des patients et Soins sans consentement prend en charge les formalités administratives liées aux séjours et aux consultations, la facturation des prestations ainsi que le suivi juridique des hospitalisations sous contrainte. Il assure également la gestion administrative des mesures d'isolement et de contention nécessitant un contrôle renforcé.

Le Service des majeurs protégés assure, sous le contrôle du juge des contentieux de la protection, la gestion patrimoniale et administrative de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique, au sein du CH La Chartreuse et d'établissements partenaires.

Les Services numériques garantissent le maintien en condition opérationnelle des infrastructures, des réseaux et des applications, la disponibilité et la sécurité des données ainsi que l'assistance aux utilisateurs. Ils accompagnent également les projets de transformation numérique, le développement des nouveaux usages et la convergence des systèmes d'information dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 21-52.

9.2.3. Chiffres clés de la Direction

Gestion administrative des patients et soins sans consentement

Le service assure la gestion administrative des hospitalisations, le suivi des procédures relatives aux soins psychiatriques sans consentement ainsi que les relations avec les autorités administratives et judiciaires.

Activité SDDE (Décision du Directeur) :

- En 2025, 665 admissions en soins psychiatriques à la demande d'un tiers ou en péril imminent ont été enregistrées, soit une hausse de 2,15 % par rapport à 2024.
- Les admissions en urgence poursuivent leur progression avec 260 situations recensées (+5,26 %).
- Le service a assuré le suivi de 371 saisines du juge des libertés et de la détention (JLD), un niveau stable par rapport à 2024. Au total, 342 audiences ont été organisées.
- Les mesures de programme de soins psychiatriques (PSP) connaissent une forte augmentation avec 54 dossiers traités (+54,29 %), traduisant le développement des prises en charge ambulatoires.

Activité SDRE (Décision du Représentant de l'État) :

- L'année 2025 a été marquée par 82 admissions en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État, soit une progression de 5,13 % par rapport à l'année précédente.
- Parmi ces mesures, 46 concernaient des personnes détenues et 32 relevaient directement d'arrêtés préfectoraux. Le service a assuré le suivi de 39 saisines du JLD et de 37 audiences.
- Les levées de mesures prononcées par la Préfecture ont fortement progressé, avec 55 décisions enregistrées en 2025 contre 38 en 2024 (+44,74 %).

Bilan global :

- 747 admissions en soins sans consentement (SDDE + SDRE)
- 410 saisines du Juge des Libertés et de la Détention
- 379 audiences devant le JLD.

- 66 programmes de soins psychiatriques
- 31 annulations d'audience
- 10 mainlevées prononcées par le JLD

Service de Protection Juridique des Majeurs

Le Service de Protection Juridique des Majeurs assure la gestion administrative, patrimoniale et financière des personnes bénéficiant d'une mesure de protection confiée au CH La Chartreuse.

En 2025, le service a pris en charge 163 dossiers au total. Au 31 décembre 2025, 137 mesures étaient actives. L'activité concerne principalement les patients du CH La Chartreuse mais également des résidents d'établissements partenaires.

Répartition des dossiers pris en charge en 2025

CH La Chartreuse : 110 dossiers

- dont unité PUSSIN : 13 dossiers
- dont EHPAD Les Vergers : 14 dossiers
- dont USLD Les Vergers : 18 dossiers

EHPAD de Saint-Jean-de-Losne : 26 dossiers

CHU Dijon Bourgogne (Psychiatrie et Champmaillot) : 27 dossiers

Au cours de l'année, le service a accompagné 12 situations ayant pris fin à la suite d'un décès et 14 sorties de mesure ou changements de prise en charge.

Services Numériques

Les Services Numériques garantissent la disponibilité, la sécurité et l'évolution du système d'information de l'établissement. Ils assurent le maintien en condition opérationnelle des infrastructures, l'assistance aux utilisateurs, la cybersécurité et l'accompagnement des projets numériques. L'année 2025 se caractérise par un très haut niveau de disponibilité des applications métiers et une activité soutenue d'assistance et d'équipement des professionnels.

- Taux moyen de disponibilité des applications : 99,96 %
- Aucun incident majeur impactant la continuité de service
- 2 031 demandes d'assistance traitées via l'outil GLPI
- Plus de 5 000 sollicitations prises en charge par la hotline interne
- 115 équipements déployés dans le cadre du plan d'équipement
- 147 demandes d'équipement traitées hors plan d'équipement

Les équipes ont poursuivi leurs actions de sécurisation des infrastructures, d'accompagnement des utilisateurs et de déploiement des projets de transformation numérique, en cohérence avec la stratégie du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 21-52.

9.2.4. Faits marquants 2025

Services numériques : modernisation des infrastructures et amélioration des services

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées majeures dans la modernisation du système d'information du CH La Chartreuse. Les équipes ont conduit le renouvellement de l'infrastructure de sécurité des accès et d'accès à Internet afin de renforcer la protection des données et la résilience des systèmes d'information. Elles ont également engagé les études et les commandes relatives au renouvellement du réseau numérique de l'établissement, représentant un investissement de près de 400 000 €, projet structurant dont le déploiement se poursuivra en 2026. Dans le cadre de la transformation numérique, le CH La Chartreuse a obtenu un financement de l'Agence Régionale de Santé au titre de l'appel à projets CaRE. Cette dynamique s'est accompagnée de la mise en service d'une plateforme de rappels de rendez-vous par SMS destinée aux patients, contribuant à améliorer la qualité de service et à réduire les rendez-vous non honorés. L'année a également vu l'ouverture d'un réseau WIFI public ainsi que la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs des Services Numériques afin d'identifier les axes d'amélioration des prestations proposées.

Les indicateurs d'activité témoignent d'une forte sollicitation des équipes avec plus de 7 000 demandes d'assistance traitées sur l'année, dont 2 031 tickets enregistrés via GLPI et plus de 5 000 appels pris en charge par la hotline interne. Malgré cette activité soutenue, le taux moyen de disponibilité des applications a atteint 99,96 %, sans incident majeur affectant la continuité de service.

Soins sans consentement : une activité en progression

L'activité liée aux soins psychiatriques sans consentement demeure soutenue en 2025 avec 747 admissions enregistrées, en hausse de 2,47 % par rapport à 2024.

Les admissions en SDDE (Décision du Directeur) progressent légèrement pour atteindre 665 situations, tandis que les admissions en urgence continuent d'augmenter (+5,26 %). Les mesures de programmes de soins psychiatriques connaissent également une progression marquée (+54,29 %), illustrant le développement des prises en charge ambulatoires.

Le service a assuré le suivi de 410 saisines du Juge des Libertés et de la Détention et l'organisation de 379 audiences, garantissant le respect des droits des patients dans le cadre des procédures réglementaires.

Protection juridique des majeurs : une activité stable au service des personnes protégées

Le Service de Protection Juridique des Majeurs a assuré le suivi de 163 dossiers au cours de l'année 2025, dont 137 mesures actives au 31 décembre.

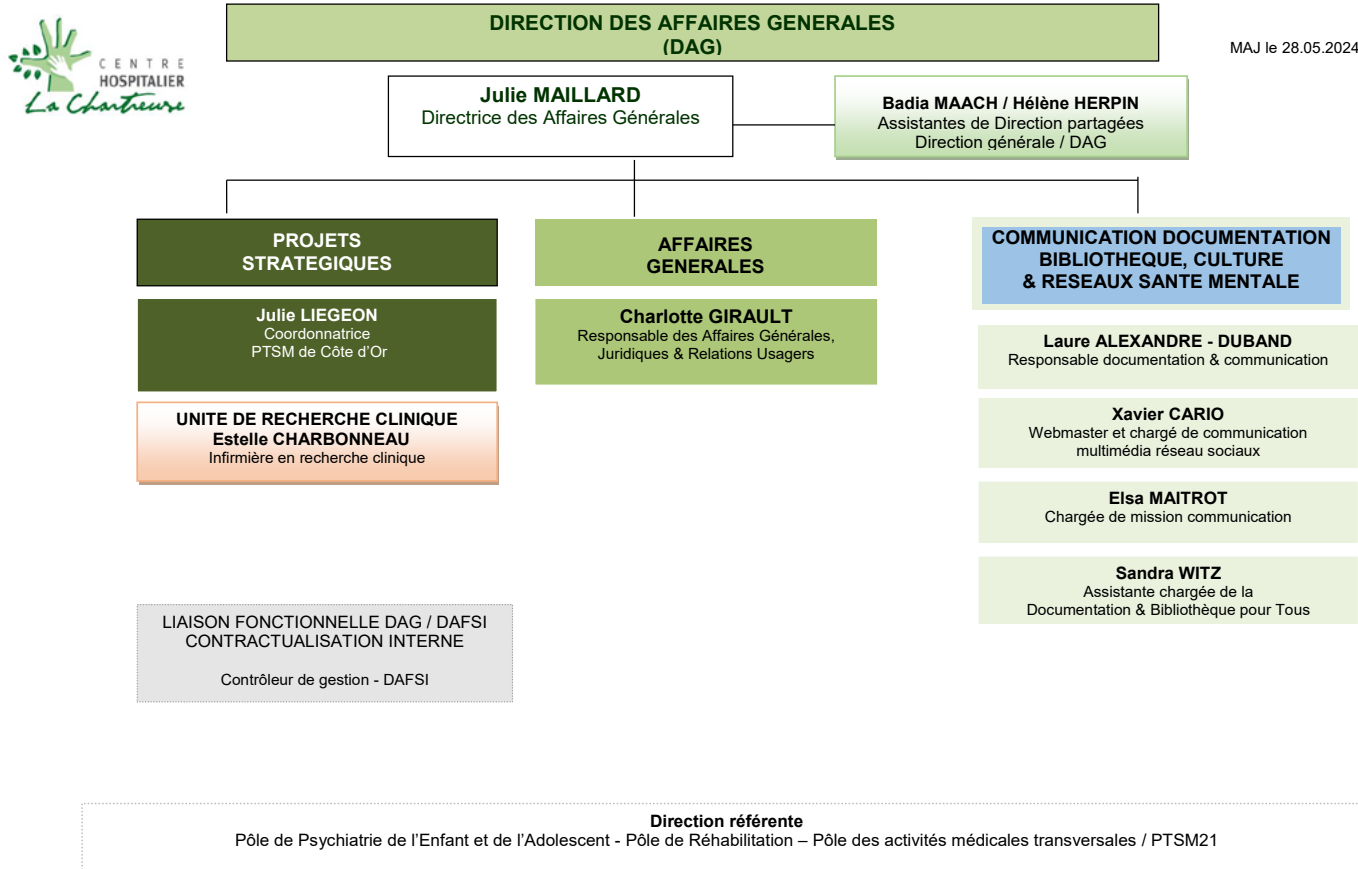
L'activité concerne principalement les patients du CH La Chartreuse, mais également les résidents d'établissements partenaires tels que l'EHPAD de Saint-Jean-de-Losne et le CHU Dijon Bourgogne. Le service a poursuivi son accompagnement dans la gestion administrative, patrimoniale et financière des personnes protégées, sous le contrôle de l'autorité judiciaire.

9.2.5. Perspectives 2026

En 2026, l'établissement poursuivra la mise en œuvre des recommandations issues de l'inspection du Service de Protection Juridique des Majeurs et renforcera durablement ses effectifs afin de consolider la qualité de l'accompagnement des personnes protégées. La continuité des activités administratives sera renforcée par la formation d'un nouvel agent à la Gestion Administrative des Patients. La Direction poursuivra également la modernisation de ses processus avec la dématérialisation des recettes diverses. Enfin, le dispositif de rappel des rendez-vous par SMS sera généralisé à l'ensemble des unités afin d'améliorer le service rendu aux patients et de limiter les rendez-vous non honorés. Pour les Services Numériques, l'année 2026 sera marquée par la poursuite du renouvellement du réseau numérique de l'établissement, la réalisation d'un audit global des services numériques et l'achèvement de la migration des sites distants vers la téléphonie sur IP, dans le cadre de la convergence numérique portée par le GHT 21-52.

9.3. DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES (DAG)

9.3.1. Organigramme de la Direction



La Direction des Affaires Générales est une direction pluridisciplinaire et transversale qui accompagne la Direction générale dans la conduite des projets stratégiques et le développement de l'établissement.

À ce titre, elle assure notamment les missions suivantes :

- Développement territorial et partenariats externes : appui aux projets territoriaux et aux coopérations institutionnelles (GHT 21-52, PTSM 21, appels à projets, conventions de partenariat, etc.).
- Animation des réseaux en santé mentale : veille stratégique, mise à disposition d'outils, coordination et développement des coopérations entre acteurs du territoire.
- Accompagnement des projets institutionnels : soutien méthodologique et opérationnel à la mise en œuvre des actions inscrites dans le projet d'établissement.
- Contractualisation interne et suivi des pôles : accompagnement du dialogue stratégique et du suivi des contrats de pôles, en lien avec la Direction des Affaires Financières, des Systèmes d'Information et de la Performance (DAFSI).
- Coordination des affaires générales et juridiques : suivi administratif des dossiers transversaux en lien avec les directions fonctionnelles (conventions, autorisations d'activité, effectifs, gouvernance, etc.).
- Relations avec les usagers : coordination des démarches relatives aux droits des usagers et animation de la Commission des Usagers (CDU).
- Innovation et recherche : accompagnement des projets innovants et soutien aux professionnels engagés dans des démarches de recherche.

- Communication institutionnelle : pilotage de la communication interne et externe du CHLC.
- Documentation et valorisation des connaissances : gestion, diffusion et promotion des ressources documentaires spécialisées en psychiatrie, santé mentale et addictologie, en appui aux projets, à la formation et aux événements de l'établissement.

9.3.2. Effectif global

La DAG, dirigée par Julie MAILLARD est composé de 11 agents (7 ETP) dont 3 agents en alternance.

9.3.3. Chiffres clés

Affaires générales :

- 37 appels à projets transmis.
- 12 demandes de financement déposés.
- 6 financements accordés pour un total de 116 150 €.
- 64 enquêtes suivies.

Coordination et suivi des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) en lien avec l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Patient (UTEP) : 13 dossiers de déclarations annuelles d'activité et labellisation par l'ARS de 2 nouveaux programmes d'ETP.

Affaires juridiques :

- 286 recherches juridiques relatives aux droits des patients.
- 127 rédactions/vérifications de conventions.
- 22 suivis d'Evènements Indésirables.
- 8 réponses à des réquisitions.
- 16 signalements-vérification de signalement au Procureur.
- 23 rédactions-vérifications de procédures.
- CAADP : Trois réunions de la CAADP se sont tenues en 2025.

Relations avec les Usagers :

- 4 réunions de la Commission Des Usagers (CDU) et 2 réunions de la Commission Des Usagers du GHT 21-52 : Le 3 avril 2025 et le 13 novembre 2025.
- 11 actions et recommandations mises en œuvre et suivie par la CDU ainsi que la recommandation relative aux droits des usagers du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Libertés (CGLPL) suite à sa visite en 2023.
- 116 réclamations et 1 courrier de satisfaction en 2025.
- 3 nouveaux dossiers contentieux ont été enregistrés en 2025, 2 dossiers sont toujours en instance dont un de 2022 et un de 2021 et 4 dossiers ont été clôturés en 2025.
- En 2025, il y a eu 10 rencontres avec les patients (6 rencontres étaient liées à une réclamation, 3 à une demande d'informations, 1 à une demande d'accès de dossier médical).
- 34 contacts téléphoniques.
- 1 médiation a été organisée en 2025 et 1 a été en proposée.
- 3 dossiers d'assurance impliquant un patient.
- 19 sollicitations médias traitées.

- **Communication :**

- 14 communiqués de presse rédigés et diffusés
- 19 sollicitations médias traitées
- Organisation ou accompagnement d'événements institutionnels majeurs, dont Les Foulées Douces (près de 1 000 participants) et la première Nuit de la psychiatrie
- Réalisation de 5 livrets d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)
- Participation à la conception du livret d'accueil ambulatoire et du livret d'accueil de l'EHPAD Les Vergers

- **Documentation :**

- 1 405 demandes documentaires traitées
- 787 prêts de documents réalisés
- 80 nouveaux ouvrages acquis et intégrés au fonds documentaire
- 12 Caf&Doc' organisés, réunissant en moyenne 25 participants par séance
- Poursuite de l'enrichissement du fonds documentaire grâce aux dons et acquisitions spécialisées.

9.3.4. Faits marquants 2025

Projets stratégiques et accompagnement des projets internes

- L'année a été marquée par la poursuite du suivi du Projet d'Établissement, à travers l'organisation de temps de pilotage.
- Les équipes ont été accompagnées dans le dépôt d'appels à projets et dans la mise en œuvre des projets retenus.

L'Unité de Recherche Clinique – URC

L'URC a poursuivi son accompagnement des projets de recherche et ses actions de sensibilisation auprès des professionnels. Elle a notamment présenté ses missions lors d'un Caf&Doc et contribué à la valorisation des initiatives de recherche à l'occasion de la Journée Recherche et Innovation. L'URC a accompagné plusieurs projets structurants, dont la mise en place de l'étude EC-102 sur le télé-suivi de patients souffrant de dépression et le dépôt d'une lettre d'intention PHRIP, retenue lors de la première phase de sélection, autour du programme de remédiation cognitive Reability'Run. L'année a également été marquée par la création du Club L.I.R.E, rendez-vous trimestriel destiné à développer la culture de recherche et l'analyse de la littérature scientifique auprès des professionnels paramédicaux. Enfin, l'URC a poursuivi son implication dans les dynamiques régionales de recherche en participant aux instances de la Fédération Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale Bourgogne-Franche-Comté (RPSM BFC) et à un projet portant sur l'usage des benzodiazépines chez les personnes âgées.

Relations avec les usagers

En vue de la réécriture du Projet d'Établissement, le projet des usagers a été réactualisé par les membres de la CDU. Il a été validé lors de la CDU du 5 juin 2025.

Nouveau référentiel de « Certification V2025 » avec 98 critères qui s'appliquent au CHLC.

L'établissement a participé à l'Appel à Projet « Label Droits des Usagers 2025 », en présentant un projet portant sur la bientraitance – incluant la réalisation d'un calendrier et d'un concours d'affiches.

Sur les 35 projets, le CHLC a remporté le label Droits des usagers ainsi qu'une dotation de 1000€.

À la suite d'une médiation, il est apparu la nécessité de proposer systématiquement, notamment dans les situations de crise aigüe, un soutien des Proches aidants. À la demande des Représentants des Usagers, il a été acté la mise en place du dispositif BREF en intra-hospitalier, avec un accord de principe trouvé en décembre 2025 pour former 30 agents, une formation prévue au 1er semestre 2026 et un lancement du dispositif au plus tard en septembre 2026.

PTSM21

Le Projet Territorial de Santé Mentale de la Côte-d'Or a franchi une étape importante avec l'évaluation du premier projet territorial et la préparation de sa nouvelle feuille de route. Cette démarche a mobilisé de nombreux acteurs du territoire dans une dynamique de concertation visant à identifier les enjeux prioritaires en santé mentale et à construire les futures actions du PTSM. Parallèlement, le PTSM 21 a poursuivi son rôle d'animation territoriale en soutenant les initiatives locales, notamment dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, des Contrats Locaux de Santé et de projets financés par l'ARS. Plusieurs actions ont ainsi contribué à renforcer la prévention, l'accès aux soins, l'accompagnement des parcours et la coordination entre les acteurs du territoire.

9.3.5. Perspectives 2026

Affaires Juridiques

Maintien des conseils juridiques auprès des professionnels, des formations consacrées aux droits des patients et de l'appui juridique apporté aux différentes instances.

Relations avec les Usagers

Maintien du suivi des recommandations de la Commission des Usagers, intégration du Projet des Usagers dans le cadre du renouvellement du Projet d'Établissement et renforcement des procédures relatives aux droits des patients. Un axe important sera consacré à la place des proches aidants et à l'expérience patient/patient partenaire.

Communication

La communication institutionnelle accompagnera plusieurs temps forts de l'établissement, notamment l'organisation du deuxième congrès Réhab', l'inauguration de nouveaux équipements et structures (Fibre, Polaris, Maison d'Accueil Spécialisée, Maison des Adolescents, etc.) ainsi que la mise en place d'un comité de rédaction dédié à la nouvelle lettre d'information du CH La Chartreuse. Elle contribuera également à la valorisation des projets stratégiques de l'établissement, en particulier du nouveau Projet d'Établissement. Elle déploiera la conception de supports de communication institutionnelle tels que des roll-up, fonds de scène et autres outils de visibilité.

Documentation / Bibliothèque pour tous

poursuite du développement de ses actions de proximité à travers l'extension de la bibliothèque mobile à de nouvelles structures de l'établissement, notamment la Maison d'Accueil Spécialisée des sources et la cafétéria. Poursuite également de l'organisation des Caf&Doc'.

Portrait

Julie MAILLARD

Directrice des Affaires Générales



« La Direction des Affaires Générales accompagnera la mise en œuvre du nouveau Projet d'Établissement et poursuivra son soutien aux équipes dans le développement de projets innovants et de partenariats territoriaux. »

3 QUESTIONS À

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

La Direction des Affaires Générales est une direction transversale qui accompagne la Direction générale et les équipes dans la conduite des projets stratégiques du CH La Chartreuse. Elle intervient dans des domaines très variés : développement territorial, affaires juridiques, relations avec les usagers, recherche et innovation, communication institutionnelle ou encore documentation. Son rôle est de faciliter les coopérations, d'accompagner les projets des professionnels, de sécuriser les démarches administratives et juridiques et de contribuer au rayonnement de l'établissement. Véritable interface entre les services, les partenaires et les usagers, la direction participe activement à la mise en œuvre du projet d'établissement et à l'amélioration continue de la qualité des prises en charge.

Les projets marquants du pôle en 2025 ?

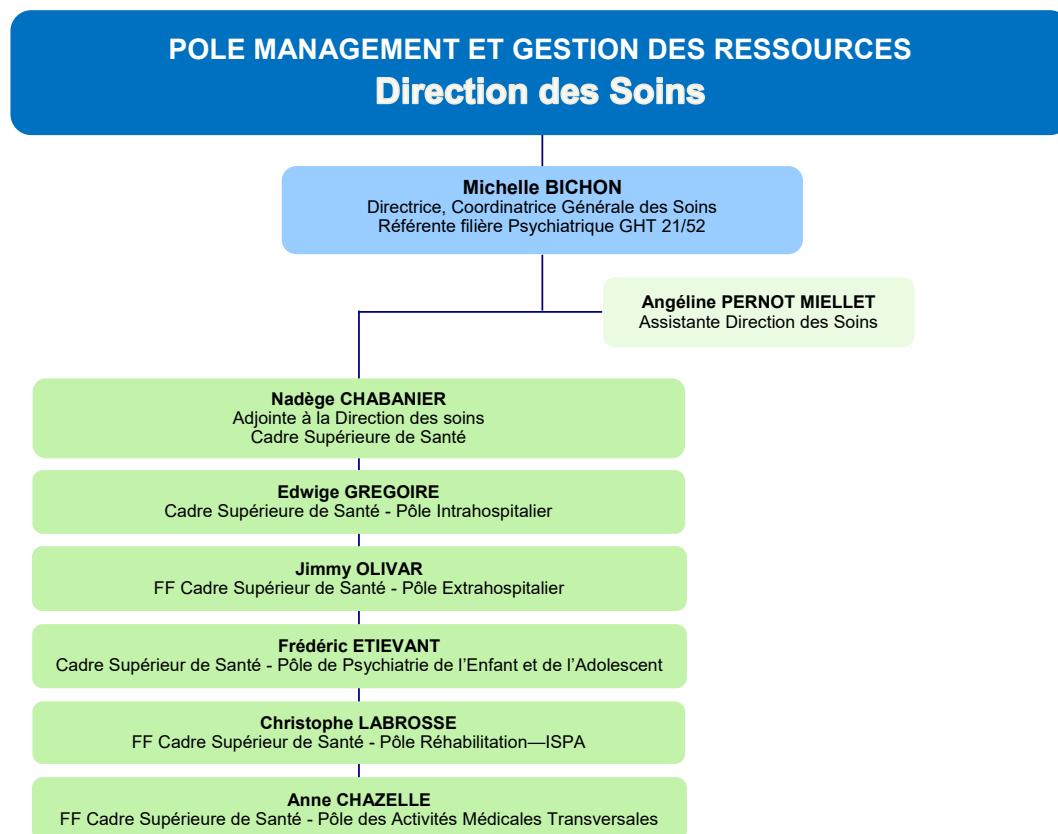
L'année 2025 a été particulièrement riche. Nous avons poursuivi l'accompagnement du Projet d'Établissement tout en soutenant de nombreux projets innovants portés par les équipes, notamment à travers les appels à projets et les recherches de financements. L'Unité de Recherche Clinique a renforcé son activité avec plusieurs projets structurants, dont une étude sur le télé-suivi de patients souffrant de dépression et le développement du programme de remédiation cognitive Reability'Run. La création du Club L.I.R.E. a également permis de renforcer la culture de la recherche auprès des professionnels. Sur le volet des droits des usagers, la réactualisation du Projet des Usagers et l'obtention du Label Droits des Usagers 2025 ont constitué des avancées importantes. Nous avons également engagé une réflexion autour de la place des proches aidants avec la préparation du déploiement du dispositif BREF. Enfin, les équipes de la communication et de la documentation ont contribué à la visibilité et au partage des connaissances au sein de l'établissement, notamment à travers l'organisation d'événements d'envergure comme Les Foulées Douces ou la première Nuit de la psychiatrie, ainsi que par le développement des actions du Centre de documentation et de la bibliothèque pour tous.

Quels projets pour l'avenir ?

L'année 2026 sera marquée par plusieurs chantiers structurants. La Direction des Affaires Générales accompagnera la mise en œuvre du nouveau Projet d'Établissement et poursuivra son soutien aux équipes dans le développement de projets innovants et de partenariats territoriaux. Nous renforcerons également les actions en faveur des droits des usagers, avec une attention particulière portée à l'expérience patient, à la participation des patients partenaires et à l'accompagnement des proches aidants grâce au déploiement du dispositif BREF. La communication institutionnelle accompagnera plusieurs inaugurations importantes pour l'établissement ainsi que le deuxième congrès Réhab'. De nouveaux outils de communication seront développés afin de mieux valoriser les projets et les expertises du CH La Chartreuse. En 2026, la fonction communication connaîtra une évolution de son organisation et de son positionnement afin de renforcer son intégration aux démarches stratégiques de l'établissement, tout en poursuivant l'accompagnement des équipes et la valorisation des actions menées au bénéfice des usagers et des partenaires. Enfin, nous poursuivrons le développement de la recherche, de l'innovation et de la diffusion des connaissances, notamment à travers les actions de l'Unité de Recherche Clinique et l'extension des services proposés par le Centre de documentation.

9.4. DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES

9.4.1. Organigramme de la Direction



9.4.2. Effectif global

La Direction des soins regroupe l'ensemble des professionnels participant à la prise en charge soignante, rééducative, médico-technique et socio-éducative des patients.

Son encadrement est composé de :

- 1 Directrice des soins ;
- 1 assistante de direction et 1 assistante médico-administrative à 50 % ;
- 6 cadres supérieurs de santé ;
- 35 cadres de santé ou faisant fonction ;
- 4 cadres socio-éducatifs ou faisant fonction.
-

Au total, la Direction des soins représente près de 750 professionnels, soit plus de 70 % des effectifs du CH La Chartreuse. Elle regroupe les professionnels des filières soignante, rééducative, médico-technique et socio-éducative, mobilisés quotidiennement au service de la qualité et de la continuité des soins.

9.4.3. Chiffres clés de la Direction

9.4.3.1. Les remplacements

Nombre de demande de remplacement traitées par l'équipe de gestion des remplacements

- 5 425 demandes, dont le nombre de demande de remplacements assurés :
 - par l'équipe de suppléance de jour : 2 797 soit 51.55 %
 - par les Hublos : 1 525 soit 28.10 %
 - par les réserves : 194 soit 3.58 %
 - par l'intérim : 207 soit 3.82 %

9.4.3.2. Les instances et réunions de la Direction des Soins

Nombre de réunions :

- CSIRMT : 4 réunions
- CLAN : 2 réunions et 3 bureaux
- CLUD : 4 réunions
- Plénière des Cadres de Santé : 10 réunions
- Cadres Supérieurs de Santé / DS : réunion hebdomadaire

9.4.3.3. L'accueil des stagiaires

Le CH La Chartreuse poursuit son engagement en faveur de la formation des futurs professionnels de santé. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, 387 stagiaires ont été accueillis dans les différents services de l'établissement, dont notamment :

- 267 étudiants en soins infirmiers ;
- 22 élèves aides-soignants ;
- 12 étudiants cadres de santé ;
- 29 élèves ambulanciers ;
- 9 étudiants éducateurs spécialisés ;
- 8 étudiants infirmiers en pratique avancée (IPA) ;
- 8 étudiants en activité physique adaptée (APA) ;
- ainsi que des étudiants en médecine, ergothérapie, kinésithérapie, psychomotricité, musicothérapie et pair-aidance.

Par ailleurs, un cadre supérieur de santé a participé à quatre événements de recrutement et de promotion des métiers (job dating et job building) organisés par les instituts de formation de la région.

9.4.3.4. Les stages terrain

- 91 demandes de stages terrain répartis sur l'ensemble des structures du CH

9.4.3.5. La mobilité interne (en collaboration avec la DRH)

- 141 demandes d'appel à mutation interne et/ou de publication de vacance de poste ont été traitées, concernant 231 postes.
- 265 entretiens ont été réalisés par des binômes cadre supérieur de santé / cadre de santé.
- 97 mutations internes ont été réalisées.

Cette activité importante est notamment liée à la préparation de l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Les Sources.

9.4.3.6. Les recrutements externes (en collaboration avec la DRH)

La Direction des soins et la Direction des ressources humaines ont traité 297 candidatures, dont 266 issues de la plateforme Softy. Après analyse des dossiers et conduite des entretiens :

- 172 entretiens ont été réalisés.
- 76 recrutements externes ont été concrétisés, dont :
- 28 infirmiers diplômés d'État.
- 21 aides-soignants.
- 16 agents des services hospitaliers.
- 6 accompagnants éducatifs et sociaux.
- 2 cadres de santé.
- 3 éducateurs spécialisés.

Ces recrutements contribuent à répondre aux besoins des services et à accompagner les projets de développement de l'établissement.

9.4.4. Faits marquants 2025

Réflexion autour de la politique des remplacements

La gestion des remplacements de jour est assurée par la cellule remplacement (3 personnes) à partir des besoins formulés par les Cadres de Santé à l'aide d'un outil informatique élaboré en interne. Ainsi en 2025, 5 425 demandes de remplacement ont été émises. 51.55 % des demandes ont été assurées par les professionnels de la suppléance de jour, 28.10 % ont été pourvues par des missions Hublo et 3.82 % l'ont été par des missions intérimaires.

Dans la perspective d'optimisation des ressources humaines et financières, la Direction des Soins a initié un groupe de travail pluriprofessionnel en novembre 2025, ayant pour objectif la définition d'une politique de gestion des remplacements de jour.

Ce groupe de travail a été subdivisé en 3 sous-groupes pour traiter les thématiques suivantes :

- Les motifs et modalités de remplacements
- La fidélisation et le présentéisme
- L'élargissement des remplacements à d'autres professionnels

L'objectif de ces sous-groupes est d'établir un état des lieux du fonctionnement actuel et de proposer des pistes d'amélioration qui conduiront à l'élaboration de la politique de gestion des remplacements par la Direction des Soins et la Direction des Ressources Humaines.

Renforcement de l'attractivité et de la fidélisation

Différentes modalités relatives au renforcement de l'attractivité des professionnels ont été mis en œuvre :

- Une plaquette de présentation de l'établissement mentionnant la politique de recrutement et celle de Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Est également mis en avant la politique de Formation conduite au sein de l'établissement. Cette plaquette est distribuée à chaque entretien et lors des jobdating/building,
- La participation des professionnels de l'établissement (IDE/AS/CSS/CS) à des jobdating/jobbuilding,
- La mise en place de journées d'accueil des étudiants/élèves le premier jour du stage avec présentation de l'établissement, des modalités d'accueil et de prises en soins ainsi qu'un temps d'échange autour des représentations en lien avec la santé mentale,
- L'intervention de Cadres de Santé et des professionnels du CHLC (IDE/AS) au sein des instituts de formation du département

Concernant la fidélisation des personnels, la Direction des Soins porte une attention particulière au sens du travail et à l'accompagnement au développement professionnel en collaboration avec la DRH, la Médecine de Santé au Travail, la Psychologue du Personnel, le Conseiller en Prévention des Risques Professionnels :

- Un suivi personnalisé des agents en fonction des situations tant personnelles que professionnelle.
- Une mobilité interne favorisée
- Un accès à la formation continue facilitée
- Une réflexion autour de l'élaboration d'un questionnaire permettant d'objectiver les causes de départ est en cours de finalisation

Ouverture de la MAS

Après plusieurs années d'étude et de concertation autour du projet d'ouverture d'une Maison d'Accueil Spécialisée, l'année 2025 marque la finalisation et la concrétisation de l'ouverture de la MAS des Sources.

Ce projet d'ampleur a nécessité :

- De nombreux entretiens à la fois pour les professionnels de l'établissement qui s'inscrivaient dans ce projet et pour des candidatures extérieures.
- Une réflexion sur les maquettes organisationnelles et la mise en place de trames de planning.
- Un accompagnement au changement de l'ensemble des professionnels dans l'évolution des pratiques et la transition du champ sanitaire vers celui du médico-social.

9.4.5. Perspectives 2026

Préparation de la visite de Certification

Dans le cadre de la préparation de la visite de certification prévue en 2027 et dans la continuité de la dynamique Qualité en œuvre depuis plusieurs années, une forte implication des Cadres de Santé et des Cadres Supérieurs de Santé est à souligner. Cette dernière se concrétise notamment dans l'accompagnement de l'appropriation des méthodes HAS avec la Direction Qualité Gestion des Risques, dans la participation à diverses réunions avec la DQGR et à des audits en lien avec la qualité des prises en soins.

Elaboration de la politique de gestion des remplacements en concertation avec la DRH

La politique de gestion des remplacements élaborée par la Direction des Soins et la Direction des Ressources Humaines, à partir des travaux de groupes sera finalisée et validée par les instances de juin 2026. Dans l'objectif d'optimiser les ressources humaines et financières, le périmètre de cette politique concernera les thématiques suivantes :

- La définition et la priorisation des différents leviers de remplacements (équipe de suppléance, réserve, Hublo, Intérim).
- L'analyse et l'adaptation du dimensionnement de la suppléance de jour.

Mise en œuvre du Projet d'Etablissement

La Direction des soins contribuera activement à la mise en œuvre du Projet d'établissement 2026-2030, dont le Projet médico-soignant constitue un axe structurant. Elle s'engagera avec la participation des équipes à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement pour les 5 années à venir.

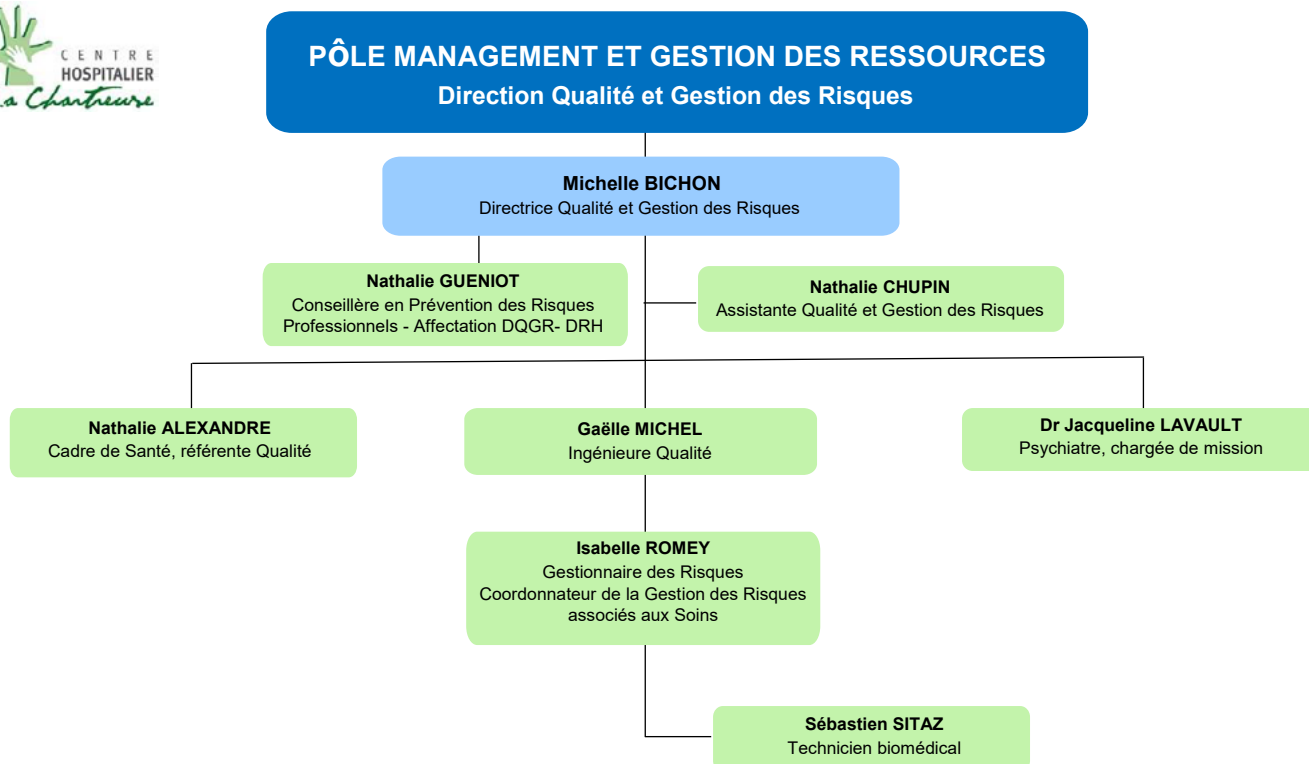
9.5. DIRECTION QUALITÉ GESTION DES RISQUES (DQGR)

9.5.1. Identité

La Direction Qualité et Gestion des Risques pilote les évaluations externes dans les secteurs sanitaire et médico social. Elle assure également la coordination opérationnelle du programme qualité gestion des risques et supervise l'ensemble du processus de certification. À ce titre, elle organise et anime les comités techniques ainsi que les groupes de travail portant sur les différentes thématiques organisationnelles et professionnelles. Elle collabore étroitement avec l'ensemble des services afin de développer des méthodes de travail harmonisées et des outils partagés. Par ailleurs, elle définit et déploie une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, en lien étroit avec la Direction et la CME. Les représentants des usagers sont pleinement associés à cette démarche. Les principales missions de la Direction Qualité et Gestion des Risques se déclinent de la manière suivante :

- Piloter les évaluations externes dans les secteurs sanitaire et médico social, en s'appuyant sur les référentiels de la HAS.
- Assurer la gestion documentaire, en mettant à disposition des professionnels une documentation qualité à jour, adaptée aux pratiques et conforme aux exigences réglementaires.
- Déployer et accompagner les démarches qualité et gestion des risques au sein des unités du CHLC (sanitaires et médico-sociales).
- Mesurer l'expérience patient à travers des questionnaires de satisfaction ou des entretiens individuels.
- Structurer et maintenir un dispositif pérenne de sécurité et de prévention, garantissant une gestion efficace des risques.
- Piloter la gestion de crise, incluant la maîtrise des situations sanitaires exceptionnelles et la gestion des tensions hospitalières.
- Superviser les vigilances sanitaires afin d'identifier, prévenir et maîtriser les risques associés.
- Coordonner l'évaluation des pratiques professionnelles sur l'ensemble des secteurs concernés.
- Favoriser l'implication des soignants et des usagers dans les démarches qualité.
- Assurer le suivi et l'analyse des indicateurs qualité et risques déclinés par pôles.
- Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les actions de prévention correspondantes.

9.5.2. Organigramme de la Direction



9.5.3. Effectif global

La DQGR, dirigée par Mme BICHON, Directrice Qualité Gestion des Risques, était composé en 2025 de :

- Gaëlle MICHEL, Ingénieure qualité (0,8 ETP).
- Isabelle ROMÉY, Gestionnaire de risques et Coordinatrice de la Gestion des Risques Associés aux Soins (1 ETP).
- Nathalie CHUPIN, Assistante Qualité et Gestion des Risques (1 ETP).
- Nathalie ALEXANDRE, Cadre de santé (0,8 ETP).
- Nathalie GUENIOT, (1 ETP), temps partagé entre DQGR et DRH : Préventeur – Chargée de QVCT
- Jacqueline LAVAULT, Psychiatre (0.2 ETP).
- Sébastien SITAZ (1 ETP), temps partagé entre DQGR et DSET, Technicien biomédical correspondant local de matériovigilance.

9.5.4. Chiffres clés de la Direction

Pilotage de la qualité et communication

La Direction Qualité et Gestion des Risques a animé les principales instances institutionnelles dédiées à la qualité, à la sécurité des soins et à la gestion des risques :

- 4 comités de pilotage Qualité, Risques et Vigilances.
- 4 comités Parcours patient.

- 5 comités de pilotage stratégiques du circuit du médicament.
- 4 comités de pilotage Dossier patient.
- 3 comités de pilotage médico-sociaux.

Au total, 412 professionnels ont été sensibilisés aux démarches qualité et gestion des risques.

Évaluation des pratiques et gestion documentaire.

La DQGR accompagne les équipes dans l'évaluation et l'amélioration continue des pratiques professionnelles :

- 17 enquêtes de satisfaction auprès des patients et audits auprès des professionnels.
- 13 évaluations des pratiques professionnelles (EPP) coordonnées sur le plan méthodologique.
- 201 documents créés.
- 178 documents révisés.
- 126 documents reportés.
- 48 documents archivés.

Gestion des risques et vigilances

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue en matière de gestion des risques :

- 51 cellules d'analyse des événements indésirables.
- 14 analyses d'événements réalisées par les équipes.
- 9 retours d'expérience relatifs à des événements indésirables graves ou porteurs de risques pilotés par la DQGR.
- 6 Comités de Retour d'Expérience (CREX) institutionnels.
- 5 CREX consacrés au circuit du médicament.

Au total, 2 161 signalements ont été enregistrés en 2025 (contre 2 345 en 2024), dont :

- 1 173 fiches de signalement d'événements indésirables (1 283 en 2024) dont 6 événements de gravité maximale (niveau 5) ayant entraîné un décès, engagé le pronostic vital ou provoqué une incapacité (5 en 2024).
- 726 alertes sanitaires (654 en 2024).
- 191 déclarations de chutes aux Vergers.
- 71 demandes de correction d'identité (139 en 2024).

Prévention des violences et sécurité des prises en charge

L'établissement a déclaré 482 signalements à l'Observatoire national des violences en milieu de santé (ONVS), dont :

- 393 signalements d'atteintes aux personnes.
- 112 signalements d'atteintes aux biens.

Par ailleurs :

- 95 erreurs médicamenteuses ont été signalées (177 en 2024).
- 18 signalements ont été transmis à l'Agence régionale de santé (ARS).

L'évolution à la baisse des erreurs médicamenteuses et des demandes de correction d'identité témoigne de la poursuite des actions engagées en matière de sécurisation des prises en charge.

Portrait

Michèle BICHON

Directrice Direction des Soins & Direction Qualité et Gestion des Risques

Nadège CHABANIER

Cadre Supérieur de Santé



« Les prochaines années seront structurées par la préparation de la visite de certification prévue au premier semestre 2027, ainsi que par les évaluations externes des structures médico-sociales. »

3 QUESTIONS À ...

Pouvez-vous nous présenter Pouvez-vous présenter votre direction en quelques mots ?

La Direction Qualité Gestion des Risques accompagne l'ensemble des professionnels de l'établissement dans la maîtrise des processus, l'amélioration continue et la prévention des risques. Notre mission est de garantir un haut niveau de fiabilité, de sécurité et de performance en soutenant les équipes dans la structuration de leurs pratiques, l'analyse des événements indésirables, l'évaluation des pratiques professionnelles et le pilotage des plans d'actions.

Nous jouons un rôle transversal : nous animons la démarche qualité, portons la culture de gestion des risques, assurons la conformité réglementaire et facilitons la prise de décision grâce à une approche basée sur les données, l'audit et le retour d'expérience.

Les projets marquants du pôle en 2025 ?

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets structurants pour la direction. Un travail important a été engagé autour de la définition des orientations du Projet Qualité Gestion des Risques 2026-2030, avec la mobilisation des équipes et la conduite de groupes de travail afin d'identifier les priorités à venir. En parallèle, la direction a poursuivi l'animation de la démarche qualité au quotidien, notamment à travers le suivi du Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) et le recueil des indicateurs obligatoires. Des actions spécifiques ont également été menées pour optimiser l'outil de gestion documentaire, afin d'en améliorer l'accessibilité et l'utilisation par les professionnels. Enfin, la direction a poursuivi ses travaux autour du recueil de l'expression des patients et de l'évaluation des pratiques professionnelles, dans une logique d'amélioration continue des soins.

Quels projets pour l'avenir ?

Les prochaines années seront structurées par la préparation de la visite de certification prévue au premier semestre 2027, ainsi que par les évaluations externes des structures médico-sociales (fin 2026/début 2027). Ces échéances mobilisent l'ensemble de l'établissement et impliquent un travail approfondi d'évaluation, d'organisation et de préparation des équipes. Au-delà de ces enjeux réglementaires, la direction poursuit plusieurs axes de développement. Elle souhaite renforcer l'analyse des événements indésirables au sein des équipes, développer la prise en compte de l'expérience patient et accompagner les professionnels dans l'appropriation des démarches qualité. L'objectif est de consolider une culture qualité et sécurité des soins partagée, en s'appuyant sur des outils adaptés, des données fiables et une implication renforcée des équipes dans les démarches d'amélioration continue.

9.5.5. Faits marquants 2025

Définir les orientations du Projet Qualité Gestion des Risques 2026-2030

Un Copil Projet Qualité et Gestion des Risques s'est réuni 4 fois en 2025 (11 février 2025, 8 avril 2025, 24 juin 2025 et 9 septembre 2025).

3 axes et 6 objectifs (2 objectifs par axe) ont été définis.

- Axe N°1 : Les usagers
 - Garantir les droits fondamentaux des usagers à travers une prise en charge bientraitante
 - Encourager l'engagement du patient et l'implication de ses représentants dans la vie de l'établissement
- Axe N°2 : Les équipes
 - Impliquer les professionnels dans l'affirmation d'une culture qualité prévention et gestion des risques
 - Poursuivre l'Evaluation des Pratiques Professionnelles
- Axe N°3 : L'établissement
 - Assurer le suivi des dispositifs permettant de répondre aux enjeux de sécurité, prévention et gestion des risques
 - Préparer et coordonner les démarches qualité (sanitaire et médico-social)

Organiser, coordonner et accompagner les groupes de travail

En 2025, les Comités de Pilotage se sont réunis régulièrement :

- Comité de Pilotage Qualité, Risques, Vigilances : 4 réunions (10 avril 2025, 26 juin 2025, 25 septembre 2025, 9 décembre 2025).
- Comité de Pilotage Dossier patient : 4 réunions (11 mars 2025, 3 juin 2025, 23 septembre 2025, 2 décembre 2025).
- Comité Parcours Patient : 4 réunions (14 janvier 2025, 10 avril 2025, 8 juillet 2025, 30 septembre 2025).
- Comité stratégique circuit du médicament : 5 réunions (14 janvier 2025, 8 avril 2025, 10 juin 2025, 23 septembre 2025, 9 décembre 2025).
- Comité de Pilotage médico-social : 3 réunions (15 avril 2025, 1er juillet 2025, 2 décembre 2025).

Le Comité de Pilotage Qualité Risques du GHT 21/52 s'est réuni 4 fois en 2025 (10 mars 2025, 30 juin 2025, 22 septembre 2025, 15 décembre 2025).

Le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) institutionnel a été actualisé chaque mois au cours de l'année 2025. L'ensemble des actions du PAQSS a été intégré dans l'outil Gala, permettant aux pilotes de thématiques d'en assurer un suivi régulier et structuré.

La DQGR participe activement aux instances institutionnelles, notamment les réunions des cadres de santé et des cadres supérieurs, le collège médical, la Commission des Usagers (CDU) ainsi que la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico Techniques (CSIRMT), entre autres.

La DQGR a coordonné le recueil des indicateurs obligatoires de la HAS :

- Prises en charge somatiques en hospitalisation à temps complet : « Évaluation et prise en charge de la douleur somatique » (50 dossiers), « Qualité de la lettre de liaison à la sortie » (70 dossiers).
- Prises en charge somatiques en ambulatoire : « Vigilance sur l'état cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes » (70 dossiers), « Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes » (70 dossiers) « Lien entre le CMP et la ville dans le champ des soins somatiques » (50 dossiers) recueillis du 1er avril au 30 juin 2025.
- L'indicateur « Consommation des solutions hydroalcooliques » a été recueilli du 1er au 30 septembre 2025.
- L'indicateur « Taux de couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier » – hiver 2024-2025 a été recueilli du 2 au 30 juin 2025.

Grâce aux résultats de ces indicateurs l'établissement a pu bénéficier d'un budget dédié (IFAQ : Incitations Financières à l'Amélioration de la Qualité).

L'affiche d'information des indicateurs qualité et sécurité des soins a été mise à jour en janvier 2025. L'indicateur sur la « Qualité de la lettre de liaison » (indicateur HAS) est suivi par le DIM une fois par trimestre.

Optimiser l'outil de gestion documentaire

En 2025, 196 documents ont été mis à jour et 201 documents ont été créés. La DQGR réalise la mise en forme, mais aussi l'identification des procédures et documents ayant besoin d'être actualisés ou supprimés de la base documentaire.

Recueillir l'expression patient et les pratiques professionnelles

17 enquêtes ont été réalisées aussi bien pour évaluer la satisfaction des patients que pour évaluer les pratiques professionnelles.

Des enquêtes sont réalisées à périodicité définie :

- Questionnaire de satisfaction et d'expérience du patient hospitalisé (bilan annuel 2024 et 2^e semestre 2025).
- Enquête de satisfaction des familles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (tous les 2 ans)
- Enquête de satisfaction en CMP/CATTP/HDJ (tous les 2 ans)
- Enquête de satisfaction des familles aux Vergers (annuelle).
- Questionnaire de satisfaction ESPID (en continu).
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction de l'expérience du patient hospitalisé pour les adolescents et un questionnaire pour les représentants légaux (Adolits et Adosoins) – (en continu).
- Enquête de satisfaction à l'entrée et à la sortie du SAMSAH
- Questionnaire de satisfaction CSAPA «Le Belem» (en continu)
- Questionnaire de satisfaction des usagers du FAM PUSSIN, des familles des usagers, des tuteurs / curateurs.

Une fois complétés, les questionnaires sont retournés à la DQGR qui réalise un rapport statistiques communiqué aux unités concernées pour analyse et proposition de plan d'actions. Les résultats des enquêtes sont diffusés dans Gala.

En 2025, la DQGR a coordonné et effectué des évaluations des pratiques auprès des professionnels :

- Auto évaluation circuit du médicament en unité d'hospitalisation complète sous l'impulsion du CREX circuit du médicament.
- Evaluation des Pratiques Professionnelles « Pertinence des hospitalisations en Services Fermés des patients Soins Libres (SL/SF) ».
- Evaluation des Pratiques Professionnelles « Conformité des décisions médicales de mesures d'isolement pour les patients détenus hospitalisés »
- Revue de pertinence des hospitalisations d'une durée supérieure ou égale à 90 jours.
- Audit ciblé sur les conformités des indications et de la traçabilité des mesures d'isolement avec ou sans contention.
- Auto-évaluation Dossier patient.
- Baromètre de satisfaction QVCT.
- Evaluation « Patient traceur » dans toutes les unités du CHLC.
- Le comité bientraitance s'est réuni 5 fois en 2025

Mettre en oeuvre un programme de prévention et de gestion des risques

En 2025 sur Gala il y a eu :

- 2161 signalements (2345 en 2024) dont :
 - 1173 fiches de signalement d'évènements indésirables (1 283 en 2024).
 - 191 chutes de patient aux Vergers (270 en 2024).
 - 71 demandes de correction d'identité (139 en 2024).
 - 726 alertes de vigilances sanitaires (654 en 2024).
 - 95 signalements d'évènements indésirables liés à un dysfonctionnement de la prise en charge médicamenteuse (177 en 2024).

Le nombre de signalements d'évènements indésirables a diminué de 8,5 % entre 2024 et 2025.

Les évènements indésirables sont analysés par la cellule d'analyse des EI qui se réunit chaque semaine. En 2025 la cellule d'analyse des EI s'est réunie 51 fois.

Les signalements d'actes de violence représentent la principale source de signalement : 28 % des signalements en 2025, 30 % en 2024.

Les questions de sécurité des biens et des personnes (dont les violences) représentent 63 % des signalements en 2025.

482 signalements de violence ont été effectués sur la plateforme ONVS en 2025.

Le CREX institutionnel s'est réuni 6 fois et le CREX erreurs médicamenteuses s'est réuni 5 fois en 2025. 9 retours d'expérience d'analyse d'évènements indésirables graves ou porteurs de risques ont été pilotés par la DQGR.

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) a été actualisé. Ce document doit être validé et approuvé une fois par an.

Le technicien biomédical a réalisé :

- 11 formations d'installation de matériel,
- 57 manuels d'utilisation de matériel biomédical mis à jour,
- 2 fiches réflexe créées,
- 1 alerte matériovigilance géré sur un lève-malade.

183 interventions (maintenance corrective) réalisées par le technicien biomédical.

L'annuaire des vigilances et de la gestion des risques associés aux soins a été actualisé en 2025.

9.5.6. Perspectives 2026

Les principaux objectifs de la Direction Qualité Gestion des Risques pour 2026 sont de :

- Préparer les équipes à la visite de certification du 1er semestre 2027 (évaluation des critères impératifs, traceur ciblé, audit système avec les directions, évaluations patient et parcours traceur, visite de certification à blanc en octobre 2026, jeu de cartes pour préparer les équipes soignantes aux questions des experts).
- Développer l'analyse des événements indésirables associés aux soins au sein des équipes. Les événements indésirables graves associés aux soins devront être analysés, en associant les équipes concernées.
- Développer la prise en compte de l'expérience patient en formant les professionnels à cette notion et en réalisant des entretiens avec les patients pour recueillir leurs ressentis.
- Poursuivre le déploiement de l'expérience patient au sein du CHLC. Les résultats de la satisfaction et de l'expérience des patients, déclinés par unité devront être analysés par les équipes une fois par semestre. Ces analyses doivent conduire à la mise en place d'actions d'amélioration.
- Assurer le recueil des indicateurs qualité et sécurité des soins, notamment ceux pris en compte dans le cadre de l'IFAQ. Les indicateurs HAS obligatoires mesurés en 2026 seront :
 - Mesure de l'expérience et/ou de la satisfaction du patient hospitalisé à temps plein en psychiatrie
 - Psychiatrie en hospitalisation à temps plein
 - * Evaluation cardio-vasculaire et métabolique
 - * Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions
 - * Evaluation gastro-intestinale
 - Vaccination antigrippale du personnel hospitalier – hiver 2025-2026
 - Consommation des solutions hydroalcooliques
- Assurer le suivi des actions prioritaires (suivi post-certification et nouvelles exigences référentiel V2025). (risques numériques, déploiement de Mon Espace Santé, Soins écoresponsables, transition écologique, satisfaction et expérience patient, travail en équipe).
- Proposer des outils aux équipes pour assurer le suivi des plans d'actions suite aux audits de pratique et enquêtes de satisfaction des patients.
- Préparer les évaluations externes des structures médico-sociales. Le Comité de Pilotage médico-social s'est réuni 3 fois en 2025. En 2026, le FAM, l'EHPAD et le SAMSAH vont réaliser une évaluation interne afin de se préparer aux évaluations externes du 1er trimestre 2027. L'évaluation externe du CSAPA est programmé au 4è trimestre 2026. Il réalisera une évaluation interne au 2è trimestre 2026.
- Mettre en œuvre et déployer les revues de pertinence. En 2025, 4 revues de pertinence ont été effectuées : la pertinence de l'hospitalisation de patients en Soins Libres (SL) en unités fermées, la pertinence des hospitalisations de plus de 90 jours et la conformité des décisions de mesures d'isolement pour les patients détenus et l'évaluation de la prescription des benzodiazépines lors des sevrages en alcool. Les revues de pertinence devront être développées sur d'autres thématiques, en lien avec le corps médical (ECT, antibiothérapie ...).
- Renforcer l'implication de tous les professionnels dans le déploiement de la culture qualité et sécurité des soins. La DQGR va se déplacer dans toutes les unités de soins afin de poursuivre

son travail de sensibilisation des professionnels à la culture qualité et sécurité des soins. Elle va continuer à intervenir lors des réunions de cadres de santé, des comités de pilotage, des instances et des réunions avec le corps médical.

- Formaliser un Plan de Continuité et de Reprise de l'Activité : Un Bilan d'Impact sur l'Activité (BIA) et un Plan de Continuité et de Reprise d'Activité (PCRA) seront formalisés avec les services suivants : pharmacie, POP, cuisine et finances.
- Elaborer une cartographie des usages non sécurisés d'échange des données de santé. Une démarche d'identification des risques doit être engagée avec la Direction du Système d'Information afin que les professionnels puissent échanger des données de santé de manière sécurisée.
- Contribuer au développement d'une culture du développement durable et solidaire partagée par l'ensemble des acteurs.

9.6. DIRECTION DES SERVICES ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES

9.6.1. Identité

Les missions et activités de la DSET, sont déterminées par la réglementation et confiées par la Directrice de l'établissement. Elles s'articulent autour des domaines suivants :

Approvisionnement, fonctions comptables et patrimoniales

Cette activité comprend l'engagement des commandes, la gestion des magasins, la tenue des stocks, le contrôle des livraisons, la conservation des biens matériels, la liquidation des factures.

Plan d'investissement, maintenance, renouvellement du patrimoine immobilier et équipement

La DSET a pour mission de concevoir, conduire et contrôler la politique d'investissement, de maintenance et de renouvellement du patrimoine immobilier et des équipements techniques de l'établissement. À ce titre, elle coordonne l'ensemble des services logistiques et techniques.

Contribution à la marche générale de l'établissement

La DSET assure une mission de conseil et d'aide à la décision auprès de la Directrice générale. Cette mission s'exerce notamment dans le cadre des comités de pilotage et des réunions hebdomadaires associant la Directrice générale, l'ingénieur responsable des services techniques et l'attachée d'administration hospitalière en charge des services logistiques et économiques. Ces instances permettent de présenter et d'analyser les projets en cours, les comptes rendus des missions confiées ainsi que le suivi des activités courantes.

Qualité et sécurité

La DSET veille à la qualité et à la sécurité de l'ensemble des activités relevant de son champ de compétence. Cette mission s'exerce notamment à travers la politique d'achat conduite dans le cadre du GHT21/52, la mise en œuvre du plan de travaux, les activités de maintenance et le suivi des recommandations émises par les organismes de contrôle. L'ingénieur responsable des services techniques veille plus particulièrement à la sécurité incendie ainsi qu'au respect des règles de sécurité en matière de travaux.

Planification des moyens, des activités – conduite de projets

La DSET a une mission de planification des moyens, des activités et de conduite de projet.

Cette démarche prospective se traduit notamment par :

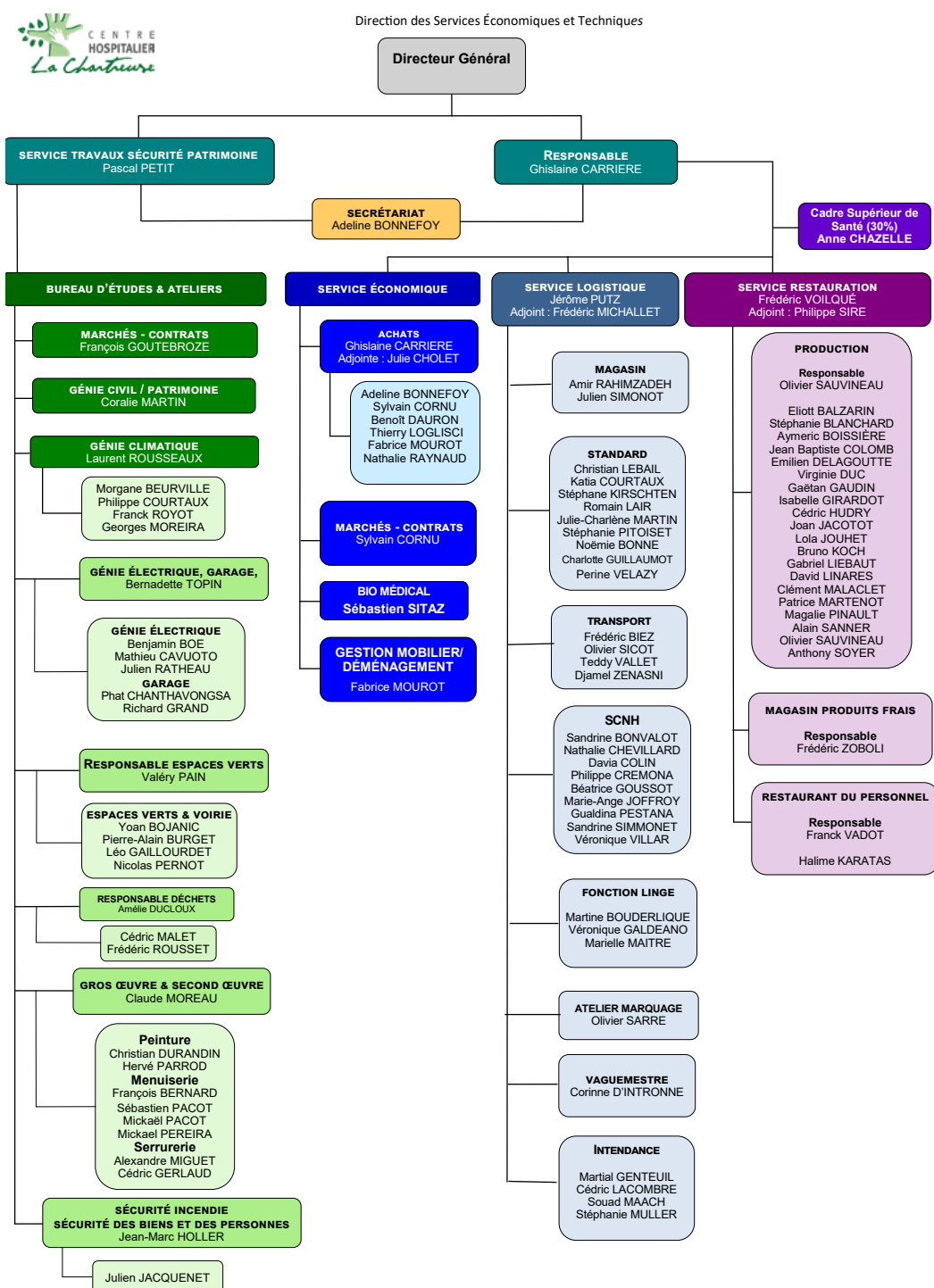
- l'élaboration du schéma directeur immobilier en cohérence avec le projet d'établissement.
- la préparation et le suivi des plans de travaux et d'équipement.
- l'élaboration et le suivi des budgets relevant de la direction.
- l'anticipation des évolutions de l'organisation des services, des systèmes d'information liés à son périmètre d'activité, des effectifs et des compétences, dans une logique d'efficience et d'amélioration continue de la qualité de service.

Encadrement et organisation

La mise en œuvre de l'ensemble de ces missions repose sur une activité d'encadrement assurée par la direction. Chaque unité de travail dispose d'une organisation hiérarchique adaptée à sa taille ainsi qu'à la nature et à la complexité des missions exercées.

Sous l'autorité de la Directrice générale, la ligne hiérarchique est déclinée au sein des différents secteurs d'activité afin de garantir le pilotage, la coordination et le suivi des missions confiées.

9.6.2. Organigramme de la Direction



9.6.3. Effectif global

101 agents dont 3 étudiants à temps partiels au standard.

9.6.4. Chiffres clés de la Direction

La diversité des missions assurées par la Direction des services économiques et techniques se reflète à travers les principaux indicateurs d'activité de l'année 2025.

Le Service de nettoyage et d'hygiène (SCNH) a assuré l'entretien de 9 790 m² de surfaces, dont 290 heures consacrées aux opérations de décapage et de remise en état des sols.

La laverie a traité 89 265 kg de linge, répartis entre :

- 38 347 kg de linge des résidents.
- 9 535 kg de tenues professionnelles.
- 41 382 kg de bandeaux de nettoyage (MOPS).

Par ailleurs, le traitement du linge hôtelier confié à la blanchisserie du CHU a représenté 555 175 articles, pour un montant total de 318 298,45 € TTC.

Le parc automobile de l'établissement compte 105 véhicules. Le logiciel de réservation a enregistré 4 621 demandes de réservation, dont 3 455 réservations effectives, représentant un total de 210 692 kilomètres parcourus, soit une moyenne de 61 kilomètres par réservation.

La cuisine centrale a servi 366 296 repas au cours de l'année, dont 33 751 repas au restaurant du personnel.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, 21 074 lignes de commande ont été traitées par les services économiques.

L'activité des services techniques a généré 3 731 bons d'intervention enregistrés dans l'outil ABYLA.

Les principales interventions concernaient :

- l'atelier second œuvre : 1 077 interventions.
- la plomberie, le chauffage, la ventilation et la climatisation : 885 interventions.
- l'électricité, l'éclairage et le matériel : 609 interventions .
- la mécanique automobile : 319 interventions.
- la sécurité incendie, les appels malades, les émetteurs d'urgence et les serrures électroniques : 283 interventions.
- les appareils médicaux : 189 interventions.

Enfin, les travaux réalisés en régie par les équipes techniques ont donné lieu à une production immobilisée de 158 422,36 €. Cette valorisation, calculée à partir du temps de travail consacré aux opérations, concerne notamment les travaux réalisés à la pharmacie ainsi que les rénovations de salles de bains dans les unités Cassiopée, Altaïr et Claudel. Ces réalisations sont intégrées au patrimoine immobilisé de l'établissement et contribuent à son financement par le biais des amortissements et des recettes d'investissement associées.

Portrait

Pascal PETIT

Ingénieur

Ghislaine CARRIERE

Responsable des achats



« La direction accompagne les évolutions organisationnelles et immobilières nécessaires au développement de l'établissement et à l'amélioration des conditions d'accueil des patients, des résidents et des professionnels. »

3 QUESTIONS À

Pouvez-vous nous présenter votre pôle en quelques mots ?

La Direction des services économiques et techniques (DSET) regroupe de nombreux métiers qui contribuent au bon fonctionnement quotidien du CH La Chartreuse. Ses équipes assurent notamment les achats, la logistique, la maintenance des bâtiments et des équipements, les travaux, la restauration, la gestion du linge, l'hygiène des locaux, les transports ou encore la sécurité des installations. Souvent peu visibles des patients, ces activités sont pourtant indispensables à la continuité des soins et à la qualité de l'accueil. La DSET accompagne également les grands projets de l'établissement à travers la conduite des investissements, la maintenance du patrimoine immobilier et l'amélioration continue des organisations.

Les projets marquants du pôle en 2025 ?

L'année 2025 a été marquée par plusieurs opérations structurantes. Les équipes ont continué à suivre le chantier de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) des Sources, dont l'ouverture constitue un projet majeur pour l'établissement. D'importants travaux ont également été réalisés à la Pharmacie à Usage Intérieur afin de répondre aux exigences réglementaires. Sur le plan technique, le remplacement d'une centrale de traitement d'air desservant plusieurs unités de soins a permis d'améliorer le confort des patients et des professionnels. La DSET a également piloté le remplacement d'équipements de sécurité incendie devenus obsolètes. Parallèlement, un important travail de réorganisation logistique a été engagé avec la restructuration des espaces de stockage dans les unités de soins et l'évolution des modalités de livraison. Enfin, la cuisine centrale a obtenu de très bons résultats lors d'une inspection sanitaire et les équipes ont poursuivi leur implication dans le déploiement du futur Si Achats du GHT 21-52 qui permettra le dépôt et le suivi des marchés du CHLC hors travaux.

Quels projets pour l'avenir ?

L'année 2026 sera consacrée à la poursuite de plusieurs projets structurants. La DSET participera à l'élaboration du futur schéma directeur immobilier de l'établissement, en lien avec le nouveau projet d'établissement 2026-2030. Plusieurs opérations de travaux sont également envisagées, notamment autour de la cafétéria, de l'unité Éole ou encore de la rénovation d'ascenseurs. Les équipes poursuivront leurs réflexions sur l'organisation des fonctions logistiques, avec notamment le regroupement des activités liées aux déchets, à l'hygiène et aux transports internes afin de renforcer les synergies entre services. La direction accompagnera également le groupe de travail chargé de la mise en place d'une équipe de sécurité au sein de l'établissement, afin de renforcer la sûreté des personnes et des biens. Plus largement, la direction continuera à accompagner les évolutions organisationnelles et immobilières nécessaires au développement de l'établissement et à l'amélioration des conditions d'accueil des patients, des résidents et des professionnels.

9.6.5. Faits marquants 2025

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion logistique, la DSET a engagé une augmentation progressive de la fréquence des livraisons auprès des unités. Cette organisation a été déployée dans un premier temps au sein de la POP et de la Géro-psy. L'objectif est de réduire les volumes stockés dans les services, souvent contraints par des espaces de rangement limités, tout en permettant une meilleure répartition de l'activité du magasin dépense.

Le réaménagement du magasin dépense, avec l'installation d'un système de stockage sur rails, a conduit à une révision complète du paramétrage des approvisionnements. Cette évolution permet désormais d'augmenter la fréquence des commandes tout en diminuant les quantités stockées, améliorant ainsi la gestion des espaces et la rotation des produits.

La cuisine centrale a fait l'objet d'une inspection sanitaire le 21 août 2025. Les résultats obtenus témoignent du niveau d'exigence maintenu par les équipes :

- maîtrise des risques : satisfaisante.
- niveau d'hygiène : très satisfaisant.
-

L'année 2025 a également été marquée par la relance du Comité de liaison en alimentation et nutrition (CLAN). Les réunions régulières organisées dans ce cadre permettent de poursuivre la réflexion sur l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle et l'évolution de l'offre alimentaire. Par ailleurs, un travail continu est mené avec les acheteurs afin de renforcer l'intégration de produits alimentaires de qualité et de répondre au mieux aux objectifs fixés par la loi EGALIM.

Plusieurs opérations de travaux et d'investissement ont été réalisées au cours de l'année :

- réaménagement de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI), comprenant des travaux de climatisation, de sécurisation, de peinture et de réorganisation des espaces afin de répondre aux exigences réglementaires. Une partie importante de ces travaux a été réalisée par les équipes des services techniques .
- remplacement de la centrale de traitement d'air du CEP7 desservant notamment Buffon, l'UPG, l'UD et Mandela, par une centrale double flux équipée d'un système de rafraîchissement .
- aménagement d'une nouvelle structure EM2P à Genlis pour le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, avec la réalisation de travaux d'électricité, de peinture, de rénovation des sanitaires et des revêtements de sol.
- réalisation des offices de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) par les équipes des services techniques.
- remplacement de la centrale de sécurité incendie des bâtiments P1 et P2 afin de garantir la pérennité et la fiabilité du système, devenu obsolète.

Enfin, les travaux engagés dans le cadre du système d'information Achat du GHT 21-52 se sont poursuivis tout au long de l'année. La finalisation du projet prépare une mise en production prévue en 2026. Ce nouvel outil permettra aux acheteurs de disposer directement dans CPAGEi des marchés et de l'ensemble des pièces administratives associées, contribuant ainsi à la sécurisation des procédures et à un gain de temps significatif.

9.6.6. Perspectives 2026

Plusieurs projets structurants seront poursuivis ou engagés au cours de l'année 2026 afin d'améliorer l'organisation des services et l'efficacité des activités de la Direction des services économiques et techniques.

Regroupement des services techniques et logistiques

Une réflexion est engagée sur la relocalisation des ateliers des services techniques et des équipes logistiques sur un même site. Ce projet vise à favoriser les synergies entre les services, améliorer la coordination des activités et optimiser les conditions de travail des agents.

Évolution du logiciel de gestion des interventions

Le devenir du logiciel ABYLA fera l'objet d'une étude approfondie. Cet outil n'étant plus maintenu par son éditeur et ne bénéficiant plus d'évolutions fonctionnelles, une réflexion sera menée conjointement avec la Direction des affaires financières et des services numériques (DAFSN) afin d'identifier une solution adaptée aux besoins de l'établissement.

Réorganisation des activités logistiques

Le projet d'intégration des coursiers au sein d'une équipe d'agents logisticiens, encadrée par un intendant, se poursuit. Sous réserve de sa validation, un travail de préparation et d'accompagnement au changement devra être mené afin de mettre en œuvre cette nouvelle organisation et d'en définir les modalités de fonctionnement.

Réorganisation de la gestion des déchets

Une réflexion est également engagée sur le rattachement du service déchets, actuellement intégré aux services techniques, au sein du service logistique. Cette évolution pourrait s'accompagner d'un regroupement du Service central de nettoyage et d'hygiène (SCNH) et du service déchets sous la responsabilité d'un même encadrant, dans une logique de cohérence organisationnelle et d'optimisation des ressources.

10. INDEX

AEC	Arc-En-Ciel (unité)
AFT	Accueil Familial Thérapeutique
AICS	Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel
AMA	Assistant Médico-Administratif
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
AMP	Assistant Médico Psychologique
ANAP	Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale
ANMDA	Association Nationale des Maisons Des Adolescents
APA	Activité Physique Adaptée
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASHQ	Agent de Service Hospitalier Qualifié
ATIH	Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation
BFC	Bourgogne-Franche-Comté
BSSC	Bureau des Soins Sans Consentement
C2RB	Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne
CARE	Centre pour l'Accompagnement et le Rétablissement des usagers présentant un État-limite
CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CD	Conseil Départementale
CdS	Conseil de Surveillance
CDU	Commission Des Usagers
CGI	Centre de Guidance Infantile
CH-HCO	Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or
CHLC	Centre Hospitalier La Chartreuse
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAMM	Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples
CIP	Centre d'Intervention Précoce
CLPLD	Contrôleur Général des Lieux de Privation de la Liberté et de la Détention
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CME	Commission Médicale d'Établissement
CMP	Centre Médico Psychologique
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRIAVS	Centre Régional pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

CRP	Centre Régional du Psychotraumatisme
CS	Cadre de Santé
CSAPA	Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Conseil Social d'Établissement
CSS	Cadre Supérieur de Santé
CTE	Comité Technique d'Établissement
CTSM	Contrat Territorial de Santé Mentale
DAFSI	Direction des Affaires Financières et des Systèmes d'Information
DAG	Direction des Affaires Générales
DIM	Département d'Information Médicale
DMH	Durée Moyenne d'Hospitalisation
DMS	Durée Moyenne de Séjour
DPI	Dossier Patient Informatisé
DQGR	Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques
DRHFC	Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue
DSET	Direction des Services Économiques et Techniques
DSIRMT	Directions Des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
DU	Diplôme Universitaire
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EAPA	Enseignant en Activité Physique Adaptée
ECG	Electrocardiogramme
ECT	Électro-ConvulsivoThérapie
EDGAR	Entretien, Démarche, Groupe, Accompagnement, Réunion
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EM3SM	Équipe Mobile de Soins Somatiques en Santé Mentale
EMA	Équipe Mobile d'Addictologie
EMDR	Eye Movement Desensitization and Reprocessing
EMPP	Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
EMR	Équipe Mobile Ressources
EMRG	Équipe Mobile Rurale de Géroto Psychiatrie
EOHH	Équipe Opérationnelle Hygiène Hospitalière
EPP	Évaluation des Pratiques Professionnelles
ES	Éducateur Spécialisé
ESPID	Équipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile
ETP	Équivalent Temps Plein

ETP	Éducation Thérapeutique du Patient
F3SCT	Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
FA	File Active
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FIOP	Fond d'Innovation pour l'Organisation de la Psychiatrie
FIR	Fonds d'Intervention Régional
FMIH	Fédération Médicale Inter Hospitalière
GAP	Gestion Administrative des Patients
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Groupe iso-Ressources Moyen Pondéré
GPS	Guide Prévention et Soins
HAS	Haute Autorité de Santé
HC	Hospitalisation Courte
HM	Hôpital Manager
IAO	Infirmier d'Accueil et d'Orientation
IDE	Infirmier Diplômé d'État
IME	Institut Médico-Éducatif
IPA	Infirmier en Pratique Avancée
ISEMA	Internat Social Éducatif Médicalisé pour Adolescents
ISPA	InterSecteur des Personnes Âgées
IUP	Institut Universitaire de Psychothérapie
JLD	Juge des Libertés et de la Détention
LSST	Lieu de Santé Sans Tabac
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MCO	Médecine, Chirurgie, Obstétrique
MDAP	Maison des Adolescents et de leurs Parents
MDPH	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
MDU	Maison Des Usagers
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MFR	Maison Familiale et Rurale
MIPARES	Médecin, Infirmier, Psychologue, Assistante sociale, Rééducateur, Éducateur, S - autres soignants
MKDE	Masseur Kinésithérapeute Diplômé d'État

MNPEA	Mesures Nouvelles de la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
PACQ	Plan d'Amélioration Continue de la Qualité
PAD	Placement À Domicile
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PEC	Prise En Charge
PEPS	Programme d'Émotions Positives pour la Schizophrénie
PH	Praticien Hospitalier
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMP	Projet Médical Partagé
Pôle AMT	Pôle Activités Médicales Transversales
Pôle PEA	Pôle Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
POP	Plateforme d'Orientation Psychiatrique
PSSM	Premiers Secours en Santé Mentale
PTSM21	Projet Territorial de Santé Mentale de la Côte-d'Or
QVCT	Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RETEX	Retour d'Expérience
RIM-P	Recueil d'Informations Médicalisé pour la Psychiatrie
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAPHIR	Service Ambulatoire Psychiatrique d'Intervention Rapide
SAU	Service d'Accueil des Urgences
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SCC	Soins Sans Consentement
SDAT	Solidarité Dignité Accompagnements Travail
SDRE	Soins sur Décision d'un Représentant de l'État
SDT	Soins psychiatriques à la Demande d'un Tiers
SDTU	Soins sur Demande d'un Tiers en Urgence
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SIP	Service d'Information Psychiatrique
SMP	Service de Médiations et des Psychothérapies
SN	Services Numériques
SPI	Soins en cas de Péril Imminent
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
T2A	Tarification À l'Activité
TCA	Troubles du Comportement Alimentaire
TCC	Thérapie Cognitive-Comportementale

TDAH	Trouble du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité
TPMR	Transport de Personnes à Mobilité Réduite
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
UCDM	Unité Centralisée des Dossiers Médicaux
UD	Unité de la Dépression
UEMA	Unité d'Enseignement Maternel pour Enfants Autistes
UHSA	Unité Hospitalière Spécialement Aménagée
UNAFAM	Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapés psychiques
UPG	Unité de Psychiatrie Générale
UPMB	Unité Père-Mère-Bébé
UPPA	Unité de Psychiatrie pour Personnes Âgées
URC	Unité de Recherche Clinique
USALP	Unité de Soins et d'Accompagnement Personnalisé
USIP	Unité de Soins Intensif en Psychiatrie
USLD	Unité de Soins Longue Durée
USP	Unité Sanitaire Psychiatrique
USPP	Unité de Soins Petits Pas
USS	Unité de Soins Somatiques
UTEP	Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient
VAD	Visite À Domicile
VAS	Vie Affective et Sexuelle



Centre Hospitalier La Chartreuse - Rapport d'Activité et de Gestion 2025